Soixante-dix-neuvième année. — N° 266. Le Numéro : 4 francs. Jeudi 13 Novembre 1947.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			DÉBATS PARLEMENTAIRES	ÉDITION COMPLÈTE		
— COMPTE CHÈQUE POSTAL : 100.97, Paris. —	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
France, Colonies et pays de protectorat français.....	940 fr.	480 fr.	255 fr.	215 fr.	1.500 fr.	760 fr.	400 fr.
Etranger.. Pays accordant 50 % sur les tarifs postaux...	1.300 »	660 »	345 »	320 »	1.960 »	990 »	515 »
Etranger.. Autres pays.....	1.660 »	840 »	435 »	425 »	2.420 »	1.220 »	630 »

L'Édition des LOIS ET DÉCRETS comprend : 1° les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires ; — 2° les avis, communications, informations, annonces.

L'Édition des DÉBATS PARLEMENTAIRES comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée Nationale et du Conseil de la République ainsi que les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions.

L'Édition COMPLÈTE comprend : *1° l'Édition des* LOIS ET DÉCRETS ; — *2° l'Édition des* DÉBATS PARLEMENTAIRES ; — *3° tous les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes* ; — *4° les Tables des matières délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.*

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 6 FRANCS

SOMMAIRE

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

RAVITAILLEMENT

Arrêté du 3 novembre 1947 habilitant les préfets à délivrer certaines cartes professionnelles de négociants en produits de la mer et d'eau douce (p. 11167).

FRANCE D'OUTRE-MER

Arrêté portant détachement auprès du haut commissaire de France pour l'Indochine (p. 11167).

Ministère de la justice.

Décrets du 10 novembre 1947 portant nominations (magistrats et greffiers) (p. 11167).

Ministère des affaires étrangères.

Exequatur accordés à des consuls (p. 11167).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 47-2134 du 10 novembre 1947 portant attribution de vacations aux fonctionnaires de la sûreté nationale chargés de l'application du décret-loi du 30 octobre 1935 sur les hippodromes et les cynodromes (p. 11167).

Décret du 10 novembre 1947 portant déclassement de l'avenue de la gare de Massilly (Saône-et-Loire) et reclassement de cette voie dans la voirie vicinale (p. 11167).

Décret du 10 novembre 1947 autorisant les travaux d'agrandissement du cimetière de la commune des Pavillons-sous-Bois (Seine) (p. 11168).

Décret du 10 novembre 1947 portant reconnaissance légale d'un établissement congréganiste et l'autorisant, ainsi qu'un autre établissement congréganiste, à accepter un legs (p. 11168).

Décrets du 12 novembre 1947 portant intégration dans les cadres, promotions, nomination et reclassement (administration préfectorale) (p. 11168).

Ministère des forces armées.

Arrêtés du 12 novembre 1947 portant constitution du cabinet du ministre des forces armées et portant délégation de signature (p. 11169).

Arrêtés du 10 novembre 1947 fixant la composition du cabinet civil du sous-secrétaire d'Etat à l'armement et portant délégation de signature (p. 11169).

GUERRE

Décrets du 28 octobre 1947 portant homologation de grades au titre des F.F.C.I. à titre posthume (p. 11170).

Décret n° 47-2135 du 10 novembre 1947 relatif à la rétribution des techniciens auxiliaires travaillant la nuit en équipes alternées dans les services d'exploitation des transmissions territoriales (p. 11197).

Décret n° 47-2136 du 10 novembre 1947 portant modification au tarif n° 20 annexé au décret du 3 janvier 1903 sur la solde et les revues du corps de la gendarmerie (p. 11197).

Décision portant intégration dans les cadres (administration centrale) (p. 11197).

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme.

ÉCONOMIE NATIONALE

Décret n° 47-2137 du 12 novembre 1947 relatif à la création de missions d'enquêtes auprès des établissements publics de caractère industriel et commercial et des sociétés d'économie mixte (p. 11197).

Décret du 12 novembre 1947 donnant au secrétaire général du comité économique interministériel les attributions et prérogatives de secrétaire général des affaires économiques (p. 11197).

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Décret n° 47-2138 du 10 novembre 1947 fixant, pour les départements visés à l'article 17 (2e alinéa) du décret du 26 décembre 1940, le terme de la période transitoire prévue par l'article 10 dudit décret concernant les retraites des anciens agents du service vicinal (p. 11197).

Décret n° 47-2139 du 10 novembre 1947 tendant à allouer des indemnités aux membres des jurys des concours d'admission à des emplois de fonctionnaires et d'agents du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale (p. 11198).

Décret du 12 novembre 1947 chargeant un inspecteur général des ponts et chaussées des fonctions de secrétaire général aux travaux publics (p. 11198).

Décret du 12 novembre 1947 chargeant un ingénieur en chef hors classe des ponts et chaussées des fonctions de directeur à l'administration centrale (p. 11198).

Arrêtés des 3 et 4 novembre 1947 relatifs au nombre des candidats à admettre au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (p. 11199).

RECONSTRUCTION ET URBANISME

Arrêté du 22 août 1947 portant homologation des barèmes applicables en matière de reconstitution agricole pour divers départements (p. 11199).

Arrêté du 9 octobre 1947 rendant applicables à la commune de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire) les dispositions de l'ordonnance du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement (p. 11199).

Ministère des finances.

Décret n° 47-2140 du 19 octobre 1947 modifiant le décret n° 45-542 du 31 mars 1945 portant fixation des traitements et classes des fonctionnaires relevant de l'administration centrale du ministère des finances (p. 11200).

Décret n° 47-2141 du 10 novembre 1947 portant autorisation de dépenses, à titre d'avances, en excédent des crédits ouverts (p. 11200).

Décret n° 47-2142 du 10 novembre 1947 portant affectation à la caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale, d'exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la dette publique (service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) du terrain de l'ancien cantonnement de la Tour, dépendant de la poudrerie nationale de Bergerac (p. 11200).

Décret n° 47-2143 du 10 novembre 1947 tendant à compléter le décret n° 46-2445 relatif aux indemnités pour travaux supplémentaires allouées aux personnels titulaires des administrations centrales (p. 11200).

Décret portant nominations de conseillers référendaires à la cour des comptes (rectificatif) (p. 11201).

Arrêté du 25 octobre 1947 portant acceptation d'un don (p. 11201).

Arrêté du 10 novembre 1947 relatif au recomplètement des fonds d'avances des unités administratives dans les armées de terre, de mer et de l'air (p. 11201).

Arrêté portant nomination d'un agent de change près la Bourse de Paris (p. 11202).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 10 novembre 1947 nommant le président et les membres de la commission nationale provisoire de gestion du conseil supérieur de l'ordre national des vétérinaires (p. 11199).

Arrêté du 21 octobre 1947 validant pour la retraite les services effectués par les conseillers agricoles reclassés dans un cadre permanent (p. 11199).

Arrêtés des 3 et 4 novembre 1947 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 11199).

Arrêtés portant nominations, mutation et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté (directions des services agricoles) (p. 11200).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décret n° 47-2144 du 10 novembre 1947 portant approbation d'une disposition statutaire, par application de l'article 99 (3°) de la loi du 19 octobre 1946 (p. 11202).

Décret n° 47-2145 du 10 novembre 1947 fixant le taux des rémunérations pour travaux supplémentaires allouées au personnel titulaire de l'école nationale supérieure des mines de Paris (p. 11202).

Arrêtés des 6 et 7 novembre 1947 autorisant l'emploi d'appareils électriques dans les mines grisouteuses (p. 11203).

Arrêté portant fin de détachement et plaçant dans la position de service détaché (administration centrale) (p. 11203).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret n° 47-2146 du 10 novembre 1947 portant relèvement du droit d'examen médical à verser par les candidats au concours de recrutement des élèves instituteurs et institutrices (p. 11168).

Décret du 10 novembre 1947 portant affectation au ministère de l'éducation nationale d'un immeuble militaire situé à Montpellier (p. 11168).

Décrets du 10 novembre 1947 portant nominations et admission à la retraite (enseignement supérieur) (p. 11169).

Décret n° 47-2147 du 12 novembre 1947 transférant au ministre de l'éducation nationale certaines attributions du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres (p. 11169).

Arrêté portant nomination d'un élève à l'école nationale supérieure de céramique de Sèvres (p. 11169).

Ministère des affaires sociales et des anciens combattants.

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 22 octobre 1947 portant promotion dans l'ordre du Mérite social (p. 11203).

Arrêté du 28 octobre 1947 portant délégation de signature (p. 11213).

Arrêtés des 31 octobre et 5 novembre 1947 approuvant et enregistrant les statuts de caisses régionales d'assurance-vieillesse (p. 11213).

Arrêté du 3 novembre 1947 fixant le montant de l'indemnité allouée aux praticiens membres de la commission de prothèse dentaire (p. 11213).

Arrêté du 4 novembre 1947 portant approbation des statuts d'une société mutualiste (p. 11214).

Arrêté du 5 novembre 1947 modifiant l'arrêté du 20 août 1945 fixant les salaires du personnel des établissements d'hospitalisation privés, modifié par les arrêtés des 30 juillet et 21 décembre 1946 (p. 11214).

Arrêté du 5 novembre 1947 modifiant l'arrêté du 1er avril 1946 relatif aux appointements des agents de maîtrise et des cadres des établissements d'hospitalisation privés (p. 11214).

Arrêtés des 5, 6 et 7 novembre 1947 autorisant le fonctionnement de caisses de prévoyance et de retraites (p. 11214).

Arrêté relatif à la composition et au fonctionnement de la commission nationale prévue à l'article 52 de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945 (rectificatif) (p. 11214).

Arrêté fixant le règlement intérieur modèle provisoire des caisses régionales de sécurité sociale pour l'assurance-invalidité (rectificatif) (p. 11214).

Arrêté fixant le règlement intérieur modèle provisoire des caisses primaires pour le service des prestations (rectificatif) (p. 11214).

Arrêté conférant l'honorariat (services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre) (p. 11215).

Arrêtés portant nominations et détachement (administration centrale) (p. 11215).

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics (p. 11215).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocation de commission (p. 11215).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Réunions de commissions (p. 11216).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

RAVITAILLEMENT

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suède (p. 11217).

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ÉCONOMIE NATIONALE

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suède (p. 11217).

Avis aux importateurs de pois de semence en provenance des Pays-Bas (p. 11219).

Avis aux importateurs de conserves et de produits en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 11219).

MINISTÈRE DES FINANCES

Avis n° 283 de l'office des changes relatif aux relations financières entre le Danemark, la république Argentine, l'Italie et la Turquie, d'une part, la Syrie et le Liban, d'autre part (p. 11220).

Sociétés étrangères d'assurances: Avis d'agrément d'un représentant responsable (p. 11220).

Statistique mensuelle des vins (septembre 1947) (p. 11221).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suède (p. 11217).

Avis aux importateurs de pois de semence en provenance des Pays-Bas (p. 11219).

Avis aux importateurs de conserves et de produits en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise (p. 11219).

Avis de concours à la caisse nationale de crédit agricole (p. 11219).

Avis de concours pour le recrutement de quatre élèves de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (section de la protection des végétaux) (p. 11219).

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suède (p. 11217).

Décision I. 152, du 24 octobre 1947, du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries de l'office central de répartition des produits industriels relative à la vente au détail des articles chaussants (p. 11220).

Décision n° XXVII du 12 novembre 1947 relative à la consommation de l'électricité (p. 11220).

Décision n° XXVIII du 12 novembre 1947 relative à la réduction de la consommation de l'électricité (p. 11220).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de vacance d'un poste de bibliothécaire à la bibliothèque centrale de prêt de la Seine-Inférieure, à Rouen (p. 11219).

Avis de vacance d'emplois de conservateur dans les musées contrôlés (p. 11219).

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suède (p. 11217).

Annonces (p. 11223).

DÉCRETS, ARRÊTÉS & CIRCULAIRES

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

RAVITAILLEMENT

Cartes professionnelles de négociants en produits de la mer et d'eau douce.

Le président du conseil des ministres,

Vu l'arrêté du 20 février 1947 portant organisation du marché du poisson de mer;

Vu l'arrêté du 9 mai 1947 fixant les catégories de négociants en produits de la mer et d'eau douce soumises au régime de la carte professionnelle,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée aux préfets pour délivrer les cartes professionnelles prévues par l'arrêté du 9 mai 1947 en ce qui concerne les catégories de négociants ci-après:

G 1. — Poissonnier grossiste.
G 2. — Poissonnier demi-grossiste.
G 4. — Grossiste en salaisons maritimes.
D 1. — Poissonnier détaillant sédentaire.
D 2. — Poissonnier détaillant non sédentaire.
D 3. — Marchand de poisson congelé au détail.
MC 1. — Mandataire aux Halles de Paris.
F T. — Transporteur.

Art. 2. — Le chef du service du poisson au secrétariat général du ravitaillement est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 3 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

FRANCE D'OUTRE-MER

Détachement auprès du haut commissaire de France pour l'Indochine.

Par arrêté du 22 octobre 1947, M. Paul (Robert-Théophile-Louis), ingénieur militaire en chef des poudres, est placé en service détaché hors cadres auprès de la France d'outre-mer, pour être mis à la disposition du haut commissaire de France pour l'Indochine.

M. Paul conservera ses droits à l'avancement et à la retraite, sous réserve du versement par lui des retenues pour pension.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 10 novembre 1947 portant nominations de magistrats en Tunisie.

Par décret en date du 10 novembre 1947, sont nommés:

Procureur de la République près le tribunal de première instance de Sfax, M. Nicolas, substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Tunis, en remplacement de M. Lautrec, qui a été nommé président du tribunal de première instance de Sfax.

Suppléant non rétribué du juge de paix de Béja, M. Louet (Théophile), en remplacement de M. Josserand, dont la démission a été acceptée.

Suppléant non rétribué du juge de paix de Souk-el-Arba, M. Peignon (Robert), en remplacement de M. Peignon (Jules), dont la démission est acceptée.

Décret du 10 novembre 1947 portant nomination d'un greffier du régime transitoire dans le ressort de la cour d'appel de Colmar.

Par décret en date du 10 novembre 1947, M. Foessel (Eugène), greffier du régime transitoire au tribunal cantonal de Bischwiller, est, par intérêt de service, nommé en la même qualité, au tribunal cantonal de Strasbourg, en remplacement de M. Imbs, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Marcel Lyon en qualité de consul de la République dominicaine à Vichy.

L'exequatur est accordé à M. J. van den Berg en qualité de consul des Pays-Bas à Toulouse, avec juridiction sur les départements de la Haute-Garonne, du Gers, de Lot-et-Garonne, du Lot, de Tarn-et-Garonne, de l'Aveyron, du Tarn, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales et de l'Ariège.

L'exequatur est accordé à M. Louis Devaux en qualité de consul de Grande-Bretagne à la Martinique et à la Guadeloupe, avec résidence à Fort-de-France.

L'exequatur est accordé à M. Robert Delmas en qualité de consul de la République tchécoslovaque à Dakar.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 47-2134 du 10 novembre 1947 portant attribution de vacations aux fonctionnaires de la sûreté nationale chargés de l'application du décret-loi du 30 octobre 1935 sur les hippodromes et les cynodromes.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et du ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu le décret du 16 mai 1945 relatif aux indemnités des personnels de la sûreté nationale et des polices d'Etat;

Vu la loi du 20 septembre 1947 modifiant le régime de perception des rémunérations accessoires pour les personnels de la sûreté nationale et des polices d'Etat;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les fonctionnaires du service des courses et jeux chargés de l'application du décret-loi du 30 octobre 1935 sur les hippodromes et les cynodromes reçoivent, par imputation sur les fonds de concours versés par les sociétés de courses et rattachés pour ordre au budget de l'intérieur, les vacations ci-après pour chaque réunion sur les champs de courses:

Contrôleur général ou commissaire divisionnaire	350 F.
Commissaire principal et commissaire de police	250
Inspecteur	180

Le taux de ces vacations est augmenté de 50 p. 100 au maximum:

1° Si la réunion a lieu la nuit;
2° S'il s'agit de réunion en province.

Les commissaires et inspecteurs des services locaux peuvent de même recevoir ces vacations dans les limites des fonds de concours versés et rattachés dans les mêmes conditions.

Art. 2. — Ces vacations seront réglées sur états présentés par les intéressés et certifiés conformes par le chef de service sous sa responsabilité personnelle. Elles ne peuvent se cumuler avec les indemnités pour frais de police.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur, le ministre des finances et le ministre de l'agriculture sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui aura effet à compter du 1er janvier 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,
ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Le ministre de l'agriculture,
MARCEL ROCLORE.

Décret du 10 novembre 1947 portant déclassement de l'avenue de la Gare de Massilly (Saône-et-Loire) et reclassement de cette voie dans la voirie vicinale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme, et du ministre de l'intérieur,

Vu la loi du 24 mai 1842, modifiée par la loi du 6 décembre 1897 et le décret-loi du 30 octobre 1935;

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Massilly dans sa séance du 21 octobre 1946, acceptant le classement dans la voirie vicinale de l'avenue de la Gare de Massilly comprise entre le C. D. 117 et ladite gare sur une longueur de 136 m;

Vu la délibération de la commission départementale du département de Saône-et-Loire, dans sa séance du 9 janvier 1947, acceptant également ledit classement,

Décrète:

Art. 1er. — L'avenue de la Gare de Massilly comprise entre le C. D. n° 117 et ladite gare, sur une longueur de 136 m, est déclassée et reclassée dans la voirie vicinale de la commune de Massilly (Saône-et-Loire) comme C. V. O. n° 4.

Art. 2. — Ces déclassements et reclassements auront effet à dater de la publication du présent décret.

Art. 3. — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme, et le ministre de l'intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

JULES MOCH.

Décret du 10 novembre 1947 autorisant les travaux d'agrandissement du cimetière de la commune des Pavillons-sous-Bois (Seine).

Par décret en date du 10 novembre 1947, a été autorisé l'agrandissement du cimetière communal à entreprendre par la commune des Pavillons-sous-Bois (Seine), sur une parcelle de terrain d'une contenance de 24.000 m² appartenant au département de la Seine.

La commune des Pavillons-sous-Bois est tenue d'observer les prescriptions sanitaires formulées ci-dessous:

a) Le cimetière sera entouré d'une zone *non ædificandi* de 5 m de largeur;

b) Par arrêté municipal, il sera interdit de creuser des puits à moins de 100 m des murs d'enceinte. Les puits actuels devront être comblés ou au moins munis d'une plaque émaillée bien apparente portant: « Eau dangereuse » ou « Eau non potable ».

Toute autorisation de construire dans cette même zone entraînera automatiquement l'obligation d'installer l'eau sous pression. Les maisons ou logements actuels qui ne seraient pas encore pourvus d'une telle distribution devront l'être avant de pouvoir commencer les travaux.

Décret du 10 novembre 1947 portant reconnaissance légale d'un établissement congréganiste et l'autorisant, ainsi qu'un autre établissement congréganiste, à accepter un legs.

Par décret en date du 10 novembre 1947, l'établissement de Nogent-le-Rotrou des filles de la Providence de Saint-Rémy dites de Bon Secours de Chartres est légalement reconnu et est autorisé, ainsi que l'établissement des sœurs de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, à accepter un legs.

Décret du 12 novembre 1947 portant intégration d'un sous-préfet.

Par décret en date du 12 novembre 1947, M. Resungles (Jean), délégué dans les fonctions de secrétaire général de la préfecture du territoire de Belfort (3e classe), est intégré dans les cadres de l'administration préfectorale en qualité de sous-préfet de 3e classe et maintenu dans ses fonctions actuelles.

Décret du 12 novembre 1947 portant promotions de classe de sous-préfets et d'un secrétaire général.

Par décret en date du 12 novembre 1947:

Sont élevés à la 1re classe de leur grade et maintenus dans leurs fonctions actuelles:

M. Jannin (René), sous-préfet de 2e classe, délégué dans les fonctions de sous-préfet de Villefranche-sur-Saône (1re classe).

M. Patou (Bernard), sous-préfet de 2e classe, délégué dans les fonctions de secrétaire général de la Somme (1re classe).

Est élevé à la 2e classe de son grade et maintenu dans ses fonctions actuelles:

M. Maugain (Roland), sous-préfet de 3e classe, délégué dans les fonctions de sous-préfet de Thiers (2e classe).

Décret du 12 novembre 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet.

Par décret en date du 12 novembre 1947, M. Brac (René), sous-préfet de 3e classe, délégué dans les fonctions de sous-préfet de Libourne (1re classe), est élevé à la 2e classe de son grade et maintenu délégué dans ses fonctions actuelles.

Décret du 12 novembre 1947 portant élévation de classe d'un sous-préfet.

Par décret en date du 12 novembre 1947, M. Rochefort (Robert), sous-préfet de 2e classe, chargé de mission à l'inspection générale des services administratifs, est élevé à la 1re classe de son grade.

Décret du 12 novembre 1947 portant reclassement d'un membre du corps préfectoral et nomination au grade de sous-préfet.

Par décret en date du 12 novembre 1947:

L'ancienneté de M. Sicard (Roger) dans le grade de chef de cabinet de préfet prend effet à compter du 15 février 1944.

M. Sicard (Roger), chef de cabinet du préfet de la Haute-Garonne, est nommé sous-préfet de 3e classe, directeur du cabinet du préfet de la Haute-Garonne, à compter du 1er juillet 1947.

Décret du 12 novembre 1947 portant reclassement de conseillers de préfecture.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 15 juin 1945 relative aux fonctionnaires écartés de leur emploi et aux candidats à la fonction publique empêchés d'y accéder par les événements de guerre;

Vu le décret du 26 novembre 1946 portant application de ladite ordonnance au cadre des conseils de préfecture;

Vu le décret du 4 septembre 1947 nommant MM. Bernhard, Bulle, Delevalle et Meunier conseillers de préfecture interdépartementaux de 3e classe à l'issue du concours réservé aux victimes de la guerre;

Vu l'avis de la commission de reclassement des victimes de la guerre en date du 17 octobre 1946,

Décrète:

Art. 1er. — Les nominations au grade de conseillers de préfecture interdépartementaux de 3e classe prononcées par décret du 4 septembre 1947 prennent effet, respectivement, à compter des dates ci-après:

M. Bernhard (Raymond): le 25 juin 1944.

M. Bulle (Charles): le 21 août 1944.

M. Delevalle (Daniel): le 1er décembre 1945.

M. Meunier (René): le 1er décembre 1945.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 47-2146 du 10 novembre 1947 portant relèvement du droit d'examen médical à verser par les candidats au concours de recrutement des élèves instituteurs et institutrices.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale et du ministre des finances,

Vu le décret n° 1254 du 9 mai 1944 fixant le droit d'examen médical à verser par les candidats au concours de recrutement des élèves instituteurs et institutrices,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 2 du décret du 9 mai 1944 est modifié ainsi qu'il suit:

« Avant l'examen médical, les candidats versent à la caisse de l'école normale d'instituteurs, les candidates à la caisse de l'école normale d'institutrices, une somme de 90 F à titre de droit d'examen médical. »

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'éducation nationale,

M.-E. NAEGELEN.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 10 novembre 1947 portant affectation au ministère de l'éducation nationale d'un immeuble militaire situé à Montpellier.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 14 juin 1833;

Vu l'article 1er du décret du 8 janvier 1929;

Vu la décision du ministre de la guerre en date du 24 mai 1947;

Vu l'avis conforme du ministre des finances en date du 11 octobre 1947,

Décrète:

Art. 1er. — Est affecté au ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement du second degré, l'immeuble domanial situé à Montpellier, dénommé caserne Joffre, en ce qui concerne les bâtiments et terrains figurant sous les lettres A, B, C, D sur le plan annexé.

Art. 2. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'éducation nationale,

M.-E. NAEGELEN.

Décret du 10 novembre 1947 portant nomination (enseignement supérieur).

Par décret en date du 10 novembre 1947, M. Droz, maître de conférences à la faculté des lettres de l'université de Dijon, est nommé à l'emploi de professeur d'histoire moderne et contemporaine à la faculté des lettres de l'université de Clermont-Ferrand, en remplacement de M. Henry, nommé recteur, et titularisé dans le grade correspondant, à compter du jour de la publication au *Journal officiel* du présent décret.

Décret du 10 novembre 1947 portant nomination (enseignement supérieur).

Par décret en date du 10 novembre 1947, M. Roederer, assistant à la faculté de médecine de l'université de Strasbourg, est nommé, à compter du 1er octobre 1946, professeur titulaire de la chaire de clinique dermatologique et syphiligraphique de cette faculté (dernier titulaire : M. Pautrier, retraité).

Décret du 10 novembre 1947 portant admission à la retraite (enseignement supérieur).

Par décret en date du 10 novembre 1947, M. Rolland (Louis), professeur de classe exceptionnelle à la faculté de droit de l'université de Paris, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 25 août 1947.

Décret n° 47-2147 du 12 novembre 1947 transférant au ministre de l'éducation nationale certaines attributions du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi du 24 novembre 1945 relative aux attributions des ministres et à l'organisation des ministères;

Vu le décret du 22 janvier 1947 portant nomination des membres du Gouvernement complété et modifié par les décrets des 9 mai et 22 octobre 1947;

Vu le décret du 5 avril 1947 relatif aux attributions du ministre de la jeunesse, des arts et des lettres;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète :

Art. 1er. — Le ministre de l'éducation nationale exerce les attributions antérieurement dévolues au ministre de la jeunesse, des arts et des lettres par les articles 1er et 2 du décret du 5 avril 1947 susvisé, à l'exception de celles qui sont relatives à l'art cinématographique.

Les services correspondant à ces attributions sont transférés au ministère de l'éducation nationale.

Art. 2. — Les articles 1er, 2 et 4 du décret du 5 avril 1947 sont abrogés.

Art. 3. — Le ministre de l'éducation nationale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de l'éducation nationale,

M.-R. NAEGELEN.

Ecole nationale supérieure de céramique de Sèvres.

Par arrêté en date du 3 novembre 1947, M. Durand (Michel-Jean-Marie) est nommé élève de la section spéciale de l'école nationale supérieure de céramique de Sèvres pour l'année scolaire 1947-1948.

MINISTÈRE DES FORCES ARMÉES

Cabinet du ministre des forces armées.

Le ministre des forces armées,

Vu le décret du 22 octobre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés au cabinet du ministre des forces armées :

Conseillers techniques.

MM. Pierre Escoube et Paul Reuter.

Directeur civil du cabinet.

M. Adolphe Touffait.

Directeur militaire du cabinet.

M. le colonel d'artillerie breveté T. Cogny (René).

Directeurs militaires adjoints du cabinet.

M. le capitaine de frégate Saglio.

M. le lieutenant-colonel de l'armée de l'air Fourquet (Gorri).

Chef civil de cabinet.

M. Michel de Boissieu.

Chef du secrétariat particulier.

Mlle Marguerite Couturier.

Chargés de missions.

MM. Daniel Pepy, Jacques Lansier, Albert Bros, Maurice Rampant.

Attachés de cabinet.

MM. André Parigot (Parlement), Roger Manaud, Jacques Patry, Antoine Veil (Conseil de la République).

Art. 2. — Le présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, prendra effet à compter du 23 octobre 1947.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Délégation de signature.

Le ministre des forces armées,

Vu le décret du 13 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature par arrêté;

Vu le décret du 22 octobre 1947 nommant les membres du Gouvernement;

Vu l'arrêté en date du 12 novembre 1947 portant constitution du cabinet du ministre des forces armées,

Arrête :

Art. 1er. — Délégation de la signature du ministre des forces armées pour tous actes, décisions et arrêtés, à l'exclusion des décrets, est donnée dans le cadre de leurs attributions respectives à :

M. Adolphe Touffait, directeur civil du cabinet.

M. le colonel d'artillerie Cogny, directeur militaire du cabinet.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Cabinet civil du sous-secrétaire d'Etat à l'armement.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'armement,

Vu les décrets des 22 et 31 octobre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 31 octobre 1947 relatif aux attributions du ministre des forces armées;

Vu le décret du 4 novembre 1947 fixant les attributions du secrétaire d'Etat aux forces armées et du sous-secrétaire d'Etat à l'armement,

Arrête :

Art. 1er. — Sont nommés membres du cabinet civil du sous-secrétaire d'Etat à l'armement, pour compter du 5 novembre 1947 :

Directeur de cabinet.

M. Alof de Louvencourt, inspecteur des finances.

Chef de cabinet.

M. Jean Lecanuet, agrégé de l'Université.

Chef adjoint de cabinet.

M. Maurice Granger, licencié en droit.

Chargé de mission.

M. François Watine, auditeur au conseil d'Etat.

Attachés parlementaires.

M. Armand Ristorcelli.

Mlle Odette de Coccola, sous-chef de bureau au ministère de l'éducation nationale.

SECRÉTARIAT PARTICULIER DU MINISTRE

Chef du secrétariat.

Mme Odette de Meynard.

Mlle Simone Lemonnier.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

JOANNÈS DUPRAZ.

Délégation de signature.

Le sous-secrétaire d'Etat à l'armement,

Vu les décrets du 31 octobre 1947 et n° 47-2111 du 4 novembre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret du 31 octobre 1947 relatif aux attributions du ministre des forces armées;

Vu le décret du 4 novembre 1947 fixant les attributions du secrétaire d'Etat aux forces armées et du sous-secrétaire d'Etat à l'armement;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 6 novembre 1947 autorisant le secrétaire d'Etat aux forces armées et le sous-secrétaire d'Etat à l'armement à déléguer leur signature,

Arrête :

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. de Louvencourt, directeur du cabinet civil du sous-secrétaire d'Etat à l'armement, pour signer tous actes, arrêtés et décisions de la compétence du sous-secrétaire d'Etat, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

JOANNÈS DUPRAZ.

GUERRE

Homologation de grades au titre des F. F. C. I.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Décrète:

Art. 1er. — Rectificatif au décret du 26 septembre 1945 (*Journal officiel* du 18 octobre 1945):

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Schmitt (François).

Lire:

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Schmitt (François), né le 19 novembre 1895.

EX-12e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Zenatti (André).

Lire:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1943.)
M. Zenatti (André), né le 31 mars 1912.

EX-11e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bahr (Marcel).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bahr (Marcel), né le 25 août 1919.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Deplante (Marcel).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Deplante (Marcel), né le 25 novembre 1892.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Violet (Georges).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Violet (Georges), né le 26 mai 1912.

Art. 2. — Rectificatif au décret du 26 octobre 1945 (*Journal officiel* du 20 novembre 1945):

EX-1re REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Fedot (Edmond).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Pedot (Edmond).

EX-5e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lasme (Georges).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Lasne (Georges), né le 23 juin 1888.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ciry (Roger).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Giry (Roger), né le 1er septembre 1909.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Binois (Georges).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Binois (Georges), né le 6 novembre 1912.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Schekoff (Alexis).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Tchekoff (Alexis), né le 14 février 1921.

EX-12e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Fabro (Raymond).

Lire:

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er avril 144.)
M. Farro (Raymond), né le 18 mars 1909.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. France (Eugène).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. France (Eugène), né le 28 décembre 1906.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Beidot (Philippe).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bridot (Philippe), né le 3 décembre 1904.

Annuler:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Monteil (Aimé).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 octobre 1945, page 6623, colonne 1.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Vaugaucr (Charles).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Van Gaver (Charles), né le 22 janvier 1907.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Corre (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Gorre (Pierre), né le 26 février 1923.

EX-14e REGION MILITAIRE

Annuler:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Boulet (André).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 22 janvier 1946, page 566, colonne 3.

Au lieu de:

Dans le grade de médecin capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ulmann (Marcel).

Lire:

Dans le grade de médecin capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ullmann (Marcel), né le 9 avril 1909.

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
MM. Dormy (Serge).
Veyrat (Jean).
Les intéressés figurent au *Journal officiel* du 18 octobre 1945, page 6623, colonne 2.

Annuler:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Aldebert (Augustin).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 31 janvier 1946, page 9825, colonne 3, sous le nom d'Adalbert (Auguste).

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Cosse (Pierre).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Gosse (Jean), né le 27 mars 1915.

EX-15e REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Tuslanowski (Preslac).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 octobre 1945, page 6623, colonne 2, avec le grade de lieutenant et sous le nom de Tuslanowski (Czeslaw).

EX-16e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Perrutel (Marc).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Perrutel (Marceau), né le 4 octobre 1908.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er septembre 1944.)
M. Gastanis (Albert).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Castanie (Albert), né le 23 juin 1882.

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er janvier 1945.)
M. Mieutin (François).

Lire :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er janvier 1945.)
M. Nieulin (François), né le 23 juillet 1901.

Annuler :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ramade (Henri).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 23 janvier 1946, page 567, colonne 2.

Annuler :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Martinez (Ginez).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 31 janvier 1946, page 845, 2e colonne.

EX-REGION DE PARIS

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Biguet (Jean-Marie).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Biguet (Jean-René), né le 1er juin 1909.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Benouza (Georges).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Benouza (Boualem).

1e ARMEE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er septembre 1944.)
M. Cabrai (Albert).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Gabrai (Albert), né le 2 novembre 1916.

Art. 3. — Rectificatif au décret du 8 janvier 1946 (*Journal officiel* du 17 janvier 1946) :

EX-11e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dgliesposti (Louis).

Lire :

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Degliesposti (Louis), né le 12 janvier 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Garin (Cyrille).

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Garin (Cyrille), né le 1er janvier 1895.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Amevet (Marcel-Benoit).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Amevet (Marcel-Benoit), né le 27 mai 1913.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Vallin (Charles-Louis).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Vallin (Charles-Louis), né le 14 mars 1923.

EX-16e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lleroy (Félix-Irénée).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Llevot (Félix-Irénée), né le 30 novembre 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Matezyk (Stanislas).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juillet 1944.)
Matezuk (Stanislas), né le 31 octobre 1904.

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Joannin (Marcel-René).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Joannin (Marcel-René), né le 21 avril 1916.

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Salvetat (Roger).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Salvetat (Roger), né le 25 juin 1908.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Tord (Georges).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Tord (Georges).

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Perron (Paul).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Perron (Paul), né le 21 janvier 1920.

EX-REGION DE PARIS

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Alesse (Lucien).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Allesse (Lucien), né le 17 août 1920.

Art. 4. — Rectificatif au décret du 27 décembre 1945 (*Journal officiel* du 22 janvier 1946) :

EX-12e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er janvier 1943.)
M. Boissière (Marcel-André).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er janvier 1943.)
M. Boissière (Marcel-André), né le 4 janvier 1913.

Art. 5. — Rectificatif au décret du 19 janvier 1946 (*Journal officiel* du 31 janvier 1946) :

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Neugnot (Edmond).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Neugnot (Edmond), né le 15 octobre 1895.

EX-11e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Aulret (Jacques).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Maulret (Jacques), né le 6 septembre 1927.

EX-16e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Teylet (Louis-Jean).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Veylet (Louis-Jean), né le 30 septembre 1911.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Grégut (Aimé).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Grégut (Aimé), né le 5 janvier 1909.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juillet 1944.)
M. Ladau (Léo).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Landau (Léon), né le 18 décembre 1915.

Art. 6. — Rectificatif au décret du 28 décembre 1945 (*Journal officiel* du 12 février 1946) :

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er septembre 1943.)
M. Souillier (Pierre).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er septembre 1943.)
M. Souillier (Pierre), né le 30 janvier 1922.

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Siskowski (Bolosslaw).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Zyskowski (Bolesslaw), né le 28 août 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Siskowski (Bolosslaw).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Zyskowski (Bolesslaw), né le 14 septembre 1895.

EX-20e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Juisonnet (François).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Julsonnet (François), né le 29 mai 1908.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Pelug (André).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Pflug (André), né le 18 mai 1912.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1945.)
M. Cardot (Ernest).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1943.)
M. Cardot (Ernest), né le 30 mars 1894.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Arburger (Marcel),

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Arburger (Marcel), né le 20 novembre 1904.

EX-REGION DE PARIS

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(rang du 1er mai 1944.)
M. Canon (Pierre-Octave).

Lire :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(rang du 1er janvier 1944.)
M. Cano (Pierre-Octave), né le 26 janvier 1906.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er avril 1942.)
M. Tournette (Pierre-Guy)

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er février 1942.)
M. Tourette (Pierre-Guy), né le 12 janvier 1917.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
M. Dacorno (Pierre).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
M. Dagorno (Pierre), né le 19 septembre 1897.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
M. Higuet (Jean-René).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
M. Biguet (Jean-René), né le 4 juin 1909.

DIVERS

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er janvier 1944.)
M. Breiller (Roger).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er janvier 1944.)
M. Breillier (Roger), né le 14 septembre 1923.

A. F. A. T.

RÉGION DE PARIS

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
Minier (Raymonde).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
Minier (Raymond-Louis-Eugène), né le 21 décembre 1909.

ETRANGERS

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
M. Gembaromski (Simon).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)
M. Gembarowski (Simon), né le 25 février 1923.

Art. 7. — Rectificatif au décret du 27 mai 1946 (*Journal officiel* du 2 juin 1946) :

EX-REGION DE PARIS

Annuler :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Labia (Yves-Marie).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 13 novembre 1946, page 9566, 1re colonne, sous le nom de Labia (Yves-Marie).

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Varnier (Moïse).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Varrier (Moïse), né le 25 octobre 1899.

EX-6e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er décembre 1943.)
Gohand (Pierre).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gomand (Pierre), né le 26 avril 1902.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Prevot (Marcel).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Prevost (Daniel), né le 27 juin 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er août 1944.)
Chameroy (Paul).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Chameroy (Paul), né le 12 février 1927.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er août 1944.)
Combraque (Pierre).

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Combraque (Pierre), né le 15 mai 1921.

EX-16e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er février 1944.)
Fernandez (Martha).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Fernandez (José), né le 10 septembre 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er août 1944.)
Bartelliti (Lucien),

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er août 1944.)
Bartoletti (Lucien), né le 11 décembre 1903.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Triqueros (Sébastien).
Mortagne (Salvador),

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Trigueros (Sébastien), né le 20 janvier 1911.
Montagne (Salvador), né le 17 janvier 1916.

Annuler :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Ruiz (Dionisis)

L'intéressé figure au *Journal Officiel* du 2 juin 1946, page 4813, colonne II, sous le nom de Ruiz (Denis), dans le grade de sergent-chef.

EX-18e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Daure (Eugène),

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Daure (Eugène), né le 22 mai 1909.

Art. 8. — Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République français.

Fait à Paris, le 28 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.
PAUL BÉCHARD.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur ;

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur ;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur ;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Décrète :

Art. 1er. — Rectificatif aux décrets des 12 et 13 juin 1946 (*Journal officiel* du 19 juin 1946) :

EX-1re REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Balastre (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bolastre (Jean), né le 12 août 1909.

EX-2e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Avanas (André).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Avenas (André), né le 24 mars 1907.

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juillet 1944.)
Milliou (Joseph).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Hilliou (Joseph), né le 18 août 1916.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Maggio (René-Louis).
Sauchez (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Maggiorini (Louis), né le 7 octobre 1926
Sanchez (Jean), né le 14 août 1905.

EX-1e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Baizan (Eugène).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Balsan (Eugène), né le 27 septembre 1896.

EX-5e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er mars 1944.)

Periault (Pierre).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Pinault (Pierre), né le 16 septembre 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er décembre 1945.)

Maurel (Pierre).

Lire:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er juin 1944.)

Maurel (Pierre), né le 25 avril 1925.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er octobre 1943.)

Beaupin (Bernard).
De La Fontenay (Gérard).
Lagier (Gérard).
Millet (Maurice).

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er mars 1944.)

Delorme (Jean).	De La Brière (Eugène)
Sadorge (Noé).	Varin (Jules).
Damas (Gilbert).	Rion (René).
Gallon (Elie).	Bouvier (Jean).
Havet (Michel).	Brigot (Marcel).
Honore (Maurice).	Fauconnier (René).
Léger (Bernard).	Fauveau (Lucien).
Barnault (Roger).	Favre (Pierre).
Ferrand (Pierre).	Gaillard (Henri).
Godet (Lucien).	Hurelle (Jacques).
Goy (Jean).	Vallée (Louis).
Malarange (Marcel).	Garnier (Jacques).
Ruot (Louis).	Kroul (Georges).
Masson (Henri).	Poupols (Marius).
Giboulet (Albert).	Rousseau (Jean).
Gillet (Raymond).	Sevestre (René).
Lecœur (Gaston).	Puerrot (Léon).
Leguay (Gérard).	Tressou (Guy).
Loyau (Pierre).	Menginou (Albert).
Morvan (Robert).	Peiterin de Saint-André (François).
Dumay (René).	Marjolet (Victor).
Gautier (Yvan).	Tanvier (Robert).
Gilton (Maurice).	Bailly (Marcel).
Loeillet (Robert).	Bernard (Roger).
Niemec (Alexis).	Perinet (Roger).
Beaufrère (Maurice).	Vigna (Clément).
Dargent (François).	Caillez (Yvan).
Dupuis (Lucien).	Kasier (Louis).
Alibert (Félix).	Klein (Désiré).
Grenin (Roger).	Lejars (Georges).
Hivert (Daniel).	Loiseau (Claude).
Lefevre (A.-Eugène).	Miguet (Pierre).
Maurice (Henri).	Jouen (André).
Rigolet (Maurice).	Langlois (René).
Santantonio (Louis).	Monnureau (Roland).
Vinauger (Gérard).	Campergne (Germain).
Braconne (Marius).	Mazurier (Marcel).
Pauwels (Francis).	Poisson (Robert).
Arnaud (Amédée).	Beellade (Honoré).
Butot (André).	Bertrand (Roland).
Bascard (René).	Brun (Roger).
Caudet (Raymond).	Caillard (Maurice).
Greuin (René).	Cereys (Robert).
Greuin (Pierre).	Chalant (Roger).
Mazille (Bernard).	Depezay (Georges).
Perlaud (Pierre).	Furet (Edgard).
Rouballay (André)	Deschamps (Fernand).
Salbrou (Maurice).	Guyot (Paul).
Soubrat (Edmond).	Valencon (Pierre).
Thiault (Georges).	

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er juillet 1943.)

Lakar Ben Ali.

Lire:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er janvier 1944.)

Léger (Bernard), né le 22 juillet 1922.

Lire:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er juin 1944.)

Delabrière (Eugène), né le 26 juillet 1919.

Lire:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er juin 1944.)

Barnault (Roger), né le 22 juillet 1920.
Guyot (Paul), né le 31 mai 1913.
Campergue (Germain), né le 22 octobre 1922.
Deschamps (Fernand), né le 21 octobre 1911.
Godet (Lucien), né le 14 juin 1917.
Ruot (Louis), né le 25 juin 1918.
Ferrand (Pierre), né le 28 juin 1914.

Lire:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er juillet 1944.)

Goy (Jean), né le 12 septembre 1908.

Lire:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er août 1944.)

Malaranche (Marcel), né le 1er mai 1916.

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.

(Rang du 1er décembre 1943.)

Sadorge (Noé), né le 21 mars 1912.

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.

(Rang du 1er décembre 1943.)

Damas (Gilbert), né le 6 février 1913.
Varin (Jules), né le 11 mars 1905.

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.

(Rang du 1er décembre 1943.)

Rion (René-Firmin), né le 11 juillet 1904.

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.

(Rang du 1er juin 1944.)

Chatelet (Jean), né le 5 septembre 1925.
Masson (Robert), né le 14 juin 1910.

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.

(Rang du 1er juillet 1944.)

Furet (Edgard), né le 18 mai 1901.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er octobre 1943.)

Millet (Maurice), né le 13 décembre 1905
Beaupin (Bernard), né le 12 mai 1905.
Alibert (Félix), né le 29 novembre 1903
Lagier (Gérard), né le 7 avril 1910.

Lire

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er décembre 1943.)

Signoret (Edmond), né le 21 octobre 1913

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er décembre 1943.)

Delorme (Jean), né le 29 septembre 1920.
Dargent (François), né le 29 janvier 1920.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Perinet (Roger), né le 19 octobre 1925

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er mai 1944.)

Maurice (Henri), né le 2 février 1895.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Pierrot (Léon), né le 25 juillet 1894.
Vinauger (Gérard), né le 12 novembre 1918.
Hivet (Daniel), né le 25 novembre 1920.
Loiseau (Claude), né le 15 avril 1925.
Lejars (Georges), né le 16 octobre 1908.
Klein (Désiré), né le 27 octobre 1923.
Fauconnier (René), né le 13 mars 1914.
Brigot (Marcel), né le 28 octobre 1899.
Bouvier (Jean), né le 3 juillet 1923.
Santantonio (Louis), né le 9 novembre 1901.
Lakdar ben Ali, né le 20 mars 1912.
Kroul (Georges), né le 25 mars 1918.
Tressou (Guy), né le 30 décembre 1914.
Bordier (Henry), né le 12 octobre 1905.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juillet 1944.)

Tanvier (Robert), né le 24 octobre 1926.
Gaillez (Jean), né le 28 février 1925.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er août 1944.)

Miguet (Pierre), né le 24 octobre 1922.
Lefèvre (André), né le 2 décembre 1899.
De La Fontaine de Fontenay (Gérard), né le 30 septembre 1917.
Gaillard (Henri), né le 1er juin 1876.
Greuin (Roger), né le 1er février 1912.
Rigolet (Maurice), né le 13 février 1893.
Kasier (Louis), né le 26 août 1924.

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.

(Rang du 1er juin 1944.)

Morvan (Robert), né le 18 mars 1914.
Vigna (Clément), né le 28 août 1923.

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.

(Rang du 1er août 1944.)

Braconne (Marius), né le 6 octobre 1922.
Pauwels (Francis), né le 21 août 1920.

Lire:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juillet 1943.)

Pitevin de Saint-André (François), né le 3 avril 1923.

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Menginou (Albert), né le 3 février 1915

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juillet 1944.)
Gaudet (Raymond), né le 9 octobre 1925.

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er août 1944.)
Bailly (Marcel), né le 22 décembre 1902.
Poisson (Robert), né le 13 novembre 1894.
Arnaux (Amédée), né le 1er avril 1918.
Greuin (René), né le 22 mars 1924.
Greuin (Pierre), né le 24 novembre 1922.
Marjolet (Victor), né le 21 juillet 1900.
Gascard (René), né le 11 novembre 1903.
Butot (André), né le 16 février 1908.

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bechade (Honoré), né le 4 mars 1923.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1942.)
Honoré (Maurice), né le 13 avril 1920.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er janvier 1943.)
Gallou (Elie), né le 20 mars 1903.
Chalault (Roger), né le 23 janvier 1921.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er février 1943.)
Chillard (Maurice), né le 7 août 1919.
M. Mazille (Bernard), né le 19 avril 1927.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er février 1944.)
Hurelle (Jacques), né le 9 février 1920.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er mai 1944.)
Favre (Pierre), né le 7 juin 1912.
Louen (André), né le 21 février 1909.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Sevestre (René), né le 22 novembre 1923.
Dupuis (Lucien), né le 21 juin 1920.
Soubrat (Edmond), né le 27 novembre 1924.
Loyau (Pierre), né le 31 mai 1921.
Gillet (Raymond), né le 28 janvier 1920.
Langlois (René), né le 1er juillet 1920.
Havet (Michel), né le 21 juillet 1924.
Monmureau (Roland), né le 8 novembre 1904.
Beaufrère (Maurice), né le 10 août 1926.
Gaultier (Jean), né le 12 mars 1923.
Garnier (Jacques), né le 23 janvier 1925.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juillet 1944.)
Pinault (Pierre), né le 16 septembre 1924.
Le Guay (Gérard), né le 24 octobre 1910.
Cereys (Roland), né le 16 juillet 1904.
M. Brun (Roger), né le 23 janvier 1920.
Bertrand (Roland), né le 19 novembre 1915.
Sabrou (Maurice), né le 11 septembre 1926.

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er août 1944.)
Depezay (Georges), né le 26 août 1907.
Rousseau (Jean), né le 30 octobre 1924.
Mazurier (Marcel), né le 21 septembre 1917.
Niemec (Alexis), né le 25 juin 1924.
Lœillet (Robert), né le 21 novembre 1909.
Thiault (Georges), né le 23 avril 1906.
Rouballay (André), né le 1er janvier 1925.
Lecœur (Gaston), né le 18 mai 1920.
Giboulet (Albert), né le 29 février 1917.
Poujols (Marius), né le 27 octobre 1898.
Gitton (Maurice), né le 8 juillet 1918.
Vallée (Louis), né le 13 octobre 1919.
Fauveau (Lucien), né le 22 novembre 1915

EX-6e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er septembre 1944.)
M. Gosselin (Robert).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Josselin (Robert), né le 14 janvier 1915.

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Kebout (Freddy).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Rebout (Freddy), né le 14 janvier 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1943.)
M. Rollion (Charles).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1943.)
M. Mollion (Charles), né le 28 octobre 1899.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Charlot (André).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Charlut (André), né le 20 juin 1908.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er novembre 1943.)
Reuchet (Jacques).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Reuchet (Jacques), né le 9 août 1923.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juillet 1944.)
Funet (Humbert).
Hilaine (Georges).
Guillemin (Michel).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juillet 1944.)
Fumey-Humbert (Fernand), né le 21 septembre 1923.
Hilaire (Georges), né le 23 septembre 1924.
Guillermin (Michel), né le 19 septembre 1925.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er avril 1944.)
Gouin (Jean).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er avril 1944.)
Gonin (Jean), né le 15 octobre 1925.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Audregni (Louis).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Andrejni (Louis), né le 9 août 1923.

EX-9e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1943.)
M. Thebault (Camille).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 2 mai 1943.)
M. Thebault (Camille), né le 23 avril 1906.

EX-11e REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Le Quillier (Alain-Auguste).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 15 mai 1947, page 4505, colonne 1, sous le nom de Le Cuillier (Alain-Auguste).

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Draglier (Emile).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Draghi (Emile), né le 30 octobre 1904.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gueguen (Corentin).
Quemerchedec (Yves).
Guigan (Paul).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Gueguen (Corentin), né le 22 novembre 1919.
Quenerchduc (Yves), né le 11 mars 1923.
Guegan (Paul), né le 28 juin 1896.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Kervarec (Auguste).
Jacq (François.
Guizeau (Alexis).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Kervarec (Auguste), né le 24 août 1916.
Jacq (François), né le 31 mai 1917.
Guezeau (Alexis), né le 7 septembre 1918.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er mars 1944.)

Salaun (Roger).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er mars 1944.)

Salaun (Joseph), né le 28 juin 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er mai 1944.)

Quelever (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mai 1944.)

Quelever (Jean), né le 12 août 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er mai 1944.)

Le Grel (Emilien).
Le Heinauff (Joachim).
Drunet (Marcel).
Jacob (François).
Fayot (Joseph).
Liney (Jean).
Le Blave (Jean).
Le Bouch (Robert),

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er mai 1944.)

Le Grel (Emilien), né le 12 novembre 1920.
Le Henauff (Joachim), né le 5 janvier 1910.
Drumel (Marcel), né le 18 mars 1903.
Jacob (François), né le 1er juillet 1920.
Fayo (Joseph), né le 8 décembre 1900.
Linçy (Jean), né le 15 janvier 1924.
Le Blavec (Jean), né le 20 septembre 1922.
Le Boulch (Robert), né le 22 février 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Chamet (Joseph).
Aunice (Roger).
Amiran (Lucien).
Burdon (Emmanuel).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Chanut (Joseph), né le 27 mars 1926.
Amice (Roger), né le 16 juillet 1925.
Audran (Lucien), né le 23 décembre 1919.
Burdan (Emmanuel), né le 11 novembre 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er janvier 1945.)

Le Galle (Jules).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er janvier 1945.)

Le Gallo (Jules), né le 16 octobre 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er avril 1945.)

Offrelle (Léon).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er avril 1945.)

Offrele (Léon), né le 12 septembre 1922.

EX-12e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 20 janvier 1943.)

M. Montaudon (Léonard).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)

M. Montaudon (Léonard), né le 22 janvier 1901.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1943.)

M. Montaudon (Jean-Marcel).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)

M. Montaudon (Jean-Marcel), né le 2 juillet 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Desassis (André).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Desassis (Pierre-Louis), né le 16 avril 1920.

EX-13e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er février 1944.)

Peletan (René).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er février 1944.)

Pelatan (René), né le 15 février 1912.

EX-14e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Steen (Oscar).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Stern (Oscar), né le 5 juin 1900.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1945.)

M. Bardin (Henri).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1943.)

M. Bardin (Henri), né le 21 décembre 1903.

Annuler :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er février 1944.)

Louis (Raymond).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 19 juin 1946, page 5135, colonne 2, avec le grade de lieutenant.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er décembre 1943.)

Limasset (Alfred-Marcel).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)

M. Limasset (Alfred-Marcel), né le 18 octobre 1912.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Boudaras (Gabriel).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Boudarias (Gabriel), né le 12 septembre 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1944.)

Chalabreyme (Charles).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1944.)

Chalabreysse (Charles), né le 20 janvier 1920.

EX-15e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er novembre 1943.)

M. Botolino (Jean-Marie).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er novembre 1943.)

M. Bertolino (Jean-Marie), né le 6 mars 1906.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Madvedowsky (Schloma).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Medvedowski (Schléma), né le 20 février 1891.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Montauster (Robert).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Montausier (Robert), né le 5 avril 1909.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Gavagni (Emile).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Cavagni (Emile), né le 30 décembre 1903. 1903.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Droult (Constant-Emile),

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Drouet (Constant-Emile), né le 31 décembre 1915.

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Arnaldi (Joseph),

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Arnaldi (Joseph), né le 2 août 1926.

EX-16e REGION MILITAIRE.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Condon (Eugène),

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Gonon (Eugène), né le 21 octobre 1884.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Huhn (Eugène),

Lire:

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Kuhn (Eugène), né le 13 juillet 1899.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Villeneuve (Henri).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Villeneuve (Henri), né le 12 décembre 1900.

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Cassaget (René).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Cassagnet (René), né le 21 juillet 1912.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aizannay (Roger).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aizenman (Roger), né le 6 octobre 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Marsand (Edouard).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Marsaud (Edouard), né le 9 février 1924.

EX-20e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ferry (Pierre-Marie).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Ferry (Pierre-Marie), né le 8 octobre 1906.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Collet (Bernard).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Collet (Bernard), né le 17 novembre 1914.

DIVERS

Au lieu de:

Dans le grade de colonel.
(Rang du 25 mars 1945.)
M. Hais (Louis).

Lire:

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Hais (Louis), né le 9 octobre 1884.

EX-REGION DE PARIS

Au lieu de:

Dans le grade de sergent
(Rang du 1er juin 1944.)
Ruault (Henri).

Lire:

Dans le grade de sergent
(Rang du 1er juin 1944.)
Rault (Henri), né le 12 novembre 1919.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Guyot (Joseph).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Guyot (Joseph), né le 4 mai 1904.

Annuler:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Clautraux (Henri).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 26 novembre 1946, page 9943, 2e colonne, sous le nom de Clauteaux, dans le grade de sous-lieutenant.

Etrangers.

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Damazo-Gomez.

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Damazo-Gomez (Antonaz), né le 10 novembre 1915.

REGION DE PARIS

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Taranella (Augustin).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Taravella (Augustin), né le 4 août 1899.

Art. 2. — Rectificatif au décret du 19 juin 1946 (*Journal officiel* du 27 juin 1946):

EX-1re REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Gabelle (André).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Gabelle (André), né le 21 janvier 1908.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant
(Rang du 1er mai 1945.)
M. Messager (Félix).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Messager (Félix), né le 6 février 1916.

EX-2e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Guidicilli (Robert).

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Guidicelli (Robert), né le 14 octobre 1911.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Gibaud (Charles).
M. Duclaix (André).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Giraud (Roger), né le 14 avril 1909.
M. Ducatez (André), né le 20 septembre 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Belleguier (Raymond).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bellinguier (Raymond), né le 27 avril 1918.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Guerlette (Arsène).
M. Leviette (Gaston).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Guerbette (Arsène), né le 12 mai 1895.
M. Levrette (Gaston), né le 20 octobre 1908.

EX-3e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. de Vanfleury (Guy).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. de Vaufleury (Guy), né le 4 septembre 1918.

EX-5e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Chevillon (Lucien).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Chevillion (Lucien), né le 22 janvier 1920.

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Houzet (Marcel).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er octobre 1943.)
M. Houzet (Marcel), né le 25 janvier 1906.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Aurousset (Raymond).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Aurousset (Raymond), né le 9 septembre 1909.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Marret (Claude).
M. Parlebas (Jacques).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Marret (Claude), né le 29 septembre 1924.
M. Parlebas (Jacques), né le 6 juin 1915.

EX-9e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Donnart (Mathieu).

Lire :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Donnard (Mathieu), né le 30 juillet 1904.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Martin (Edouard).
M. Pinault (Jean).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Martin (Edouard), né le 8 août 1921.
M. Pinault (Jean), né le 17 octobre 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Hamon (Armand).
M. Krebs (Louis).

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Hamon (Armand), né le 24 décembre 1911.
M. Krebs (Louis), né le 11 mai 1886.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Touboulur (François).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Touboulic (François), né le 25 novembre 1899.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Le Maugne (Yves).
M. Le Borgne (Georges).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Le Moigne (Yves), né le 7 mars 1925.
M. Borgne (Georges), né le 17 mars 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Carro (René).
M. Jeuneu (Emile).
M. Le Guyadier (François).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Caro (René), né le 18 juin 1922.
M. Jeneu (Emile), né le 7 février 1921.
M. Le Guyader (François), né le 16 mars 1912.

EX-11e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Feutien (Pierre).

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Feutren (Pierre), né le 10 novembre 1913.

Annuler :

Dans le grade de colonel.
(Rang du 25 mars 1945.)
M. Hais (Louis).
L'intéressé figure au *J. O.* du 19 juin 1946, page 5436, colonne 3, catégorie « Divers ».

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Gallon (Charles).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Gallou (Charles), né le 5 novembre 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Le Garrec (Pierre).
M. Poujade (Ludovic).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Le Gorrec (Pierre), né le 13 avril 1905.
M. Poujade (Noël), né le 25 décembre 1899.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. David (Yves).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. David (Yves), né le 1er avril 1912.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1945.)
M. Donias (Marcel),

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Donias (Henri), né le 22 avril 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dagoin (Jean).
M. Forgeaux (Benjamin).
M. Bescoud (François),

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dagorn (Jean), né le 26 septembre 1918.
M. Forgeoux (Benjamin), né le 19 juin 1904.
M. Bescond (François), né le 11 septembre 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Queinec (Arthur),

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Queinec (Arthur), né le 18 septembre 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Kerdhas (Francis),

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Kerhoas (François), né le 1er décembre 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Darang (Roger).
M. Gabel (Yves),

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Durand (Roger), né le 18 juin 1922.
M. Cabel (Yves), né le 10 octobre 1912.

EX-12e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Galinat (Théodore),

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Galinat (Théodore), né le 4 octobre 1896.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Possemard (Pierre),

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Passemard (Pierre), né le 20 juin 1900.

EX-14e REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Lyvet (Georges).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 octobre 1945, page 6623, colonne 2.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Roche (Georges-Désiré).

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Roche (Georges-Désiré), né le 28 mars 1902.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Medevaud (René).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Megevand (René), né le 27 octobre 1917.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Angennay (Francisque).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ancennay (Francisque), né le 9 janvier 1921.

EX-16e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. de Roque-Ruamel (Marcel).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. de Roquemaurel (Marcel), né le 10 juillet 1924.

EX-17e REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade de capitaine
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Mallet (Jean-Germain).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 octobre 1945, page 6623, colonne 3.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lespinet (Lucien).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lespinet (Lucien), né le 16 octobre 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lemouzi (André).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lemouzi (André), né le 19 mars 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Fleurisson-Marie (Paul-Henri).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Fleurisson (Paul-Marie), né le 15 juillet 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er août 1944.)
M. Broles (Robert).
M. Malbert (Jacques).
M. Coret (Louis).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Eroles (Robert), né le 25 février 1919.
M. Nalbert (Jacques), né le 1er janvier 1917.
M. Goret (Louis), né le 27 novembre 1906.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Oursel (Charles).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Oursel (Marcel), né le 8 avril 1925.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Trespench (Paul).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Trespeuch (Paul).

Annuler :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Trespench (Paul).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 22 janvier 1946, page 567, colonne II, sous le nom de Trespuech (Paul).

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Lassauque (Maurice).

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er octobre 1943.)

M. Lassauque (Maurice), né le 18 mars 1908.

EX-REGION DE PARIS

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Meunier (René).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Meunier (Louis-Jean), né le 28 décembre 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)

M. Herrevyn (Georges).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(rang du 1er mars 1944.)

M. Herrewyn (Georges), né le 20 août 1923

Etrangers.

EX-1re REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(rang du 1er avril 1944.)

M. Epstely (Joseph).

Lire :

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(rang du 1er avril 1944.)

M. Epstein (Joseph), né le 16 octobre 1911.

EX-8e REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)

M. Martinez (José).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 1 janvier 1946, page 566, colonne 3.

EX-REGION DE PARIS

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 1er juin 1944.)

M. Grimberg (Isidore).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(rang du 8 août 1942.)

M. Grimberg (Isidore), né le 17 janvier 1923.

Art. 3. — Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;
Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;
Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attribution au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Décrète :

Art. 1er. — Rectificatif au décret du 29 octobre 1946 (*Journal officiel* du 13 novembre 1946) :

EX-1re REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)

Calmens (Lucien).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 17 janvier 1946, page 437, colonne 1, sous le nom de Calmels (Lucien-Clément), dans le grade d'adjudant-chef (17e R. M.).

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Salmon-Legegneur (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Salmon-Legagneur (Jean), né le 29 avril 1923.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Bricost (Emile).
Bertant (Eugène).
Lavigne (Buron).
Viar (Robert).
Feronville (Albert).
Freland (Clément).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Bricourt (Emile), né le 10 août 1917.
Bertaut (Eugène), né le 13 août 1906.
Lavigne-Burou (Marcel), né le 25 janvier 1905.
Viard (Robert), né le 20 novembre 1910.
Jerouville (Albert), né le 11 juin 1922.
Freland (Clément), né le 19 décembre 1904.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Boutlier (Pierre).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er décembre 1943.)

Boutlier (Pierre), né le 8 septembre 1910.

Annuler :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Fructus (Maurice).
Lemble (Henri).
Buchaillot (Paul).
Journal (Etienne).
Baillet (Albert).
Bident (Emile).
Crepin (Gaston).

Les intéressés figurent au *Journal officiel* du 17 janvier 1946, page 437, colonne 2.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Grasse (Jean).

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Grare (Jean), né le 10 février 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Tissieux (Henri).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Fisseux (Henri), né le 10 juillet 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Joly (Georges).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Joly (Jacques), né le 30 juin 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er décembre 1942.)

Bourquard (Jean).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er septembre 1942.)

Bourquard (Jean-Pierre), né le 17 novembre 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Quille (Roger).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er janvier 1944.)

Quille (Roger), né le 11 juillet 1921

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Fougeroux (André).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Fougeroux (André), né le 8 novembre 1923.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Dusauloy (Léonard).
Banka (Bruno).
Frappesange (Robert).
Broche (Armand).
Barbelot (Pierre).
Fairot (Marcel).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Dusautoy (Léonard), né le 3 octobre 1908.
Banker (Bruno), né le 1er septembre 1925.
Frappesauce (Robert), né le 4 septembre 1927.
Brochu (Armand), né le 13 août 1891.
Barbecot (Pierre), né le 9 juin 1908.
Favrot (Marcel), né le 15 avril 1911.

EX-3e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er octobre 1943.)
L'Helgouac (André).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er octobre 1943.)
L'Helgouach (André), né le 28 janvier 1922

EX-4e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Chanbaneix (Jean).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Chabaneix (Jean), né le 24 avril 1918.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Enguenard (Fernand).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1942.)
Enguehard (Fernand), né le 24 avril 1900.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Fontaine (Marcel).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Fontaine (Marcel-Julien), né le 14 avril 1914

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Krusch (Jean).
Dehostal (Jean). —
Delly (Jean).
Huyens (Alexis).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Keusch (Jean), né le 17 mars 1924.
Delhostal (Jean), né le 19 janvier 1894.
Dilly (Jean), né le 2 novembre 1926.
Huygens (Alexis), né le 19 juillet 1905.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe
(Rang du 1er juin 1944.)
Leuge (Roger).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er février 1944.)
Letiec (Roger), né le 8 janvier 1918.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe
(Rang du 1er juin 1944.)
Vernis (René).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Vernis (René), né le 8 octobre 1913.

EX-5e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er mai 1944.)
Cathala (Augustin).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Cathala (Augustin), né le 30 août 1925.

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Porrent (Jean).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Torrent (Jean), né le 24 janvier 1905.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Biao (Jean).
Bourgoignon (Kléber).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Biau (Jean), né le 27 octobre 1908.
Bourguignon (Kléber), né le 13 décembre 1911.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Moisson (William).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Moisson (Williams), né le 2 juillet 1920.

Annuler :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Perera (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 2 juin 1945, page 4811, colonne 1, sous le nom de Perrera (Jean).

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bochetto (Achille).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Bochetto (Achille), né le 27 juin 1920

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bertranmee (Gilbert).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bertranuc (Gilbert), né le 8 mars 1926.

Annuler :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Combres (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 13 novembre 1946, page 9567, colonne III, comme sergent-chef.

Annuler :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aizeman (Roger).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 19 juin 1946, page 3451, colonne I, comme sergent, sous le nom de Aizennay (Roger).

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aizennay (Roger),

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aizenman (Roger), né le 6 octobre 1922

EX-7e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er avril 1944.)
Mamable (Paul),

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er avril 1944.)
Lamalle (Paul), né le 14 août 1903

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Pechinot (Jean),

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mai 1944.)
Pechinot (Jean), né le 27 octobre 1920

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bellau (Roger),

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bellair (Roger), né le 2 avril 1914.

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Berguerant (Charles).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Berguerand (Charles), né le 10 septembre 1910.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Mogucvaud (Laurent).
Rhen (André).

Lire:

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Megevand (Laurent), né le 26 décembre 1889.
Rhem (André), né le 26 novembre 1912.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er avril 1944.)
Sanitas (Joseph).
Pougaeon (Jean).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er avril 1944.)
Sanitas (Joseph), né le 29 juin 1905.

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Pougheon (Jean), né le 29 septembre 1909.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er février 1944.)
Quentin (Marius).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er février 1944.)
Quintin (Marius), né le 28 mars 1896.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Goinard (Raymond).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Guinard (Raymond), né le 21 août 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mars 1944.)
Chabas (Louis).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mars 1943.)
Chabas (Louis), né le 13 avril 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er novembre 1943.)
Chabot (Fernand).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Chabot (Fernand), né le 22 mars 1923.

EX-9e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Disgours-Bourdet (René).
Bonero (Jean).
Pach (Marcel).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Discours-Bourdet (René), né le 5 mars 1904.
Bovero (Jean), né le 11 août 1917.
Fach (Marcel), né le 2 septembre 1907.

EX-12e REGION MILITAIRE

Annuler:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rrang du 1er juin 1944.)
Croix (René).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 2 juin 1946, page 4842, 3e colonne, sous son véritable nom Cron (René).

Annuler.

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Edmond (René).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 19 juin 1946, page 5450, 2e colonne, sous son véritable nom Emond (René).

Annuler:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Vanoverbeke (Joseph).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 2 juin 1946, page 4842, 3e colonne, dans le grade d'adjudant.

Etrangers.

EX-9e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Coolens (Jules).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er mai 1944.)
Coolens (Jules), né le 12 janvier 1925.

EX-17e REGION MILITAIRE

Annuler:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Netufor (Gabriel).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 19 juin 1946, page 5451, 1re colonne.

Art. 2. — Rectificatif au décret du 14 novembre 1946 (*Journal officiel* du 26 novembre 1946):

EX-1re REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de colonel.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Rossenfeld (Robert).

Lire:

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Rosenfeld (Robert), né le 2 juillet 1894.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1943.)
M. Hoche (Allard).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1942.)
M. Allart (Hoche-Albin), né le 14 mars 1911.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Calvanovic (Salomon).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1941.)
M. Calmanovic (Salomon), né le 19 mai 1915.

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Desnos (Louis).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 27 juin 1946, page 5793, 1re colonne.

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bost (Georges).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 12 février 1946, page 1241, 2e colonne.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er octobre 1943.)
M. Derrien (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juillet 1943.)
M. Derrien (Pierre), né le 12 juin 1913.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1943.)
M. Condier (André).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Cordier (André), né le 15 novembre 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant,
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Vaudelsesch (Jean).
M. Esperat (Paul).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant,
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Vandenesch (Jean), né le 19 mars 1917.
M. Esperet (Paul), né le 12 avril 1896.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant,
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Mansuy (Edouard).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Mansuy (Edmond), né le 4 août 1872.

EX-2e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1942.)
M. Chicy (Tadewz).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1942.)
M. Cichy (Tadeuvz), né le 15 novembre 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Saucage (Charles-Georges).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Sauvage (Charles-Georges), né le 23 septembre 1911.

EX-4e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dangoumeau (Jules).

Lire.

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dangoumau (Jules), né le 18 novembre 1891.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lauxade (Elie).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lanxade (Pierre), né le 26 août 1915.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lefèvre (Auguste).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lefebvre (Auguste), né le 1er juillet 1912

EX-5e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Devic (Franc).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Devic (Louis), né le 3 août 1898.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Baudra (Julien).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Baudru (Julien), né le 31 août 1905.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Mandron (Léonard).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Maudou (Léon), né le 22 février 1908

EX-7e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er septembre 1943.)
M. Paqueriaud (Paul).

Lire:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1943.)
M. Paqueriaud (Paul), né le 12 mars 1908.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Bonnetevre (Arthur).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Bonneterre (Arthur), né le 4 janvier 1892.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bellier (Maurice).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Sellier (Maurice), né le 31 mai 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Linger (Edmond).
M. Champrenier (Louis).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Singer (Edmond), né le 28 septembre 1915.
M. Champenier (Louis), né le 8 juin 1900.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Moutier (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Mounier (Pierre), né le 1er décembre 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Commercon (Joseph).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Commercon (Joseph), né le 6 octobre 1900.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Commercon (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Commercon (Pierre), né le 29 novembre 1897.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant,
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Commercon (Joanny).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Commercon (Joanny), né le 11 mars 1904.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant,
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Couturier (Guy).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Couturier (Guy), né le 2 février 1927.

EX-8e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Kleman (Louis).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Kleman (Boris), né le 9 juillet 1926.

EX-17e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bourquet (Gabriel).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bousquet (Gabriel), né le 30 mai 1902.

Annuler :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bousquet (Gabriel).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 29 juin 1946, page 5436, colonne 2.

Art. 3. — Rectificatif au décret du 16 janvier 1947 (*Journal officiel* du 18 janvier 1947) :

1re REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Briquet (Jean-Louis).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1944.)
M. Bricquet (Jean-Louis), né le 12 août 1913.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Cazel (Roger).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Gazel (Roger), né le 23 août 1925.

2e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Fichler (Joseph).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Eichler (Joseph), né le 1er octobre 1899.

3e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Lefèvre (Georges).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Lefebvre (Georges), né le 14 août 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Cuir (René).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Guir (René), né le 7 février 1903.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Trigent (François).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Prigent (François), né le 21 juin 1923.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Diriennie (Yves).
M. Gernignon (Emile).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Deriennic (Yves), né le 27 septembre 1907.

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Gernigon (Emile), né le 29 septembre 1911.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er septembre 1943.)
M. Girard (Alexandre).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er septembre 1943.)
M. Girard (Alexandre), né le 29 décembre 1888.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Salan (Yves).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Salaun (Yves), né le 19 novembre 1925.

4e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mai 1943.)
M. Holope (Roger).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1942.)
M. Halope (Roger), né le 19 septembre 1913.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er octobre 1943.)
M. Maurelle (Jean).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er octobre 1943.)
M. Maureille (Jean), né le 7 décembre 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lafon (Albert).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lafond (Albert), né le 26 août 1922.

5e REGION MILITAIRE

Annuler :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Greyfre de Bellecombe (Jean).
L'intéressé figure au *Journal officiel* du 26 novembre 1946, page 9944, colonne 3.

Au lieu de :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Moussis (François).

Lire :

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Mousis (François), né le 10 novembre 1903.

Au lieu de :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ecajols (Maurice).
M. Hofflat (Eugène).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Sevajols (Maurice), né le 11 avril 1915.
M. Hoffalt (Eugène), né le 14 mai 1901.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Chameil (Pierre).
M. Lavire (André).
M. Falondrane (Henri).
M. Algantata (Joseph).
M. Plochet (Espérance).
M. Aumuth (David).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Chaumeil (Pierre), né le 2 septembre 1917.
M. Larrive (André), né le 24 janvier 1909.
M. Balondrade (Henri), né le 29 août 1917.
M. Alcantara (Joseph), né le 15 décembre 1921.
M. Folchet (Espérance), né le 31 août 1906.
M. Anmuth (David), né le 10 septembre 1902.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Perrin (Jean).
M. Barreau (Marcel).
M. Rouzy (Roger).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Ferris (Jean), né le 6 septembre 1922.
M. Bareau (Marcel), né le 13 septembre 1902.
M. Rauzy (Roger), né le 29 mai 1922.

6e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er octobre 1944.)
M. Morotel (Camille).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Marotel (Camille), né le 9 août 1893.

7e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Comte (Louis).

Lire:

Dans le grade de lieutenant-colonel.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Comte (Louis), né le 24 novembre 1875.

8e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Terasse (Robert).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Terrasse (Robert), né le 29 janvier 1899.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Sauvy (Marius).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mai 1944.)
M. Souvy (Marius), né le 10 décembre 1908.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dabet (Louis).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er mars 1944.)
M. Dabert (Louis), né le 17 juillet 1907.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1943.)
M. Malipoint (Jean).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1943.)
M. Maupoint (Jean), né le 24 septembre 1907.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1943.)
M. Hristodouldvitch (Yves).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1943.)
M. Hristodoulovitch (Yves), né le 19 mars 1925.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Pérot (Emile).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er décembre 1943.)
M. Pérol (Emile), né le 9 août 1901.

9e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Chabert (Philippe).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)
M. Chapert (Philippe), né le 13 septembre 1894.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Cjuzel (Jules).
M. Quirand (Gabriel).
M. Trachier (Henri).
M. Sibilly (François).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Cluzel (Jules), né le 10 juin 1905.
M. Guiraud (Gabriel), né le 8 octobre 1895.
M. Tranchier (Henri), né le 4 août 1918.
M. Sibilli (François), né le 11 avril 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Sainson (René).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er novembre 1943.)
M. Sainson (René), né le 12 juin 1898.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Pitton (Roger).
M. Labouquette (Yves).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Pillon (Robert-Jean), né le 3 décembre 1920.
M. Larouquette (Yves), né le 5 avril 1920.

Art. 4. — Le numérotage des régions militaires de l'article 3 correspond à l'organisation territoriale actuelle.

Art. 5. — Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
PAUL BÉCHARD.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et du délégué général pour le règlement et la liquidation des forces françaises combattantes de l'intérieur,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944 fixant le statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944 relatif au statut des forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 28 mai 1947 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Décrète:

Art. 1er. — Rectificatif au décret du 12 février 1947 (*Journal officiel* du 20 février 1947).

1re REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er avril 1944.)
Bourneuf (Emmanuel).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er novembre 1943.)
Bourneuf (Emmanuel), né le 1er juin 1894.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bernad (Maurice).

Lire:

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bernard (Maurice), né le 16 février 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er février 1943.)
Recourbat (Victor).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er octobre 1942.)
Recourbat (Victor), né le 29 juillet 19

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Marais (François).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1943.)
Marais (François), né le 3 mai 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Daumas (André).

Lire :

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er avril 1944.)
Daumas (André), né le 6 juin 1896.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lovelli (Alexandre).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lavelli (Alexandre), né le 5 avril 1915.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Porilley (Maurice).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1943.)
Pirolley (Maurice), né le 23 janvier 1918.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bourgogne (Marcel).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Bourgogne (Marcel), né le 22 avril 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gallo (Claude).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gallo (Claude), né le 27 janvier 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Nicolas (André).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er novembre 1941.)
Nicolas (André), né le 10 novembre 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Benne (Ulysse).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er août 1942.)
Benne (Ulysse), né le 28 août 1910.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Le Moal (Camille).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Le Moal (Camille), né le 21 avril 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lamant (Louis).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lamant (Louis), né le 13 août 1925.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Noël (René).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Noël (René), né le 17 juin 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gallot (Pierre).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gallot (Pierre), né le 27 août 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Pessenneyer (Pierre).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Fessenmeyer (Pierre), né le 16 octobre 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Noreux (Gaston).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Noreux (Gaston), né le 10 février 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Moulin (Louis).
Lemoine (Pierre).
Lemaire (Auguste).
Leyderkkers (Emile).
Leffargue (Emile).
Guillaumin (Marcel).
Godefroy (Louis).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Moulin (Louis), né le 24 mai 1902.
Lemoine (Pierre), né le 16 juin 1898.
Lemaire (Auguste), né le 5 octobre 1904.
Leydekkers (Emile), né le 11 janvier 1900.
Laffargue (Emile), né le 19 septembre 1897.
Guillaumin (Marcel), né le 18 décembre 1906.
Godefroy (Louis), né le 25 août 1890.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lavor (Fernand).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Larvor (Fernand), né le 17 septembre 1919.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Lambert (Roland).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Lambert (Roland), né le 4 avril 1920.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er avril 1944.)
Louis (Yves).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Louis (Yves), né le 22 octobre 1922

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gastineau (René).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gastineau (Henri), né le 28 mai 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Desgraupes (Raymond).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Desgraupes (Raymond), né le 20 janvier 1927.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Germain (Guy).

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Germain (Guy), né le 31 mars 1925.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Elaid (Maurice).
Corten (Robert).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Elias (Maurice), né le 2 avril 1915.
Corten (Georges), né le 12 septembre 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Cignoux (Roger).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Cignoux (Roger), né le 11 août 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Board (Jean-Baptiste).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Board (Jean-Baptiste), né le 19 juin 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Buchaud (Constant).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Buchaud (Constant), né le 29 juin 1902.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Daguin (Edouard).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Daguin (Edouard), né le 8 février 1915.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Robain (André).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Robain (André), né le 3 janvier 1913.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Van Derhey (Pierre).
Dejardin (Pierre).
Ducassou (Georges).
Ferand (Robert).
Manny (Auguste).
Messler (Charles).
Hamoir (Raymond).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Van Derheyden (Pierre), né le 15 janvier 1896.
Dejardins (Pierre), né le 15 décembre 1914.
Ducassou (Georges), né le 22 mai 1923.
Peraud (Robert), né le 15 mai 1925.
Mouny (Auguste), né le 16 juin 1905.
Mossler (Charles), né le 26 novembre 1904.
Hamon (Raymond), né le 16 juin 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Moreau (Louis).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Moreau (Louis), né le 4 août 1908.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Marcelin (Jules).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Marcelin (Jules), né le 4 août 1910.

3e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er avril 1943.)
M. Allain (Albert).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er avril 1943.)
M. Allain (Albert), né le 8 juin 1920.

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bechet (Jean).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Bechet (Paul), né le 18 octobre 1912.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Mozan (Louis).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Mozan (Louis), né le 16 novembre 1906.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Furic (Alphonse).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Furic (Aoldphe), né le 31 juillet 1905.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Cornet (Jean).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1943.)
Cornet (Jean-Marie), né le 26 octobre 1913.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1942.)
Quinion (André).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juillet 1942.)
Quiniou (André), né le 5 septembre 1918.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
Rang du 1er avril 1944.
Elaut (Roger).

Lire:

Dans le grade de sergent.
Rang du 1er avril 1944.
Elaut (Rogerius), né le 22 septembre 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er décembre 1941).
Oger (Roger).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er décembre 1941.)
Ogor (Roger), né le 10 mars 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lefleur (Maurice).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Leflem (Maurice), né le 29 juin 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Benouail (Théophile).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Denoual (Théophile), né le 8 octobre 1891.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Launay (Léon).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mai 1944.)
Launay (Léon), né le 8 août 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Le Gouedec (Maurice).
Le Quilliec (Jean).
Piguet (Eugène).
Briand (Lucien).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Le Gouevec (Maurice), né le 14 août 1920.
Le Quillec (Jean), né le 19 mars 1921.
Piquet (Eugène), né le 6 novembre 1901.
Briend (Lucien), né le 19 juillet 1913.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lecleach (Grégoire).
Le Guillon (Pierre).
Oennari (Corentin).
Laguenan (René).

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Cleach (Grégoire), né le 11 juin 1920.
Le Guillou (Pierre), né le 5 juillet 1923.
Donnart (Corentin), né le 12 décembre 1907.
Laouenan (René), né le 11 janvier 1913.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er mars 1944.)
Corcuff (Martial.)

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juillet 1942.)
Corcuff (Martial), né le 1er novembre 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er mai 1944.)
Le Goff (Guy).

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er mars 1944.)
Le Goff (Guy), né le 24 août 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Denise (Raymond).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Denise (Raymond), né le 30 janvier 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Guellec (Jean).
Clech (Jean).
Gourmelem (Pierre).
Gaillard (Lucien).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Guellec (Jean), né le 4 novembre 1920.
Clech (Jean), né le 21 avril 1893.
Gourmelen (Pierre), né le 7 mai 1892.
Gaillard (Lucien), né le 20 janvier 1907.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Gueguer (Yves).
Dannard (Jean).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Guegen (Yves), né le 5 septembre 1919.
Donnard (Jean), né le 30 mars 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er avril 1944.)
Morin (Pierre).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)
M. Morin (Pierre), né le 2 août 1898.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er février 1944.)
Demoucl (Joseph).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er février 1944.)
Le Moucl (Joseph), né le 9 février 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Armand (Daniel).
Le Naelon (Georges).
Le Couedec (Alexandre).
Angouard (André).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er mai 1944.)
Daniel (Armand), né le 9 mars 1922.

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Le Naelou (Georges), né le 30 novembre 1922.
Le Gouedic (Alexandre), né le 21 octobre 1923.
Audouard (André), né le 19 mars 1923.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Poulard (Emile).
Pouquelle (Rémy).
Gourion (Jean).
Allain (Guillaume).
Singnard (Marcel).
Seraigne (Georges).
Mendal (François).
Mendal (Yves).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Pondard (Emile), né le 21 février 1922.
Gicquello (Rémy), né le 4 avril 1926.
Gouriou (Jean), né le 11 février 1924.
Allain-Guillaume (Ernest), né le 26 octobre 1901.
Suignard (Marcel), né le 16 janvier 1909.
Seraigne (Georges), né le 21 août 1922.
Meudal (François), né le 22 décembre 1925.
Meudal (Yves), né le 3 septembre 1904.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Hevennon (Fernand).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er mai 1944.)
Evennou (Fernand), né le 8 mai 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Viaron (Gaston).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er mai 1944.)
Viaron (Gaston), né le 16 décembre 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Ihuellou (Auguste), né le 13 juin 1911.
Boull'h (Guillaume).
Cornic (Louis).
Mamach (Etienne)
Lebias (Yves)

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Ihuellou (Auguste), né le 13 juin 1911.
Boulc'h (Guillaume), né le 3 octobre 1920
Cornic (Louis), né le 3 mars 1924.
Manach (Etienne), né le 10 septembre 1914.
Lelias (Yves), né le 5 septembre 1922.

4e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dugre (Robert).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Dugne (Robert), né le 10 mai 1923.

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Philipps (Remy).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Philipps (René), né le 2 novembre 1921

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef
(Rang du 1er juin 1944.)
Aupert (Henri).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er décembre 1943.)
Aupert (Henri), né le 21 octobre 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er octobre 1943.)
Croizet (André).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juillet 1943.)
Croizet (André), né le 20 août 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Garbarovitscls (Léon).
Krung (Henri).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Garbarovitsch (Léon), né le 11 octobre 1911.
Krug (Henri), né le 2 août 1905.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lassere (René).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lassere (Emmanuel), né le 20 septembre 1913.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Arrue (Jésus).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)
Arrue (José), né le 3 octobre 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er avril 1942.)
Guibaud (Robert).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er avril 1942.)
Guilbault (Robert), né le 28 mars 1920.

5e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lecombe (Maurice).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)
M. Lacombe (Maurice), né le 13 septembre 1917.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lemogne (José).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Lemogne (Joël-Louis), né le 23 mars 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Dupuy (Bernard).

Lire :

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Dupui (Bernard), né le 26 janvier 1904.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er avril 1944.)
Gaullard (Pierre).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er avril 1944.)
Gaillard (Pierre), né le 3 décembre 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aquera (Jésus).
Fourcray (Emile).
Mougono (Alphonse).
Bergamini (Edouard).
Cadridenc (Pierre).
Cogzard (Marcel).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Aguera (Jésus), né le 25 mars 1925.
Froucroy (Emile), né le 7 mai 1922.
Mougnou (Alphonse), né le 3 août 1895.
Bermagini (Edmond), né le 30 juin 1918.
Cabridenc (Pierre), né le 6 mai 1927.
Conrad (Marcel), né le 21 décembre 1926.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Martin (Martial).
Forment (Elie).
Leroux (Guy).
Carpi (André).
Missotte (Marcel).
Fourteau (Jules).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Martin (Martial), né le 22 août 1896.
Fourment (Elie), né le 4 septembre 1924.
Leroux (Guy-Jean), né le 5 mars 1926.
Carpi (André), né le 18 janvier 1926.
Missotte (Marcel), né le 7 octobre 1922.
Fourteau (Jules), né le 18 août 1905.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Biron (Jean).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Birou (Charles), né le 25 avril 1924.

7e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Petit (Henri).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 15 mai 1947, page 4505, 3e colonne, dans le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er février 1944.)
Menetlier (Clément).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er février 1944.)
Menetrier (Clément), né le 9 juillet 1904.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Grillet (Marcel).

Lire :

Dans le grade d'adjudant
(Rang du 1er juin 1944.)
Grillet (Marcel), né le 26 octobre 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mai 1944.)
Boge (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er novembre 1943.)
Boge (Jean), né le 29 novembre 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Monin (Jacques).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Monin (Jacques), né le 20 mai 1921.)

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Bornier (Henri).

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er août 1944.)
Bornier (Henri), né le 20 janvier 1916.

8e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er février 1944.)
Boedoz (Pierre.)

Lire :

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er février 1944.)
Boedoz (Georges), né le 24 décembre 1908.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Blois (Fernand).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)
Blais (Fernand), né le 7 février 1909.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er mars 1944.)
Castre (Marcel).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mars 1944.)
Castre (Marcel), né le 10 juin 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er mai 1944.)
Béroud (Raymond).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er février 1944.)
Béroud (Raymond), né le 21 décembre 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Vivat (Antonin).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er décembre 1943.)
Vivat (Antonin), né le 3 mars 1893.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Alix (Albert).
Fléchelle (Jean).
Charletoux (Jean).
Baretski (Jean).
Godefroy (Jean).
Pestre (Antoine).
Vallois (Raymond).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Alis (Albert), né le 12 mars 1921.
Fléchelle (Jean), né le 11 novembre 1901.
Charletoux (Jean), né le 9 septembre 1922.
Baretski (Jean), né le 17 août 1922.
Godefroy (Jean), né le 5 janvier 1920.
Pestre (Antoine), né le 2 août 1923.
Vallois (Raymond), né le 7 novembre 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Perrin (Henri).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)
Perrin (Henri), né le 6 novembre 1919.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1943.)
Jean-Jean (Ernest).

Lire:

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1943.)
Jeanjean (Ernest), né le 1er mai 1874.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Ackermann (Alphonse).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Ackermann (Alfred), né le 18 août 1917.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er février 1944.)
Gini (Louis).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er février 1944.)
Cini (Louis), né le 13 février 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mai 1944.)
Lelièvre (Jacques).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mars 1944.)
Lelièvre (Jacques), né le 29 septembre 1925.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mai 1944.)
Lacroix (Charles).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er mai 1944.)
Lacroix (Charles), né le 7 septembre 1903.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Peyrat (Lionel).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Peyrat (Léonard), né le 2 juin 1921

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Serville (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Serville (Pierre), né le 19 août 1920.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Mollon (Jules).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Mollon (Claudius), né le 13 août 1911.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Candan (Germain).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Candau (Germain), né le 30 mars 1926

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er novembre 1944.)
Caille (Emile).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er avril 1944.)
Caille (Emile), né le 9 novembre 1901

Au lieu de:

Dans le grade de caporal-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)
Barillot (Théophile).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)
Barillot (Théophile), né le 11 août 1900.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er mars 1944.)
Alarcon (Michel).

Lire:

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er avril 1944.)
Alarcon (Michel), né le 15 juillet 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er mars 1944.)
Parent (Paul).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mars 1944.)
Parent (Paul), né le 28 janvier 1922

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe
(Rang du 1er janvier 1944.)
Boussaint (Jean).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er janvier 1944.)
Baussaint (Jean), né le 8 février 1925.

9e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Boisard (Albert).
Caudron (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Boirard (Albert), né le 5 décembre 1896.
Caudron (René), né le 19 septembre 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Tasso (Albert).

Lire :

Dans le grade de caporal.

Tasso (Alban), né le 25 mai 1886.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Feyraube (Edmond).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Peyraube (Edmond), né le 27 juillet 1898.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Chauvet (Francis).
Pezon (Elie).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Chauvet (Maurice), né le 23 juillet 1917.
Pezon (André), né le 16 juin 1925.

Etrangers.

1re REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er février 1944.)

Fleck (Thomas).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er novembre 1943.)

Fleck (Thomas), né le 7 décembre 1924.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Oushoven (César).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Oushoorn (César), né le 27 avril 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Bethume (Constantin).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Bethune (Constantin), né le 22 mai 1919.

Art. 2. — Rectificatif au décret du 8 mai 1947 (*Journal officiel* du 15 mai 1947.)

1re REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade de général d'armée.
(Rang du 1er juin 1943.)

M. Frère (Aubert).

Dans le grade de général de corps d'armée.
(Rang du 1er juin 1943.)

M. Delestraint (Charles).

Lire :

Dans le grade de général des F. F. I.
(Rang du 1er juin 1943.)

M. Frère (Aubert), né le 21 août 1881.
M. Delestraint (Charles), né le 12 mars 1879.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er avril 1942.)

M. Quarre (Jean).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er février 1942.)

M. Quarre (Jean), né le 22 septembre 1919.

Au lieu de :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er mars 1944.)

M. Joineau (André).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er octobre 1943.)

M. Joineau (André), né le 17 juillet 1922.

Annuler :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Meunier (Louis).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 27 juin 1946, page 5793, 1re colonne.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1944.)

Millet (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er août 1944.)

Millet (Jean), né le 5 avril 1914.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal-chef
(Rang du 1er février 1944.)

Mechzi (Antoine)

Lire :

Dans le grade de caporal-chef
(Rang du 1er février 1944.)

Meghzi (Antoine), né le 10 juillet 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er novembre 1942.)

Mesembir (Robert).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er novembre 1942.)

Mejembir (Robert), né le 27 mai 1902.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Hautcolas (André).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Hautcolas (André), né le 2 février 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er avril 1942.)

Lansoght (Léon).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er février 1942.)

Landsoght (Léon), né le 18 novembre 1908

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Morice (Jean).
Laat (Paul).
Lonard (Louis).

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er avril 1944.)

Morice (Jean), né le 1er décembre 1919.

Lire :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Lerat (Paul), né le 10 mai 1921.
Jonard (Louis), né le 25 septembre 1899.

Annuler :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Buchaud (Constant).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 20 février 1947, page 1620, 2e colonne.

Au lieu de :

Dans le grade de 1re classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Robbi (Roger).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Robi (Roger), né le 10 novembre 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

De Grosller (Jean).
Marcadoff (Joseph).
Radal (Stanislas).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Grosller (Jean), né le 4 janvier 1925.
Mercadoff (Joseph), né le 17 janvier 1924.
Radal (Stanislas), né le 21 avril 1914.)

2e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er septembre 1943.)

M. Richez (Edmond).

Lire:

Dans le grade de commandant.
(Rang du 1er septembre 1943.)

M. Richez (Edouard), né le 26 octobre 1898.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Carpentier (Maurice).

Lire:

Dans le grade de capitaine.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Charpentier (Maurice), né le 16 mars 1908.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er octobre 1942.

M. Bourbe (Victor).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er octobre 1942.

M. Bourle (Victor), né le 29 août 1913.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er mai 1944.

M. Delorme (Raymond).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er avril 1944.

M. Delforge (Raymond), né le 29 février 1924.

3e REGION MILITAIRE

Annuler:

Dans le grade de lieutenant-colonel.
Rang du 1er juin 1944.

M. Donnard Mathieu.

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 27 juin 1946, page 5792, colonne 1.

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.
Rang du 1er juin 1944.

M. Goarant (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 janvier 1947, page 741, colonne 2.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er avril 1944.

M. Kesler (Jean).
M. Devillers (Maurice).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
Rang du 1er avril 1944.

M. Kesler (Jean), né le 14 octobre 1921.
M. Devillers (Maurice), né le 12 avril 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er juin 1944

M. Le Cuiller (Alain).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.
Rang du 1er juin 1944.

M. Le Cuiller (Alain), né le 9 septembre 1918.

Annuler:

Dans le grade de sous-lieutenant.
Rang du 1er juin 1944.

M. Aunis (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 27 juin 1947, p. 5792, colonne 2.

Annuler:

Dans le grade de souslieutenant.
Rang du 1er juin 1944.

M. Lejeune (Yves).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 janvier 1947, page 741, colonne 2.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant-chef.
Rang du 1er juin 1944.

Lesle (Eugène).

Lire:

Dans le grade d'adjudant-chef.
Rang du 1er juin 1944.

Le Lesle (Eugène), né le 21 juillet 1923.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
Rang du 1er juin 1944.

Lango (Emile).
Rioudall (Jean).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.
Rang du 1er juin 1944.

Lanco (Emile), né le 6 octobre 1912.
Rioual (Jean), né le 27 février 1922.

Annuler:

Dans le grade d'adjudant.
Rang du 1er juin 1944.

Laureau (René).
Herrou (Yves).
Furic (Adolphe).

Les intéressés figurent au *Journal officiel* du 20 février 1947, page 1620, colonne 3.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.
Rang du 1er juin 1944.

Le Bihan (Jean-François).
Vigny (René).
Le Godec (André).

Lire:

Dans le grade d'adjudant-chef.
Rang du 1er juin 1944.

Le Bihan (Jean-François), né le 15 août 1908.
Vigny (René), né le 20 janvier 1910.
Legodec (André), né le 2 août 1913.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent-chef.
Rang du 1er septembre 1944.

Baudry (Jean).
Brusq (Emmanuel).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
Rang du 1er septembre 1942.

Baudry (Jean), né le 14 mars 1901.

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.
Rang du 1er février 1944.

Brusq (Emmanuel), né le 13 août 1923.

Annuler:

Dans le grade de sergent-chef.
Rang du 1er juin 1944.

Bigot (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 20 février 1947, page 1620, colonne 3.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
Rang du 1er décembre 1941.

Busillet (Robert).

Lire:

Dans le grade de sergent.
Rang du 1er décembre 1941.

Busillet (Robert), né le 20 janvier 1920.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er octobre 1942.)

Departaut (Louis).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er octobre 1942.)

Departout (Louis), né le 2 mai 1916.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er mars 1944.)

Lautredou (Jacques).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er février 1944.)

Lautredou (Jacques-Hervé), né le 13 février 1919.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er avril 1944.)

Le Gadic (Louis).

Lire:

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er avril 1944.)

Lagadic (Louis), né le 5 mai 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er mai 1944.)

Guillou (Louis).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er mai 1944.)

Gouillou (Louis), né le 11 octobre 1922.

Annuler:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Durand (Corentin).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 20 février 1947, page 1620, colonne III.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Hemond (François).
Jegalen (Yves).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Hemon (François), né le 21 juin 1917.
Jegaden (Yves), né le 8 mars 1918.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Gennec (Louis).
Danniel (Pierre).
Cleuzion (François).
Lembourg (Joseph).
Coadoul (Arsène).
Kerujan (Etienne).
Godin (René).
Por Thial (Alexandre).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Guennec (Louis, né le 12 août 1910.
Daniel (Pierre), né le 8 avril 1907.
Cleuziou (François), né le 4 mai 1918.
Limbourg (Joseph), né le 19 mars 1923.
Coadou (Arsène), né le 23 juillet 1910.
Kervajan (Etienne), né le 26 juin 1913.
Colin (René), né le 28 octobre 1924.
Porhial (Alexandre), né le 25 mars 1917.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Bourdoulous (Paul).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er juin 1944.)

Bourdoulous (Paul), né le 8 octobre 1918.

Annuler:

Dans le grade de caporal-chef.

(Rang du 1er mai 1944.)

Le Clech (François).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 29 juin 1946, page 5449, 2e colonne.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal-chef.

(Rang du 1er mai 1944.)

Pennier (Laurent).

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.

(Rang du 1er mai 1944.)

Pennec (Laurent), né le 4 décembre 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juin 1944.)

Drevillon (Paul).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Drevillon (Paul), né le 24 septembre 1926.

Annuler:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er février 1944.)

Le Mouel (Joseph).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 20 février 1947, page 1620, 3e colonne.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er avril 1944.)

Millour (André).
Le Loup (Albert).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er avril 1944.)

Millour (André), né le 3 avril 1920.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Le Loup (Albert), né le 19 avril 1896.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er mai 1944.)

Montfort (J.-Louis).
Le Bourcicaut (Roger).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er mai 1944.)

Monfort (J.-Louis), né le 5 février 1922.

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Le Boursicaud (Roger), né le 14 mars 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Gloux (Raymond).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Gloux (Raymond), né le 21 décembre 1912.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Lorey (Henri).
Le Margueresse (Pierre).
Le Mestre (Joseph).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Lorcy (Henri), né le 5 avril 1925.
Lemagueresse (Pierre), né le 3 septembre 1924.
Le Meste (Joseph), né le 18 septembre 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Le Gras (Louis).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juillet 1944.)

Le Gras (Louis), né le 18 septembre 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Baron (Yves).
Baror (Corentin).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Baron (Yves), né le 27 décembre 1923.
Baron (Corentin), né le 9 novembre 1920.

4e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er septembre 1943.)

M. Menciere (Pierre).

Lire:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er septembre 1943.)

M. Menciere (Pierre), né le 12 avril 1898.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er février 1944.)

M. Servranex (Jean).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er février 1944.)

M. Servranckx (Jean), né le 6 septembre 1920.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Buisson (René).

Lire:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Buisson (René), né le 15 août 1900.

Annuler:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Lachèze (Armand).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 18 janvier 1947, page 741, colonne II.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Blanchier (Jean).

M. Baudinière (Alain).

Lire:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Blanchier (Jean), né le 25 septembre 1919.

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Baudinière (Alain), né le 31 octobre 1915.

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er mars 1944.)

M. Mauche (André).

Lire:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er mars 1944.)

M. Nauche (André), né le 4 avril 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er octobre 1943.)

Gibault (Louis).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er octobre 1942.)

Rigault (Louis), né le 10 juillet 1879.

Annuler:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Grenier (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 8 novembre 1946, page 9567, colonne II.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juin 1944.)

Doux (Remy).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Doux (Remy), né le 12 mai 1923.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juin 1944.)

Sabin (Marceau).

Lire:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er juin 1944.)

(6e R. M.) M. Sabin (Marceau), né le 11 mars 1921.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er janvier 1944.)

Clevares (Jean).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er janvier 1944.)

Clevarec (Jean), né le 18 avril 1925.

5e REGION MILITAIRE

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er mai 1944.)

Garcia (Henri).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 26 novembre 1946, page 9944, colonne II.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Aimirat (Jean).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Admirat (Jean), né le 11 mars 1912.

Annuler:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Cousigne (André).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 20 novembre 1945, page 7695, colonne 3.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Campot (Joseph).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Campos (Joseph), né le 9 juillet 1915.

Annuler:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Moisson (William).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 13 novembre 1946, page 9567, colonne 3.

Annuler:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Fernandez (José).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 2 juin 1946, page 4843, colonne 1.

Annuler:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Perrera (Jean).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 2 juin 1946, page 4844, colonne 1.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er novembre 1944.)

Dubois (Marceau).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Dubois (Marceau), né le 14 juillet 1908.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er janvier 1944.)

Pichat (Aimé).

Lire:

Dans le grade de sergent-chef.

(Rang du 1er janvier 1944.)

Pichat (Aimé), né le 31 décembre 1919.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juin 1944.)

Bortact (Antoine).

Lire:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juin 1944.)

Forta (Antoine), né le 5 octobre 1888.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe

(Rang du 1er juin 1944.)

Simo (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Simo (Pierre), né le 15 février 1912.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe

(Rang du 1er juin 1944.)

Squarenti (Adolphe).

Gardone (Marius).

Lire:

Dans le grade de 1re classe

(Rang du 1er juin 1944.)

Squaranti (François-Adolphe), né le 3 mai 1920.

Cardone (Marius), né le 27 novembre 1918.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Maurel (Marcel).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Maurel (Marcel), né le 19 février 1914.

Au lieu de:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Galers (Victor).

Lire:

Dans le grade de 2e classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Galeas (Victor), né le 12 avril 1924.

6e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de caporal.

(Rang du 1er juillet 1944.)

Courroy (Gilbert).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Courroy (Gilbert), né le 28 mai 1906.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal,

(Rang du 1er août 1944.)

Ferraro (Fortuné).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er août 1944.)

Ferraro (Fortuné), né le 29 janvier 1904.

Au lieu de:

Dans le grade de caporal,

(Rang du 1er août 1944.)

Rochais (Gilbert).

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.

(Rang du 1er août 1944.)

Rochais (Gilbert), né le 28 janvier 1920.

7e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Nenoud (Pierre).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Menoud (Pierre), né 19 mai 1913.

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Raimbault (Marius).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 16 novembre 1946, page 9944, colonne I.

Annuler:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Fanicher (Robert).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 26 novembre 1946, page 9944, colonne II.

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Genot (Robert).

Lire:

Dans le grade d'aspirant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Cuenot (Robert), né le 14 mars 1923.

Au lieu de:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er mars 1944.)

Guillère (Charles).

Lire:

Dans le grade d'adjudant.

(Rang du 1er mars 1944.)

Guiller (Charles), né le 22 septembre 1904.

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Valentin (Georges).

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Rang du 1er juin 1944.)

Valentin (Jean), né le 23 février 1926.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er mars 1944.)

Gmerex (Edmond).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er mars 1944.)

Gmerek (Edmond), né le 7 octobre 1924.

Au lieu de:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Covin (André).

Lire:

Dans le grade de 1re classe.

(Rang du 1er juin 1944.)

Covain (André), né le 20 novembre 1925.

8e REGION MILITAIRE

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er mars 1944.)

M. Demardirossian (Nicham).

Lire:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er mars 1944.)

M. Dermardirossian (Nicham), né le 22 février 1922.

Au lieu de:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Bourelly (Antoine).

Lire:

Dans le grade de capitaine.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Bourrely (Antoine), né le 15 décembre 1920.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er décembre 1943.)

M. Perrechon (René).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er décembre 1943.)

M. Perrochon (René), né le 15 septembre 1920.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er mars 1944.)

M. Battaclia (Marcel).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er mars 1944.)

M. Battaglia (Marcel), né le 21 février 1917.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er mai 1944.)

M. Nivagglioli (Raoul).

M. Lacoste (Léon).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er mai 1944.)

M. Nivaggioli (Raoul), né le 12 juin 1897.

M. Lacoste (Lesin), né le 13 février 1895.

Annuler:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Gauthier (Roger).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 26 novembre 1946, page 9944, colonne I, avec le prénom de Léon.

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Bellendy (Albert).

M. Coloubinon (Ilia).

M. Bianelli (Joseph).

M. Croboz (Henri).

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Rang du 1er juin 1944.)

M. Belleudy (Albert), né le 11 septembre 1915.

M. Goloubinow (Ilia), né le 16 mars 1918.

M. Pianelli (Joseph), né le 4 août 1907.

M. Groboz (Henri), né le 31 août 1906.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant,

(Rang du 1er décembre 1943.)

M. Genis (Homède).

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant,

(Rang du 1er décembre 1943.)

M. Geneix (Homède), né le 2 février 1909.

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant,

(Rang du 1er janvier 1944.)

M. Mudry-Phimo (Joseph).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er janvier 1944.)

M. Mudry (Joseph), né le 21 février 1920.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)

M. Biollex (Léon).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er février 1944.)

M. Biolley (Léon), né le 11 janvier 1899.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)

M. Pauget (Sabin).

Lire :

Dans le grade de lieutenant.
(Rang du 1er avril 1944.)

M. Pauget (Sabin), né le 26 décembre 1890.

Annuler :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Grimaud (Henri).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 19 juin 1946, page 5435, colonne III, dans le grade de lieutenant.

Au lieu de :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Cabier (Gaston).

Lire :

Dans le grade de sous-lieutenant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Cabrier (Gaston), né le 24 mai 1892.

Au lieu de :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er mai 1944.)

M. Louceguez (Pierre).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er mai 1944.)

M. Louvegnez (Pierre), né le 21 mai 1925.

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)

Gay (Joseph).

Lire :

Dans le grade d'adjudant-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Gay (Joseph), né le 8 octobre 1897.

Annuler :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Amevet (Marcel).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 17 janvier 1946, page 436, colonne III.

Annuler :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Poulat (Joseph).

L'intéressé figure au *Journal officiel* du 19 juin 1946, page 5435, colonne III dans le grade de sous-lieutenant.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Nuret (Gustave).
Mercier (Jean).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Nuret (Gustave), né le 5 mars 1912.
M. Mercier (Jean), né le 6 octobre 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er juin 1944.)

Maire (René).

Lire :

Dans le grade d'aspirant.
(Rang du 1er juin 1944.)

M. Maire (René), né le 11 juin 1923.

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Damasin (René).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er juin 1944.)

Damaisin (René), né le 13 janvier 1890.

Annuler :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Bel (François).
Bamberger (Heintz).

Les intéressés figurent au *Journal Officiel* du 17 janvier 1946, page 437, colonne I et page 436, colonne III.

9e REGION MILITAIRE

Au lieu de :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er juin 1944.)

Cros (Roger).

Lire :

Dans le grade d'adjudant.
(Rang du 1er mars 1944.)

Cros (Roger), né le 25 janvier 1922.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er novembre 1943.)

Lobise (Victor).

Lire :

Dans le grade de sergent-chef.
(Rang du 1er novembre 1943.)

Labise (Victor), né le 19 juillet 1907.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Talabert (André).
Lugerot (Marcel).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Jalabert (André), né le 7 juillet 1910.
Logerot (Marcel), né le 19 décembre 1914.

Annuler :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Vela (Joseph).

L'intéressé figure au *Journal Officiel* du 26 juin 1946, page 4841, colonne I.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Destou (François)

Lire :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er juin 1944.)

Festou (François), né le 24 février 1921.

Au lieu de :

Dans le grade de 2e classe.
(Rang du 1er août 1944.)

Tesse (Roger).

Lire :

Dans le grade de caporal-chef
(Rang du 1er août 1944.)

Tesse (Roger), né le 14 avril 1923.

A. F. A. T.

Au lieu de :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Jegalen (Yvonne).

Lire :

Dans le grade de sergent.
(Rang du 1er juin 1944.)

Jegaden (Yvonne), née le 7 avril 1924.

ETRANGERS

Au lieu de :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er janvier 1943.)

Penalva (Albert).

Lire :

Dans le grade de caporal.
(Rang du 1er janvier 1941.)

Penalva (Albert), né le 3 novembre 1897.

Art. 3. — Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal Officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 28 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres :
Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil.
PAUL BÉCHARD.

Décret n° 47-2135 du 10 novembre 1947 relatif à la rétribution des techniciens auxiliaires travaillant la nuit en équipes alternées dans les services d'exploitation des transmissions territoriales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du ministre des finances,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Les techniciens civils auxiliaires des services d'exploitation des transmissions territoriales qui travaillent par équipes alternées bénéficient, lorsqu'ils exercent leurs fonctions entre vingt et une heures et sept heures, d'une indemnité spéciale horaire de dix francs.

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er juillet 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret n° 47-2136 du 10 novembre 1947 portant modification au tarif n° 20 annexé au décret du 3 janvier 1903 sur la solde et les revues du corps de la gendarmerie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des forces armées et du ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 5 juillet 1944 plaçant la gendarmerie sous les ordres du ministre de la guerre;

Vu le décret du 3 janvier 1903 sur la solde et les revues des corps de la gendarmerie et les divers décrets qui l'ont modifié;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le tarif n° 20 (masse de musique) du décret du 3 janvier 1903 est modifié comme suit:

TARIF N° 20

(Art. 15, tableau 4, du règlement.)

Remplacer le texte actuel par le suivant:

« Fixation annuelle: 180.000 F ».

Art. 2. — Le ministre des forces armées et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet à compter du 1er janvier 1947 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres.

Le ministre des forces armées,

PIERRE-HENRI TEITGEN.

Le ministre des finances.

SCHUMAN.

Administration centrale.

Par décision ministérielle en date du 27 octobre 1947 et en application des dispositions de l'article 55 du décret n° 47-1297 du 10 juillet 1947, portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 46-2368 du 26 octobre 1946 sur les emplois réservés, MM. Tirode (Emile) et Granet (Jacques), candidats classés pour l'emploi réservé de commis d'administration stagiaire à l'administration centrale de la guerre sur la deuxième liste provisoire complémentaire publiée au *Journal officiel* du 29 août 1939, ont été intégrés dans le cadre des commis d'ordre et de comptabilité, à compter du 16 janvier 1941, date à partir de laquelle ils ont exercé, à titre précaire, un emploi de ce cadre.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

ÉCONOMIE NATIONALE

Décret n° 47-2137 du 12 novembre 1947 relatif à la création de missions d'enquêtes auprès des établissements publics de caractère industriel et commercial et des sociétés d'économie mixte.

Le président du conseil des ministres

Sur le rapport du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu l'ordonnance du 23 novembre 1944 fixant les attributions du ministre de l'économie nationale;

Vu le décret du 22 octobre 1947 portant nomination des membres du Gouvernement,

Décrète:

Art. 1er. — Peuvent être constituées par arrêté du président du conseil des ministres, du ministre des affaires économiques, du ministre des finances et du ministre duquel relève l'organisme intéressé, des missions d'enquête ayant pour objet de proposer au Gouvernement toutes mesures et réformes propres à améliorer l'organisation et le fonctionnement et à réduire les prix de revient, compte tenu des exigences de la production, des établissements publics de caractère industriel et commercial et des sociétés d'économie mixte.

Art. 2. — Les membres des missions d'enquête sont dotés de tous pouvoirs d'investigation, tant sur pièces que sur place.

Toutes les administrations publiques et tous les organismes préexistant de contrôle et d'enquête sont tenus de leur fournir, sur leur demande, tous renseignements nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Art. 3. — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et le ministre des finances sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

JULES MOCH.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 12 novembre 1947 donnant au secrétaire général du comité économique interministériel les attributions et prérogatives de secrétaire général des affaires économiques.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Cusin, secrétaire général du comité économique interministériel, reçoit en outre les attributions et prérogatives de secrétaire général des affaires économiques.

Art. 2. — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

JULES MOCH.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS

Décret n° 47-2138 du 10 novembre 1947 fixant, pour les départements visés à l'article 17, 2e alinéa, du décret du 26 décembre 1940, le terme de la période transitoire prévue par l'article 10 dudit décret concernant les retraites des anciens agents du service vicinal.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre des finances,

Vu l'article 10 (§ 2) et de l'article 17 du décret du 26 décembre 1940 fixant les modalités de rattachement des services de la voirie départementale et vicinale à l'administration des ponts et chaussées;

Vu la loi du 14 avril 1924 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, et notamment l'article 7 de cette loi,

Décrète:

Art. 1er. — Les fonctionnaires des anciens services vicinaux des départements visés à l'article 17 (2e alinéa) du décret du 26 décembre 1940 qui ont été retraités avant le 1er août 1942 demeure-

(Supplément. — Fin.)

sont affiliés aux caisses départementales de retraites aux charges et aux bénéfices desquelles ils continueront à participer.

Les retenues pour pensions civiles prélevées depuis le 1er janvier 1942 sur les traitements des intéressés par application de l'article 3 de la loi du 14 avril 1924 leur seront remboursées conformément à l'article 7 de la même loi, à charge par eux de verser aux caisses départementales de retraites dont ils relèvent les retenues prescrites par les règlements départementaux pour la période considérée.

Art. 2. — Le ministre de l'intérieur, le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

JULES MOCH.

Le ministre de l'intérieur,

ÉDOUARD DEPREUX.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret n° 47-2139 du 10 novembre 1947 tendant à allouer des indemnités aux membres des jurys des concours d'admission à des emplois de fonctionnaires et d'agents du secrétariat général à à l'aviation civile et commerciale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu le décret du 6 août 1947 fixant le statut du personnel des établissements de la navigation aérienne, modifié par le décret du 15 avril 1946;

Vu l'ordonnance n° 45-2665 du 2 novembre 1945 fixant le statut du corps des ingénieurs de la météorologie, et le décret n° 46-887 du 30 avril 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 1er de cette ordonnance;

Vu l'arrêté du 24 avril 1946 fixant le programme du concours d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques, et l'arrêté du 19 janvier 1946 fixant le programme du concours d'adjoint technique stagiaire de la météorologie;

Vu le décret n° 45-127 du 22 décembre 1945 portant transfert au ministère des travaux publics et des transports des attributions précédemment dévolues au ministère de l'air en matière d'aviation civile;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Des indemnités spéciales peuvent être allouées, dans la limite des crédits disponibles, aux membres des jurys de concours d'admission à certains emplois ci-dessus désignés de fonctionnaires et d'agents du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale, chargés de la correction des épreuves écrites ou des interrogations pratiques ou orales.

Art. 2. — Les indemnités prévues à l'article 1er sont fixées ainsi qu'il suit:

1° *Concours d'admission à l'emploi de commandant d'aérodrome*

Par copie corrigée.	
Epreuves écrites.	—
Mathématiques	18 F.
Physique ou électricité	18
Autres épreuves	15
Croquis coté	10
Langues vivantes	12

Epreuves orales.

100 F par heure d'interrogation.

2° *Concours d'admission à l'emploi d'opérateur radioélectricien.*

Par copie corrigée.	
Epreuves écrites.	—
Toutes épreuves	10 F.
Langues vivantes	8

Epreuves de manipulation ou de dactylographie: 5 F par candidat.

3° *Concours d'admission à l'emploi d'ingénieur de la météorologie.*

Par copie corrigée.	
Epreuves écrites.	—
Toutes épreuves	25 F.
Calcul	15

4° *Concours d'admission à l'emploi d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.*

Par copie corrigée.	
Epreuves écrites.	—
Physique	12 F.
Autres épreuves	10
Dessin et croquis	8
Dictée	5

Epreuves orales.

100 F par heure d'interrogation.

5° *Concours d'admission à l'emploi d'adjoint technique de la météorologie.*

Par copie corrigée	
Epreuves écrites.	—
Toutes épreuves	10 F.
Dessin	8
Dictée	5

6° *Concours d'admission à l'emploi d'adjoint administratif des établissements et services extérieurs.*

Par copie corrigée	
Epreuves écrites.	—
Composition française	12 F.
Autres épreuves	10
Arithmétique	8

Epreuves orales.

75 F par heure d'interrogation.

7° *Concours d'admission à l'emploi de commis administratif.*

Par copie corrigée.	
Epreuves écrites.	—
Sujet général	10 F.
Comptabilité publique	8
Autres épreuves	5

Toutefois, les correcteurs ou examinateurs appartenant aux services de l'aviation civile et commerciale ne reçoivent de rémunération que pour la correction des épreuves écrites des concours réunissant plus de quarante candidats. Il ne leur est alloué aucune indemnité pour les épreuves orales.

Art. 3. — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet du 1er janvier 1947.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

JULES MOCH.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret du 12 novembre 1947 chargeant un inspecteur général des ponts et chaussées des fonctions de secrétaire général aux travaux publics.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Dorges (Edouard), inspecteur général des ponts et chaussées, directeur général des chemins de fer et des transports, est chargé des fonctions de secrétaire général aux travaux publics, à dater du 1er novembre 1947.

Art. 2. — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres

PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

JULES MOCH.

Décret du 12 novembre 1947 chargeant un ingénieur en chef hors classe des ponts et chaussées des fonctions de directeur à l'administration centrale.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil et du ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M Issarte (Henri), ingénieur en chef hors classe des ponts et chaussées, est chargé, par intérim, à dater du 1er novembre 1947, des fonctions de directeur général des chemins de fer et des transports à l'administration centrale du ministère des travaux publics et des transports.

Art. 2. — Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme est

chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 novembre 1947.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
PAUL RAMADIER.

Le ministre des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme,
JULES MOCH.

Nombre des candidats à admettre au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat.

Par arrêté en date du 3 novembre 1947, le nombre maximum des candidats à admettre au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées) à la suite des concours et examen professionnel ouverts en 1947 a été fixé à 180.

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 juin 1923, modifié par décret n° 46-2592 du 21 novembre 1946, le nombre des places offertes sera réparti ainsi qu'il suit:

1° En ce qui concerne le concours: 150;
2° En ce qui concerne l'examen professionnel: 30 au minimum, 45 au maximum.

Aux termes d'un arrêté en date du 4 novembre 1947, il pourra être procédé, indépendamment des candidats qui seront admis au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat (service des ponts et chaussées) au titre métropolitain à la suite du concours et de l'examen professionnel de 1947, à l'admission de dix candidats ayant obtenu le minimum de points fixé, soit par le dernier alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 20 juin 1923 relatif au concours, soit par le septième alinéa de l'article 4 de l'arrêté du 20 juin 1923 relatif à l'examen professionnel, et qui auront souscrit l'engagement de servir pendant six années aux colonies, dans les conditions prévues par le titre VII du décret du 16 juin 1923.

La répartition des dix emplois d'ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat visée ci-dessus sera faite entre les candidats provenant du concours et de l'examen professionnel, dans les conditions ci-après, savoir:

Concours: 8.
Examen professionnel: 2.

Les demandes des candidats devront parvenir au ministère des travaux publics et des transports pour le 1er décembre 1947, terme de rigueur.

RECONSTRUCTION ET URBANISME

Homologation des barèmes applicables en matière de reconstitution agricole établie conformément à l'article 22 de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946.

Par arrêté du 22 août 1947, signé des ministres des finances, de l'agriculture, de la reconstruction et de l'urbanisme, a été homologué un barème des prix du matériel agricole applicable pour les départements suivants:

Ardèche, Bouches-du-Rhône, Doubs Drôme, Gard, Gironde, Indre, Isère, Jura, Seine-et-Oise, Vendée.

Un exemplaire de ce barème est déposé au commissariat général aux dommages de guerre et un autre à la délégation départementale à la reconstruction de chaque département intéressé.

Application à la commune de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire), des dispositions de l'ordonnance du 11 octobre 1945 instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,

Vu l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945, instituant des mesures exceptionnelles et temporaires en vue de remédier à la crise du logement, et notamment les articles 21 et 23 de ce texte;

Vu les avis du préfet d'Indre-et-Loire et du maire de Joué-les-Tours,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 21 de l'ordonnance n° 45-2394 du 11 octobre 1945 sont rendues applicables à la commune de Joué-les-Tours (Indre-et-Loire).

Art. 2. — Le directeur général de l'urbanisme et de l'habitation au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et le préfet d'Indre-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 9 octobre 1947.

Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
FRANCIS BOUR.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Décret du 10 novembre 1947 nommant le président et les membres de la commission nationale provisoire de gestion du conseil supérieur de l'ordre national des vétérinaires.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'agriculture,

Vu la loi du 23 août 1947, notamment les articles 25, 26 et 28,

Décrète:

Art. 1er. — M. Degois, docteur vétérinaire à Rambouillet (Seine-et-Oise), est nommé président de la commission nationale provisoire de gestion de l'ordre des vétérinaires.

Art. 2. — M. Brévot, sous-directeur des services sanitaires vétérinaires de la Seine à Paris;

M. Lhoste, directeur inspecteur des abattoirs au Mans (Sarthe);

M. Quentin, docteur vétérinaire à Crépy-en-Valois (Oise);

M. le professeur Petit, inspecteur général des écoles nationales vétérinaires à Paris;

M. Vuillaume, docteur vétérinaire à Lons-le-Saulnier (Jura);

M. Bellec, docteur vétérinaire à Landivisiau (Finistère),

sont nommés membres de la commission nationale provisoire de gestion du conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires.

Art. 3. — Le ministre de l'agriculture est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de l'agriculture,
MARCEL ROCLORE.

Validation pour la retraite des services effectués par les conseillers agricoles reclassés dans un cadre permanent.

Le ministre de l'agriculture et le ministre des finances,

Vu la loi du 14 avril 1924 portant réforme du régime des pensions civiles et militaires, et notamment son article 10;

Vu le décret du 2 septembre 1924 portant règlement d'administration publique pour l'application de cette loi;

Vu le décret du 17 août 1943 relatif à la rémunération des conseillers agricoles;

Vu le décret du 24 juillet 1944 relevant le taux de la rémunération allouée aux conseillers agricoles,

Arrêtent:

Art. 1er. — Pourront être validés pour la retraite conformément à l'article 10 de la loi du 14 avril 1924 et d'après les dispositions de l'article 17 du règlement général d'administration publique du 2 septembre 1924 les services effectués dans les services extérieurs ou centraux du ministère de l'agriculture en qualité de conseiller agricole par les agents qui seront reclassés dans un cadre permanent.

Art. 2. — Le directeur de l'administration générale et du personnel du ministère de l'agriculture et le directeur du budget du ministère des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 octobre 1947.

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur adjoint du cabinet,
R. LYON.

Le ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANTOINE BANSILLON.

Fonds de concours.

Par arrêté interministériel en date du 3 novembre 1947, un crédit de 4.200 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre ci-après du budget du ministère de l'agriculture de l'exercice 1947:

Chap. 305. — Indemnités pour frais de déplacements (art. 13): 4.200 F.

Par arrêté interministériel en date du 3 novembre 1947, un crédit de 22.960 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre ci-après du budget du ministère de l'agriculture de l'exercice 1947:

Chap. 305. — Indemnités pour frais de déplacements (art. 13).....	7.960 F.
Chap. 350. — Dépenses d'études et de travaux d'hydraulique et de génie rural à la charge de l'Etat (art. 2, § 2).....	15.000
	22.960 F.

Par arrêté interministériel en date du 4 novembre 1947, un crédit de 33.600 F provenant de fonds de concours a été ouvert au chapitre ci-après du budget du ministère de l'agriculture de l'exercice 1947:

Chap. 350. — Dépenses d'études et de travaux d'hydraulique et de génie rural à la charge de l'Etat.

Directions des services agricoles.

Par arrêté en date du 5 novembre 1947, sont nommés, à titre temporaire, chefs de section administrative des directions des services agricoles (6e classe), à compter du 1er septembre 1947:

M. Crognier (Yves), rédacteur à la direction des services agricoles de Seine-et-Marne.

Mlle Delmnay (Maria), rédacteur principal à la direction des services agricoles de la Savoie.

Par arrêté du 7 novembre 1947, la date d'effet de la mutation de M. Galpy, ingénieur des services agricoles, prononcée par arrêté du 13 octobre 1947, est fixée au 1er octobre 1947, au lieu du 1er novembre 1947.

Par arrêté en date du 8 novembre 1947, la nomination de Mlle Lauffenburger, commis d'ordre et de comptabilité à la direction des services agricoles des Ardennes, a été rapportée à compter du 1er septembre 1947.

MINISTÈRE DES FINANCES

Décret n° 47-2140 du 10 octobre 1947 modifiant le décret n° 45-542 du 31 mars 1945 portant fixation des traitements et classes des fonctionnaires relevant de l'administration centrale du ministère des finances.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements et aménagement des pensions des fonctionnaires de l'Etat;

Vu la loi de finances du 13 août 1947;

Vu le décret validé du 29 octobre 1945 relatif à la classification des fonctionnaires relevant de l'administration centrale du ministère des finances dans les échelles de traitement prévues par la loi du 3 août 1943;

Vu le décret n° 45-542 du 31 mars 1945 portant fixation des traitements et classes des fonctionnaires relevant de l'administration centrale du ministère des finances,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 31 mars 1945 est modifié comme suit:

« . . . . . .

« Contrôleurs des dépenses engagées:

« Hors classe	350.000 F.
« 1re classe	270.000
« 2e classe:	
« 3e échelon	255.000 F.
« 2e échelon	240.000
« 1er échelon	225.000

« La condition minimum d'ancienneté pour accéder à l'échelon supérieur est de deux années de service ».

« . . . . . .

(Le reste sans changement.)

Art. 2. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et dont les dispositions auront effet à compter du 1er juillet 1947.

Fait à Paris, le 10 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret n° 47-2141 du 10 novembre 1947 portant autorisation de dépenses, à titre d'avances, en excédent des crédits ouverts.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'article 43 de la loi de finances du 30 avril 1921;

Vu l'article 4 du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité publique;

Vu l'article 5 du décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat;

Vu la loi de finances du 13 août 1947.

Décrète:

Art. 1er. — Est autorisée, à titre d'avances, en excédent des crédits ouverts, tant par la loi de finances du 13 août 1947 que par des textes spéciaux, l'imputation au chapitre 382: « Ecole nationale supérieure des beaux arts et école nationale supérieure des arts décoratifs. — Matériel », du budget de l'éducation nationale pour l'exercice 1947, de dépenses s'élevant à la somme de 360.000 F.

Art. 2. — Les dépenses ainsi autorisées seront engagées, ordonnancées et acquittées comme en matière de dépenses budgétaires.

Art. 3. — Le présent décret sera soumis à l'approbation du Parlement dans les délais fixés par les articles 4 du décret du 25 juin 1934 et 5 du décret du 29 novembre 1934.

Art. 4. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret n° 47-2142 du 10 novembre 1947 portant affectation à la caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale, d'exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la dette publique (service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes) du terrain de l'ancien cantonnement de la Tour, dépendant de la poudrerie nationale de Bergerac.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 14 juin 1833;

Vu l'article 1er du décret du 8 janvier 1929;

Vu l'adhésion du ministre de la défense nationale, en date du 26 mars 1947, et celle du conseil d'administration de la caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale, d'exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la dette publique, dans sa séance du 23 septembre 1947,

Décrète:

Art. 1er. — Est affecté au département des finances (caisse autonome de gestion des bons de la défense nationale, d'exploitation industrielle des tabacs et d'amortissement de la dette publique, service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes), en vue de servir à l'usage de l'institut expérimental des tabacs, un terrain d'une superficie approximative de 11,50 ha, dit « cantonnement de la Tour » et dépendant de la poudrerie nationale de Bergerac.

Art. 2. — L'affectation, qui sera constatée au moyen d'un procès-verbal dressé à la diligence du S. E. I. T. A. par les représentants locaux des services intéressés, donnera lieu au versement par le S. E. I. T. A. au profit du budget annexe des poudres, de la somme de 1.350.000 F, représentant la valeur vénale de l'immeuble visé à l'article 1er.

Art. 3. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret n° 47-2143 du 10 novembre 1947 tendant à compléter le décret n° 46-2445 relatif aux indemnités pour travaux supplémentaires allouées aux personnels titulaires des administrations centrales.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre des finances,

Vu l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu la loi n° 47-1496 du 13 août 1947 portant fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles);

Vu l'article 30 de la loi n° 47-1497 du 13 août 1947 relative notamment à diverses dispositions d'ordre financier;

Vu le décret n° 46-2445 du 6 novembre 1946 relatif aux indemnités pour travaux supplémentaires allouées aux personnels titulaires des administrations centrales;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'application du décret n° 46-2445 du 6 novembre 1946 relatif aux indemnités pour travaux supplémentaires allouées au personnel titulaire des administrations centrales s'effectuera pour les titulaires des emplois d'administrateurs, administrateurs adjoints, assistants administrateurs, agents supérieurs (cadre temporaire), chefs de section et secrétaires d'administration principaux et de classe exceptionnelle, institués en vertu de l'or-

donnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945 et du décret n° 45-2414 du 18 octobre 1945, conformément aux assimilations suivantes:

1° *Cadre des administrateurs.*

a) Indemnités horaires.

Assistants administrateurs de 1er et 2e échelon = rédacteurs.

Assistants administrateurs de 3e échelon et administrateurs adjoints = rédacteurs principaux.

b) Indemnités forfaitaires.

Administrateurs de 3e classe = sous-chefs de bureau.

Administrateurs de 2e et 1re classe et de classe exceptionnelle = chefs de bureau.

Toutefois, pour les administrateurs de classe exceptionnelle, le taux moyen est porté à 25.000 F.

2° *Cadre temporaire des agents supérieurs.*

a) Indemnités horaires.

Agents supérieurs de 3e classe, 1er échelon = rédacteurs.

Agents supérieurs de 3e classe, 4e, 5e et 6e échelon = rédacteurs principaux.

b) Indemnités forfaitaires.

Agents supérieurs de 2e classe = sous-chefs de bureau.

Agents supérieurs de 1re classe = chefs de bureau.

3° *Cadre des secrétaires d'administration.*

Indemnités forfaitaires.

Chefs de section, secrétaires d'administration de classe exceptionnelle et principaux = sous-chefs de bureau.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* et cessera de recevoir application le 31 décembre 1947 en ce qui concerne les indemnités forfaitaires.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Décret portant nominations de conseillers référendaires à la cour des comptes.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1947: page 10903, 3e colonne, au lieu de: « Art. 3. — M. Sénéchal (Paul), auditeur de 1re classe à la cour des comptes... », lire: « Art. 3. — M. Sénéchal (Pierre), auditeur de 1re classe à la cour des comptes... ».

Acceptation d'un don.

Par arrêté du 25 octobre 1947, le ministre des finances a accepté, au nom de l'Etat, un don anonyme de bijoux et objets précieux.

Recomplètement des fonds d'avances des unités administratives dans les armées de terre, de mer et de l'air.

Le ministre des finances,

Sur la proposition du ministre des forces armées,

Vu la loi n° 47-581 du 31 mars 1947 portant ouverture de crédits provisoires au titre des dépenses militaires pour le deuxième trimestre de l'exercice 1947, et notamment son article 13;

Vu la loi n° 47-1426 du 1er août 1947 portant ouverture de crédits provisoires applicables aux dépenses du budget ordinaire (dépenses militaires) pour les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 1947, et notamment son article 4,

Arrête:

Art. 1er. — Par anticipation sur les dotations budgétaires ultérieures applicables à la solde des militaires non officiers et à l'alimentation de la troupe, le ministre des forces armées est autorisé à déléguer les crédits nécessaires au recomplètement des fonds d'avance constitués dans les unités en application des dispositions réglementaires.

Ces délégations par anticipation sont limitées aux sommes fixées par le tableau annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le directeur du budget et le directeur de la comptabilité publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

SCHUMAN.

TABLEAU ANNEXE

CHAPITRES	LIBELLES	LIMITE FIXÉE pour les délégations par anticipation.
		francs.
	Air.	
105	Personnel militaire. — Sous-officiers et troupe. — Soldes et indemnités	543.000.000
300	Alimentation de l'air	97.000.000
	Total pour l'air	640.000.000
	Guerre.	
	SECTION I. — MÉTROPOLE ET AFRIQUE DU NORD	
	A. — *Armée.*	
115	Solde de l'armée. — Troupes métropolitaines. — Sous-officiers et hommes de troupe	983.000.000
117	Solde de l'armée. — Affaires musulmanes. — Compagnies sahariennes. — Troupes supplétives. — Sous-officiers et hommes de troupe	72.800.000
119	Solde de l'armée. — Troupes coloniales. — Sous-officiers et hommes de troupe	146.000.000
300	Alimentation	433.000.000
7004	Solde des militaires rapatriés d'Extrême-Orient classés malades ou démobilisables	29.000.000
7005	Militaires autochtones rapatriables	30.000.000
701	Intendance. — Dépenses diverses résultant des hostilités	20.000.000
709	Gardiennage de dépôts de munition à dénaturer	3.200.000
711	Unités de garde des prisonniers de guerre. — Soldes et indemnités	119.000.000
712	Unités de garde des prisonniers de guerre. — Entretien	44.000.000
713	Entretien des prisonniers de guerre. — Dépenses communes	57.000.000
714	Entretien des prisonniers de guerre. — Dépenses particulières aux camps de prisonniers	153.000.000
715	Entretien des prisonniers de guerre employés au désobusage	5.100.000
	Total pour l'armée	2.126.000.000
	B. — *Gendarmerie.*	
123	Gendarmerie. — Solde des sous-officiers	591.900.000
	Total pour la section I	2.720.900.000
	SECTION II. — OCCUPATION	
	A. — *Armée.*	
153	Solde de l'armée. — Sous-officiers et hommes de troupe	400.000.000
350	Alimentation	105.000.000
750	Entretien des prisonniers de guerre	2.000.000
7502	Unités de garde des prisonniers de guerre	2.000.000
	Total pour l'armée	509.000.000
	B. — *Gendarmerie.*	
155	Solde de la gendarmerie. — Sous-officiers	103.000.000
	Total pour la section II	612.000.000
	RECAPITULATION	
	Section I	2.720.900.000
	Section II	612.000.000
	Total pour la guerre	3.332.900.000
	Marine.	
102	Equipages de la flotte	550.000.000
	RECAPITULATION	
	Air	640.000.000
	Guerre	3.332.900.000
	Marine	550.000.000
	Total général	4.522.900.000

Agents de change près la Bourse de Paris.

Par arrêté en date du 7 novembre 1947, M. Dufour (Claude-Louis-Gérard-Antoine) est nommé agent de change près la Bourse de Paris, en remplacement de M. Pons (Marie-Jean-Louis-Emile), décédé.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Décret n° 47-2144 du 10 novembre 1947 portant approbation d'une disposition statutaire, par application de l'article 99 (3°) de la loi du 19 octobre 1946.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi n° 46-2794 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, et notamment son article 99 (3°);

Vu les statuts de l'institut français du pétrole, des carburants et lubrifiants,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée la disposition insérée à l'article VII des statuts de l'institut français du pétrole, des carburants et lubrifiants, ainsi conçue:

« La nomination dans les cadres de l'institut du pétrole, à l'un des emplois désignés ci-après, doit toutefois être soumise à l'approbatoin expresse du Gouvernement:

1° *Station d'essais de moteurs.*

« Directeur.

« Sous-directeur.

« Ingénieur chargé de la mise au point des appareils et des méthodes de mesure.

« Ingénieur chargé des études d'essais sur la classification des carburants.

« Ingénieur chargé au laboratoire des études sur les carburants.

« Ingénieur chargé au laboratoire des études sur les lubrifiants.

« Ingénieur chargé de la direction de l'atelier.

« Technicien chargé du montage et de l'entretien des installations électriques.

« Technicien chargé de l'usinage des pièces.

« Archiviste.

2° *Centre de recherches scientifiques et techniques pour la prospection des gisements de pétrole.*

« Chef de centre.

3° *Laboratoire de physique et de chimie.*

« Chef du laboratoire.

« Ingénieur spécialiste des méthodes physiques.

« Ingénieur spécialiste des travaux de chimie physique.

4° *Département géologie.*

« Chef du département.

« Chef de travaux.

5° *Formation des cadres.*

« Ingénieur spécialiste des questions d'utilisation de carburants.

6° *Département administratif.*

« Chef du service social.

« Chef du service des achats. »

Art. 2. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,

ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances,

SCHUMAN.

Décret n° 47-2145 du 10 novembre 1947 fixant le taux des rémunérations pour travaux supplémentaires allouées au personnel titulaire de l'école nationale supérieure des mines de Paris.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'industrie et du commerce et du ministre des finances,

Vu le décret du 24 août 1939 portant organisation de l'école nationale supérieure des mines de Paris;

Vu le décret du 19 février 1932 fixant la rémunération des heures supplémentaires de travail du personnel de ladite école;

Vu le décret n° 46-2445 du 6 novembre 1946 relatif aux indemnités pour travaux supplémentaires allouées au personnel titulaire des administrations centrales;

Vu le décret n° 46-2447 du 6 novembre 1946 relatif aux taux des heures supplémentaires effectuées par le personnel ouvrier des administrations centrales;

Vu l'article 7 de l'ordonnance du 6 janvier 1945 portant réforme des traitements des fonctionnaires de l'Etat et aménagement des pensions civiles et militaires;

Vu l'article 30 de la loi de finances n° 47-1497 du 13 août 1947;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — A titre exceptionnel, il peut être alloué une indemnité forfaitaire annuelle représentative d'heures supplémentaires au bibliothécaire de l'école nationale supérieure des mines de Paris, au cas où un travail supplémentaire permanent lui serait constamment demandé en raison de ses fonctions, dans la limite des taux ci-après:

Taux maximum: 26.000 F.

Taux moyen: 13.000 F.

Art. 2. — Les heures supplémentaires, imposées aux personnels titulaires ci-après désignés de l'école nationale supérieure des mines de Paris, seront rémunérées d'après les taux suivants:

DÉSIGNATION	AU COURS D'UN MOIS		TRAVAUX EFFECTUÉS	
	jusqu'au total de quatorze heures	au delà du total de quatorze heures	les dimanches et jours fériés.	de nuit entre minuit et 7 heures.
	francs.	francs.	francs.	francs.
Caissier comptable:				
1re et 2e classe	75	90	125	150
3e et 4e classe	60	72	100	120
5e et 6e classe	50	60	84	100
Secrétaire administratif:				
1re et 2e classe	75	90	125	150
3e, 4e, 5e et 6e classe	60	72	100	120
Pour les aides-préparateurs, l'of. surveillant, l'aide-bibliothécaire et les dames sténodactylographes:				
1re, 2e et 3e classe	50	60	84	100
4e, 5e, 6e et 7e classe	45	54	75	90
Garçon de laboratoire, gardien de bureau	40	48	66	80
Homme d'équipe, ouvrier professionnel:				
De première catégorie dont la rémunération annuelle est égale ou supérieure à 48.000 F	55	66	92	110
De deuxième catégorie, dont la rémunération annuelle est égale ou supérieure à 48.000 F	48	58	80	96
Ouvrier professionnel, dont la rémunération annuelle est inférieure à 48.000 F	40	48	66	80

Art. 3. — Les indemnités et rémunérations prévues aux articles 1er et 2 ci-dessus cesseront d'être servies aux intéressés si ceux-ci sont logés conformément aux dispositions du décret du 19 février 1932.

Art. 4. — Le ministre de l'industrie et du commerce et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et aura effet, pour l'article 1er et la partie de l'article 2 concernant le caissier comptable, à compter du 1er janvier 1947, pour les autres dispositions, à compter du 1er août 1946.

Fait à Paris, le 10 novembre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'industrie et du commerce,
ROBERT LACOSTE.

Le ministre des finances,
SCHUMAN.

Mines grisouteuses.

Le ministre du commerce et de l'industrie,

Vu les décrets du 13 août 1911 et du 30 juillet 1930, portant règlement général sur l'exploitation des mines de combustibles et notamment l'article 218 de ce règlement;

Vu l'avis en date du 7 juillet 1947 de la station d'essais des charbonnages de France (C. G. n° 762 A);

Sur la proposition du directeur des mines,

Arrête:

Art. 1er. — Sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les moteurs série E et Gamma types 261, 261 *bis*, 261 *ter* à ailettes longitudinales modèle FRNA à refroidissement naturel ou FASA à ailettes soufflées, construits par la maison Breguet, 3, boulevard Vauban, à Douai, dont les caractéristiques sont définies par la notice descriptive et les plans suivants joints au présent arrêté:

0.175.741 P/M. — Ensemble en coupe du moteur 261.
0.175.733 P/M. — Ensemble en coupe du moteur 261 *bis*.
0.175.715 P/M. — Ensemble en coupe du moteur 261 *ter*.
0.151.863 P/M. — Montage de la boîte à bornes.
0.175.475. — Ensemble des dispositions.

Art. 2. — Les appareils livrés doivent être conformes aux types agréés et leurs carters, ou chacun des éléments de ceux-ci, devront avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 12 hp.

Ils doivent porter individuellement:

1° Le nom du constructeur;
2° La désignation du type agréé;
3° La date du présent arrêté;
4° Leur numéro de construction.

Si ces indications ne sont pas gravées directement, elles doivent figurer sur une plaque fixée à demeure sur les appareils.

Un certificat de conformité, une copie du présent arrêté et un procès-verbal rendant compte des conditions d'épreuve, établis les uns et les autres par le constructeur, sous sa responsabilité, doivent accompagner chaque appareil livré.

Art. 3. — Les usagers ne pourront utiliser ces moteurs que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et ses paliers ne devra pas être supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de manchons tête de câble d'un type agréé; les joints de fixation de ces manchons sur la boîte à bornes auront au moins 25 millimètres de largeur et les vis de fixation ne devront pas déboucher à l'intérieur;

3° Lorsqu'ils seront équipés d'un seul câble, l'orifice libre de la boîte à câble sera obturé par la plaque prévue à cet effet.

Art. 4. — L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Fait à Paris, le 6 novembre 1947.

Pour le ministre de l'industrie
et du commerce et par délégation
Le directeur des mines,
PERRINEAU.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu les décrets du 13 août 1911 et du 30 juillet 1930, portant règlement général sur l'exploitation des mines de combustibles, et notamment l'article 218 de ce règlement;

Vu l'avis en date du 15 juillet 1947 de la station d'essais des charbonnages de France (C.G. n° 765-A),

Arrête:

Art. 1er. — Sont agréés pour être employés dans les mines grisouteuses les « Moteurs séries E et Gamma types 316, 316 *bis*, 316 *ter* à ailettes longitudinales modèle F. R. N. A. à refroidissement naturel, modèle F. A. S. A. à ailettes soufflées », construits par la maison Bréguet, 3, boulevard Vauban, à Douai (Nord), dont les caractéristiques sont définies par la notice descriptive et les plans suivants joints au présent arrêté:

0175744 P/M. — Ensemble en coupe type 316.
0175735 P/M. — Ensemble en coupe type 316 *bis*.
0175717 P/M. — Ensemble en coupe type 316 *ter*.
0151863 P/M. — Montage de la boîte à bornes.
0175475. — Ensemble des dispositions.

Art. 2. — Les appareils livrés doivent être conformes aux types agréés et leurs carters, ou chacun des éléments de ceux-ci, devront avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 12 Hpz.

Ils doivent porter individuellement:

1° Le nom du constructeur;
2° La désignation du type agréé;
3° Leur date du présent arrêté;
4° Leur numéro de construction.

Si ces indications ne sont pas gravées directement sur l'appareil elles doivent figurer sur une plaque fixée à demeure sur les appareils.

Un certificat de conformité, une copie du présent arrêté et un procès-verbal rendant compte des conditions d'épreuve, établis les uns et les autres par le constructeur, sous sa responsabilité, doivent accompagner chaque appareil livré.

Art. 3. — Les usagers ne pourront utiliser ces moteurs que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre et ses paliers ne devra pas être supérieure à 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de manchons tête de câble d'un type agréé; les joints de fixation de ces manchons sur la boîte à bornes auront au moins 25 mm de largeur et les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur du carter;

3° Lorsqu'ils seront équipés d'une seule entrée de câble, l'orifice libre de la boîte à câble sera obturé par la plaque prévue à cet effet.

Art. 4. — L'autorisation est accordée sans préjudice des mesures que l'administration peut prendre à toute époque pour des motifs de sécurité.

Fait à Paris, le 7 novembre 1947.

Pour le ministre de l'industrie
et du commerce et par délégation:
Le directeur des mines,
PERRINEAU.

Administration centrale.

Par arrêté du 22 octobre 1947:

Le détachement de M. Paul (Robert), ingénieur militaire en chef du service des poudres auprès du ministre de l'industrie et du commerce, prendra fin à la date de la mise de cet ingénieur militaire à la disposition du ministère de la France d'outre-mer.

M. Sournastre (Jean), ingénieur militaire en chef de 2e classe du service des poudres, est placé dans la position de service détaché hors cadres auprès du ministère de l'industrie et du commerce.

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

Décret du 22 octobre 1947 portant promotion dans l'ordre du Mérite social.

Le président du conseil des ministres,

Sur la proposition du ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret du 25 octobre 1936 instituant la distinction du Mérite social, modifié et complété par les décrets des 14 février 1937, 20 juin 1937 et 21 juin 1938;

Vu l'arrêté du 16 novembre 1936 précisant les caractéristiques de la croix du Mérite social,

Décrète:

Art. 1er. — Sont promus dans l'ordre du Mérite social:

Au grade de commandeur.

M. Allanic (Jean-Marie), président fondateur de l'orphelinat des postes, télégraphes et téléphones, à Vannes (Morbihan).

M. Andrieu (Noël) administrateur de la société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

M. Blanc (Emile-Louis), président de la société mutuelle vosgienne de Nancy, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).

M. Boucheseiche (Albert-Marie), services rendus aux œuvres sociales, à Montigny-le-Roi (Haute-Marne).

M. Cochinal (Emile-Ludovic-Théodore), président de l'union départementale des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, à Chartres (Eure-et-Loir).

M. Cossonet (Paul), directeur général du secrétariat de l'association syndicale du commerce et de l'industrie, à Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

M. Cottin (Gustave-Jacques), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Nantes, à Nantes (Loire-Inférieure).

M. Courtot (Emile-Paul-Joseph), secrétaire général de la société de secours mutuels approuvée de la mutualité scolaire de l'arrondissement de Lure, à Lure (Haute-Saône).

M. Ferroud-Plattet (Maurice-Emile), président de la société nationale des sauveteurs médaillés par le Gouvernement français, à Paris.

M. Gavard (Gaston-Hyacinthe), vice-président de l'assurance mutuelle des chemins de fer français, à Paris (Seine).

M. Germain (Clément), président général de l'union des agents Paris-Lyon-Méditerranée, à Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône).

M. Godin (Nestor-Fernand-Joseph), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne et de prévoyance d'Arras, à Arras (Pas-de-Calais).

M. Gosselin (Auguste-François-Ernest), vice-président de l'union mutualiste de l'arrondissement de Cherbourg, à Gouville-sur-Mer (Manche),

M. Legras (Jules-Joseph-Alexis), secrétaire général du sanatorium des cheminots, à Paris (Seine).

M. Lenoir (Henri-Charles-Aristide), président de la caisse mutuelle de retraites pharmaceutiques, à Saint-Ouen (Seine).

M. Mares (Etienne), administrateur de la caisse autonome mutualiste et solidarité méridionale, à Montpellier (Hérault).

M. Maringue (Antoine), administrateur de la société de secours mutuels des instituteurs et institutrices de Saône-et-Loire, à Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

M. Mignonac (Pierre-Joseph-Martin), président fondateur de la mutuelle retraite des anciens combattants et veuves de l'Aveyron, à Rodez (Aveyron).

M. Mollion (Marcel-Jean-Joseph), services rendus aux œuvres sociales, à Paris (Seine).

M. Montbrand (Auguste-Henri), président du conseil d'administration de la société de retraites et de secours mutuels en faveur des agents et ouvriers des chemins de fer français, à Grenoble (Isère).

M. Perraud (Eugène-Marie-Joseph), président d'honneur de la société de secours mutuels Union des travailleurs de France, à Gouis (Maine-et-Loire).

M. Richet (Henri-Pierre-Adolphe), secrétaire général de l'orphelinat des mutualistes français, à Paris.

M. Rullier (Aristide), président de l'Union mutuelle et philanthrophique des anciens militaires et anciens combattants et familiale de tous grades et de toutes armes de la Gironde, à Bordeaux (Gironde).

M. Soufflet (Alfred-Ferdinand-Jean-Baptiste), services rendus aux œuvres sociales, à Harnes (Pas-de-Calais).

M. Si Mohamed Tazi, président de la société de bienfaisance musulmane, à Fez (Maroc).

Art. 2. — Sont promus dans l'ordre du Mérite social:

Au grade d'officier.

AIN

M. Bonnet (Louis), directeur de la caisse d'épargne Montluel, à Meximieux.

M. Commarmont (Claudius), trésorier de la société de secours mutuels des ouvriers de Montluel, à Montluel.

M. Dubost (Louis), secrétaire de la société de secours mutuels de Rillieux, le Pape et Crepieux, à Rillieux.

M. Favier (Edmond-Charles-Joseph), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Montluel, à Montluel.

M. Madras (François), directeur de la caisse d'épargne de Montluel, à Miribel.

M. Tosetti (Louis), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels La Famille bressane, à Bourg.

M. Vallet (Pierre), administrateur de la caisse d'épargne de Montluel, à Miribel.

AISNE

Mme Besset, née Forest (Annette), conseillère visiteuse de la société de secours mutuels des ouvriers de la ville de Soissons, à Soissons.

M. Bove (Henri-Louis), trésorier de la société de secours mutuels des agents de Chauny et Saint-Gobain des gares de Chauny, à Tergnier-Ognes.

M. Canac (Léonce-Fernand-Albert-Marie-Louis), correspondant de la société de secours mutuels Le Soutien mutuel des membres de l'enseignement public, à Laon.

M. Darly (Albert-Charles), receveur de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents des chemins de fer français, à Tergnier.

M. Delcourt (Gustave-Jules), président de la société de secours mutuels des agents de Chauny et Saint-Gobain des gares de Chauny, à Chauny.

M. Drache (Albert-André), président de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Tergnier.

M. Ducat (Léon-Julien-Théodore), président de la société de secours mutuels de Dizy-le-Gros, à Dizy-le-Gros.

M. Hynderick (Marcel-Louis), secrétaire de la Société postscolaire de secours mutuels et de retraite de l'arrondissement de Saint-Quentin, à Fonsomme.

M. Josselin (Lucien-Louis), conseiller de la société de secours mutuels des ouvriers de Soissons, à Soissons.

M. Lempernesse (Etienne-Arsène), vice-président de la société La Mutualité ternoise, à Tergnier.

M. Massart (Jean), trésorier de la Caisse de secours et de mutualité des comptables et agents du Trésor, à Marle.

Mme Noulet, en religion sœur Saint-Théodore (Blanche): services rendus aux hospices civils de Château-Thierry, à Château-Thierry.

M. Rousseaux (Jules-Victor), secrétaire trésorier de la société mutualiste de l'Association des voyageurs, représentants et employés des deux sexes du commerce et de l'industrie, à Guise.

M. Taelemens (Lucien), vice-président de la société de secours mutuels des médaillés militaires, à Vailly-sur-l'Aisne.

M. Weber (Charles-Hipolyte-Auguste), délégué de l'Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Saint-Quentin.

ALLIER

M. Auberger (Louis), secrétaire de la succursale de la caisse d'épargne de Moulins, à Souvigny.

M. Bastien (Marie-Edouard), vice-président de la société de secours mutuels de la verrerie de Souvigny, à Souvigny.

M. Melon (Philippe-Gilbert), membre du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Gannat, à Gannat.

M. Moine (Jean-Baptiste), administrateur de la caisse d'épargne de Montluçon, à Montluçon.

M. Petit (Ernest), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Montluçon.

ALPES (BASSES-)

M. Balp (Jean-Baptiste-Antoine), président de la société de secours mutuels de Saint-André, à Saint-André-les-Alpes.

M. Jullien (Eugène-Aimé), président de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Peyruis.

ALPES-MARITIMES

M. Augier (Siméon), président de section de la société de secours mutuels Association des mutilés des yeux de France et des colonies, à Nice.

M. Bianchi (Achille-Eugène-Etienne), secrétaire adjoint délégué de section de la société de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Beausoleil.

M. Carlon (Joseph-Laurent), secrétaire général de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Nice.

M. Chio (Claude), vice-président de la société de secours mutuels de Saint-Barthélémy, à Nice.

M. Gilly (Jules-Emile-Félix), vice-président de la société de secours mutuels Le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones, à Nice.

M. Guion (Joseph-Marius), vice-président délégué de l'Union mixte des sociétés de secours mutuels du canton de Cannes, à Cannes.

ARDECHE

M. Manson (Paul-Louis), administrateur de l'Union des sociétés mutualistes de l'Ardèche, à Saint-Symphorien-sous-Chomerac.

M. Pizette (Jean), trésorier de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, au Teil.

ARDENNES

M. Barbier (Arthur), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Sedan, à Raucourt.

M. Beche (Léon-Nicolas), vice-président de la caisse d'épargne de Rethel, à Rethel.

M. Bosquet (André-Jean-Hubert), administrateur de la succursale d'Aubigny-les-Pothées de la caisse d'épargne de Rocroi, à Rouvroy-sur-Andry.

M. Braconnier (Léon), administrateur de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels de Revin, à Revin.

M. Lalouette (Léon-Paul), directeur de la succursale de la caisse d'épargne de Rocroi, à Signy-le-Petit.

M. Mariage (Alfred-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Rocroi, à Vireux-Molhain.

M. Paruit (Gaston-Eugène), vice-président de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents de l'Est, d'Alsace et Lorraine, à Mohon.

M. Peltriaux (Paul-Joseph-Julien), trésorier de section de la Société de retraite mutuelle régionale, à Braux.

AUBE

M. Destival (Ulysse-Louis), vice-président de la société de secours mutuels Le Poilu de l'Aube prévoyant, à Sainte-Savine.

M Jorry (Auguste), secrétaire de la société de secours mutuels d'Aix-en-Othe, à Aix-en-Othe.

M. Masselin (Marcel-Henri), contrôleur de la société de secours mutuels La Mutuelle des finances, à Essoyes.

M. Oudin (Georges), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Troyes, à Chavanges.

M. Regley (Justin), vice-président de la société de secours mutuels d'Aix-en-Othe, à Aix-en Othe.

M. Van de Meulebrock (Gabriel-Alphonse), président de la société de secours mutuels des Sauveteurs de la Croix-Rouge, à Troyes.

M. Veron (Maurice-Etienne), vice-président de section de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Sainte-Savine.

AUDE

M. Not (François), membre du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Narbonne, à Narbonne.

M. Payri (André), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Narbonne, à Narbonne.

AVEYRON

M. Portalier (Jean-Marie), vice-président de la société mutuelle Retraite des anciens combattants et veuves de l'Aveyron, à Saint-Afrique.

M. Subervie (Georges-Maurice), vice-président de la société mutuelle Retraite des anciens combattants et veuves de l'Aveyron, à Rodez.

BELFORT (TERRITOIRE DE)

M. Burger (Armand), président de la société de secours mutuels Amicale belfortaine, à Belfort.

M Debrot (Jean), président de l'Union des sociétés de secours mutuels du Territoire de Belfort, à Delle.

M. Gehant (Emile-Auguste), président de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Châtenois-les-Forges.

M. Guidemann (Charles), président de la fédération des médaillés d'honneur du travail du territoire de Belfort et de la région de Montbéliard, à Belfort.

M. Scheid (Albert), secrétaire trésorier général de la fédération départementale des médaillés d'honneur du travail du territoire de Belfort et de la région de Montbéliard, à Belfort.

BOUCHES-DU-RHONE

M. Assante (Antoine-Michel-Vencent), président de la société de secours mutuels Saint-Hippolyte, à Marseille.

M. Barrot (Auguste-Henri), trésorier général de la société de secours mutuels Union des agents P.-L.-M., à Marseille.

M. Barrot (Georges-Hector), administrateur de la société de secours mutuels Union des agents P.-L.-M., à Marseille.

M. Barsanti (Ferdinand), administrateur de la société de secours mutuels Union des agents P.-L.-M., à Marseille.

Mme Barthelemy (Joséphine-Angèle-Marie), vice-présidente de la Mutualité maternelle de Marseille et des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Bec (Fernand-Etienne-Adrien), administrateur de la société de secours mutuels des employés de la Société générale, à Marseille.

M. Bernard (Albert-Jules-Alexandre), visiteur chef à la société de secours mutuels Jeune Ascension, à Marseille.

M. Bernarscolle (Paulin-François), administrateur de la société de secours mutuels Assistance mutuelle, à Aix-en-Provence.

M. Cartier (Edmond-Victorin), directeur de la caisse primaire mutualiste de répartition d'Aix-en-Provence, à Aix-en-Provence.

M. Coulon (Georges-Léonce-Alexandre), président fondateur de la société de secours mutuels de la région de Port-de-Bouc, à Port-de-Bouc.

M. Crouzet (Paul-Jean-Baptiste), administrateur de la section mutualiste du Cercle aveyronnais de Marseille, à Marseille.

M. Deleuil (Denis-Marius), administrateur de la caisse d'épargne de Marseille, à Cadolive.

M. Exiga (Baptistin-Jean), administrateur de la Mutualité maternelle de Marseille et des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Florimonti (Arcangelo), vice-président de section de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Marseille.

M. Fou'quier (Georges-Auguste-Claude), secrétaire de la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Gouiran (Alexandre-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Marseille, à Marignane.

M. Hemour (Adrien-Marie-Joseph), trésorier de la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Lieutaud (Edouard), président de la société de secours mutuels Association mutualiste et de prévoyance sociale des sourds-muets du Sud-Est de la France, à Marseille.

M. Mortea (Louis-Antoine), administrateur de la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Mouret (Maurice) : services rendus à la Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Moustier (Julien-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Marseille, à Fuveau.

M. Palmeri (Jean), secrétaire général adjoint de la société de secours mutuels Union fraternelle des voyageurs et représentants de commerce, à Marseille.

M. Pellenc (Léon-Marius-Honoré), secrétaire général de l'Association amicale des commis et employés de la ville de Salon, à Salon.

M. Pinaud (Claude-Jean), président de section de la société de secours mutuels l'Orphelinat des chemins de fer français, à Marseille.

M. Raphaël (Baptistin-Louis), vice-président de la société de secours mutuels Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Septèmes-les-Vallons.

M. Seuil (Roger), administrateur de la société de secours mutuels Association amicale des commis et employés de la ville de Salon, à Salon.

M. Terrasson (Emmanuel-Charles), conseiller de la société de secours mutuels Société philanthropique des commis et employés de la ville de Marseille, à Marseille.

M. Tombi (Antoine-Julien), trésorier de la société Mutuelle du personnel de la société des moteurs Baudouin, à Marseille.

M. Vignolo (Hippolyte-Marius-Pierre), administrateur de la société La Mutualité maternelle de Marseille et des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

M. Viou (Bernard-Marius), président de la société de secours mutuels Saint-Pierre et Saint-Paul, à Marseille.

CALVADOS

M. Amet (Georges-Léon), vice-président de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Beaumont-en-Auge, à Beaumont-en-Auge.

M. Denis (Hervé-Auguste-Charles), vice-président du conseil d'administration de la société de secours mutuels Union caennaise, à Mizidon.

M. Dupont (René-Désiré-Léon), trésorier général du conseil d'administration de la société de secours mutuels Union caennaise, à Caen.

CANTAL

M. Vassal (Robert), secrétaire de section de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones du Cantal, à Aurillac.

CHARENTE

M. Faure (Charles-François-Joseph), trésorier de section de la fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Angoulême.

M. Largeau (Louis), président de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Angoulême.

M. Larrouy (René-Jean), président de section de la société de secours mutuels Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Angoulême.

CHARENTE-MARITIME

M. Champion (Auguste-Anatole), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Arts et Métiers, à la Rochelle.

M. Dautreppe (Roger), vice-président de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Saintes.

M. Dumare (Victor-Auguste), commissaire de la société de secours mutuels Le Deuil secouru, à Rochefort.

M. Hude (François-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels La Retraite mutualiste, à Saintes.

M. Phelippot (Jean-Baptiste-Alcide), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à la Rochelle.

CHER

M. Blard (Gaston-Ernest), administrateur de la caisse d'épargne de Vierzon, à Vierzon.

M. Delaire (Maurice-Jules), président de la société de secours mutuels La Fraternelle, à Châteaumeillant.

M. Hude (François-Eugène), administrateur de la société de secours mutuels La Retraite mutualiste, à Saintes.

M. Blanchet (Emile-Auguste), trésorier de la société de secours mutuels La Prévoyante du Berry, à Bourges.

M. David (Camille-Alphonse), président de la société de secours mutuels Le Sanatorium des cheminots, à Vierzon.

CORREZE

M. Bourgeade (Jean), administrateur de la caisse d'épargne d'Uzel, à Ussel.

COTE-D'OR

M. Baroin (Eugène), trésorier de la société de secours mutuels de la Saint-Louis, à Monthelie.

M. Bertat (Claude-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dijon, à Grancey-le-Château.

M. Maillard (Georges-Abel-René), vice-président de la société nationale de secours mutuels et retraites, à Dijon.

M. Patin (Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dijon, à Auxonne.

M. Sainte (Jean-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Beaune, à Solay.

M. Theuriet (Alphonse) (dit Augustin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Seine-l'Abbaye, à Saint-Seine-l'Abbaye.

M. Truchetet (Joseph) (dit Alfred), président de la société de secours mutuels de Combanchien.

COTES-DU-NORD

M. Gastineau (Constant-Marie-Joseph), trésorier de la société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de la guerre des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

M. Richeux (Aristide-René), président de la société mutuelle de retraite des anciens combattants des Côtes-du-Nord, à Saint-Brieuc.

CREUSE

M. Pauly (Emile), membre correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies P.-O-Midi, à Busseau-sur-Creuse.

M. Pinton (Camille-Lucien), président du conseil d'administration de la succursale de la caisse d'épargne de Guéret, à Bonnat.

DORDOGNE

M. Bourianne (Henri), administrateur de la caisse d'épargne et de prévoyance de Périgueux, à Périgueux.

M. Chantegrel (Homère-Jean), administrateur de la société de secours mutuels et de retraites des sapeurs-pompiers de Bergerac, à Bergerac.

M. François (Justin-Ferdinand), trésorier de la caisse de secours mutuels des comptables directs et agents du Trésor, à Périgueux.

M. Miane (Pierre-Robert), président de la société de secours mutuels « La Prévoyance », à Lalinde.

M. Monier (Edouard-Albert), membre correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies de chemins de fer d'Orléans et du Midi, à Périgueux.

M. Pugnet (Alfred), trésorier de l'union des sociétés mutualistes de la Dordogne, à Périgueux.

DOUBS

M. Beyjéannin (Marcel-Alphonse), trésorier-adjoint de la société de secours mutuels de Beaulieu, à Montbéliard.

M. Dauphine (Adolphe), administrateur de la société de secours mutuels de Terre-Blanche, à Hérimoncourt.

M. Girardez (Louis), vice-président de la société de secours mutuels des usines Peugeot et Cie de Pont-de-Roids, à Paris.

M. Maillary (André-Georges), trésorier de section de la société de secours mutuels de l'œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Besançon.

M. Malterre (Camille-Philippe), administrateur de la société de secours mutuels de Baume-les-Dames, à Baume-les-Dames.

M. Pin (Jules), président d'honneur de la société de secours mutuels « Les Anciens de la Marine et des Colonies de Franche-Comté », à Besançon.

M. Pulot (Jean-Marie-Joseph), président de la société de secours mutuels du personnel de la compagnie des forges d'Audincourt, à Exincourt.

DROME

M. Blanc (Georges), secrétaire du conseil d'administration de la caisse d'épargne de Valence, à Valence.

M. Chièze (Benjamin-André), président de section de la société de secours mutuels et d'entr'aide des postes, télégraphes et téléphones, à Valence.

M. Roussin (Louis-Henri-Auguste), président de la société de secours mutuels « L'Assomption », à Dieulefit.

EURE

M. Delaisement (Louis-Gustave), administrateur de la caisse d'épargne des Andelys, aux Andelys.

M. Fouchard (Alphonse-Auguste), trésorier départemental de la société de secours mutuels Union fraternelle de l'enseignement public, à Vernon.

M. Loiseau (Louis-Ernest), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Bernay, à Thiberville.

M. Loquet (Albert-Isidore), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Bernay, à Berthouville.

M. Tavernier (Emile-Louis-Aimé), trésorier de la société de secours mutuels Secours mutuels de Bourth, à Bourth.

M. Vigot (Charles-Alphonse), président de la société de secours mutuels de Tourville, à Tourville.

EURE-ET-LOIR

M. Maillard (Charles), président d'honneur de la fédération nationale des sous-officiers, à Dreux.

FINISTERE

M. Beleguic (Louis-Emmanuel-Yves), président de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Douarnenez.

M. Crosnier (Sylvain-François), administrateur de la caisse d'épargne de Brest, à Kersain-Ploudalmezeau.

M. Le Bourdelles (Emile-Salvien-Félix), vice-président de la société de secours mutuels La Prévoyante, à Douarnenez.

M. Le Borgne (Yves), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Brest.

M. Le Gall (Louis), secrétaire trésorier de la société amicale de Morlaix, à Morlaix.

M. Postic (Jean), directeur de la caisse d'épargne de Morlaix, à Morlaix.

GARD

M. Bonnefoi (Ferdinand), président de la commission de propagande de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Nîmes.

M. Dumas (Adrien-Louis), président de la société de secours mutuels La Prévoyance, à Nîmes.

M. Ribière (Michel-Louis), trésorier de la société de secours mutuels La Solidarité ouvrière, à Nîmes.

GARONNE (HAUTE-)

M. Barthier (Pierre-Marie-Louis), président de la société de secours mutuels de Saint-Vincent-de-Paul, à Saint-Martory.

M. Cassagne (François-Simon-Jean), président de la société de secours mutuels des ouvriers et employés de la maison B. Sirven, à Toulouse.

M. Lagriffoul (Philippe), président du conseil de vérification de la société mutualiste des voyageurs, représentants et employés de commerce de Toulouse et de la région, à Toulouse.

M. Laurenson (Jean-Julien), ex-président de la société mutuelle des maîtres-tailleurs, bottiers et cordonniers des armées de terre, de mer et de l'air, à Toulouse.

M. Oudol (Etienne), administrateur de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Toulouse.

M. Viseur (Gabriel), secrétaire de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Toulouse.

GERS

M. Boudigues (Bernard), président de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Jegun.

GIRONDE

M. Ayrivie (Adrien-Etienne), administrateur de la mutuelle Motobloc, à Bordeaux.

M. Aubagna (Auguste-Eugène), commissaire à la société de secours mutuels L'Union générale des coiffeurs, à Bordeaux.

M. Cadart (Charles-Victor-Nicolas), administrateur de la société de secours mutuels de la Société générale, à Bordeaux.

M. Capdevielle (Gaston), président de la commission des finances de la société fraternelle et de secours mutuels des anciens militaires des corps d'Afrique et des colonies, à Bordeaux.

M. Chicher (Gaston-Jules), secrétaire de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Saint-Médard-en-Jalles.

M. Dignan (Jean-Baptiste), services rendus aux œuvres sociales, à Le Bouscat.

M. Dulac (André-Pierre), président général de la société de secours mutuels Le Pain de la mutualité, à Bordeaux.

M. Esquem (François), dit Marcel, administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bordeaux, à Blanquefort.

M. Gazeau (René-Jean), président fondateur de l'amicale des écoles publiques de Quinsac, à Quinsac.

M. Lamarque (Noël-Jean), trésorier de la société de secours mutuels Saint-Antoine, à Uzeste.

M. Lespoux (Martial), président de la société de secours mutuels La Fraternelle de Naujac-sur-Mer, à Naujac-sur-Mer.

M. Luxey (Adrien), trésorier de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Bordeaux.

M. Mano (Raymond), trésorier de la société de secours mutuels de Notre-Dame, à Landiras.

HERAULT

M. Buscaylet (Louis-Pierre-Théophile), trésorier de la société de secours mutuels La Familiale lodèvoise, à Lodève.

M. Cornier (Gabriel), administrateur de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

M. Ennode (Raymond-Eugène), administrateur de la caisse d'épargne de Sète, à Sète.

M. Jullian (Ernest-Jules-Elie), président de section de l'association des mutilés des yeux de France et des colonies, à Béziers.

M. Reynaud (Pierre), président de l'association d'entr'aide des établissements Fouga, à Béziers.

M. Rogier (Louis-Eugène), délégué de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Montpellier.

M. Tricou (Pierre-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Montpellier, à Montpellier.

ILLE-ET-VILAINE

M. Audony (Gustave-Victor), président de la société de secours mutuels La Famille, à Rennes.

M. Berel (Léandre), trésorier de la société de secours mutuels La Fraternelle de Mellé, à Mellé.

M. Boyer (Anselme-Jean), président de la section de secours mutuels Le Sanatorium des cheminots, à Rennes.

M. Cartier (Pierre), président de section de l'orphelinat des Chemins de fer français, à Rennes.

M. Frachebois (Léon-Arthur-Victor), secrétaire général de section de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, à Rennes.

M. Lamballais (Léon-Marie), trésorier de la société mutualiste du ravitaillement et de l'agriculture, à Rennes.

M. Place (Emmanuel-Théophile-Jean-Marie), président de l'assistance mutuelle Fougeraise en cas de décès, à Fougères.

M. Tribalet (Aristide-Arsène), président de la société de secours mutuels du personnel de la tannerie Marcais et Durand, à Montreuil-sur-Ille.

INDRE

M. Bouin (Gaston-Robert-Camille), ex-trésorier de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Châteauroux.

M. Bouche (Lucien-Marcel), ex-président de la société de secours mutuels des sapeurs-pompiers de Chabris, à Chabris.

M. Henault (Gustave-Valentin), secrétaire de la société mutuelle La Fraternelle, à Fière-la-Rivière.

M. Meunier (Gustave-Ignace-Edmond), président de section de la fédération des familles nombreuses, à Châteauroux.

INDRE-ET-LOIRE

M. Dehest (Jules-Alexandre), administrateur de l'union des mutualités d'Indre-et-Loire, à Tours.

M. Lacault (Gaston), trésorier de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Tours.

M. Madronet (Jean), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels Le Sanatorium des Cheminots, à Tours.

M. Manem (André), correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies Paris-Orléans Midi, à Saint-Pierre-des-Corps.

M. Merlet (Marcel-Adrien-Honoré), services rendus aux œuvres sociales, à Chinon.

M. Tondu (Moïse-Ernest-Octave), président de la société de secours mutuels La Prévoyante de Chemillé-sur-Deme, à Chemillé-sur-Deme.

ISERE

M. Chapand (Joseph-Louis), directeur de la caisse d'épargne de Vizille, à Vizille.

M. Chappelard (Gustave), délégué de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Grenoble.

M. Cornillon (Victor-Marius), correspondant de section de la caisse chirurgicale mutualiste de l'Isère et des départements limitrophes, à Vienne.

M. Curtet (Joseph-André-Marie), trésorier de la société de secours mutuels de la Sone, à la Sone.

M. Duprey (Léonard-Cyprien-Eugène), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Grenoble, à Grenoble.

M. Faure (Marius-Antoine), commissaire de la société des anciens militaires d'artillerie de Grenoble, à Grenoble.

M. Gagnat (Georges-Charles), administrateur de la société de secours mutuels des employés de la Société générale, à Grenoble.

M. Gay (Charles-Prosper), président de la société de secours mutuels de Saint-Martin-le-Vinoux, à Saint-Martin-le-Vinoux.

M. Guirimand (Georges-Amédée-Jules), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Grenoble, à Grenoble.

M. Nicolet (Joseph-Camille-Marie), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Grenoble, à Grenoble.

M. Pellet (Marius-François), président de la caisse chirurgicale mutualiste de l'Isère et des départements limitrophes, à Vienne.

M. Plat-Desvial (Louis-Vincent-Alexis), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Grenoble, à Grenoble.

M. Rippert (Marius-Auguste), vérificateur de la société mutuelle de la caisse de retraite des sapeurs-pompiers volontaires de la ville de Grenoble, à Grenoble.

M. Rival (Régis-Laurent), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Grenoble, à Grenoble.

M. Vallet (Henri), président de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Grenoble.

M. Varrel (Henri), directeur de la caisse d'épargne de la Tour-du-Pin, à la Tour-du-Pin.

JURA

M. Epailly (Jules-Léopold), président de section de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Lons-le-Saunier.

M. Rollet (François-Léon), administrateur technicien de la caisse départementale de la sécurité sociale, à Lons-le-Saunier.

M. Thouverez (Gustave-Ernest), président de la société scolaire de secours mutuels et de retraite d'Avignon, à Avignon.

LANDES

Mme Goubert, née Bierge (Maria-Yvonne), services rendus aux œuvres sociales, à Vieux-Boucau.

LOIR-ET-CHER

M. Buffet (Lucien), vice-président de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Blois.

M. Couppe (Charles-Louis-Hippolyte), vice-président de la société de secours mutuels des ouvriers de Romorantin, à Romorantin.

M. Manceau (Charles-Eugène-Alphonse), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Vendôme, à Couture-sur-Loir.

M. Manteau (Gabriel-Etienne-Charles), trésorier de l'orphelinat de l'enseignement primaire de Loir-et-Cher, à Chaîtes.

M. Terrier (Augustin), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Blois, à Marchenoir.

M. Tessier (Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Vendôme, à Montoubleau.

LOIRE

M. Borel (Louis-Alexandre), ex-trésorier de l'œuvre des pupilles de l'école publique, à Saint-Etienne.

M. Borne (Jules), services rendus aux œuvres sociales, à Bourg-Argental.

M. Fargère (Mathieu), vice-président de la société de secours mutuels et de retraite des sapeurs pompiers de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

M. Jounin (Claude), président de section de la société de secours mutuels des fonctionnaires et employés du ministère de l'intérieur dans la région de Lyon, à Saint-Etienne.

M. Matrout (Jean-Baptiste), vice-président de l'union départementale des sociétés mutualistes la Fraternité du bâtiment et ameublement, à Roanne.

M. Pairin (François), président de la société de secours mutuels la Familiale toutes corporations réunies, à Saint-Etienne.

M. Palais (Antoine), directeur adjoint de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Etienne, à Saint-Rambert-sur-Loire

M. Peatier (Maurice), administrateur de la société de secours mutuels des ouvriers de la manufacture française d'armes, à Saint-Etienne.

Mlle Thiollière (Catherine-Jeanne), secrétaire générale de la société de secours mutuels la Protection maternelle et infantile, à Saint-Etienne.

M. Vacher (Georges), secrétaire général de la société des runaniers et veloutiers, à Saint-Etienne.

M. Weishaupt (François dit Francis-Georges), président de la société mutualiste et de retraites des ouvriers métallurgistes de l'arrondissement de Saint-Etienne, à Saint-Etienne.

LOIRE-INFERIEURE

M. Arreau (Benjamin-Louis-Théophile), président de section de la société de secours mutuels et de retraites Union des travailleurs de France, à Nantes.

M. Brière (Désiré-Joseph-Edmond), président d'honneur de section de la caisse de secours des comptables et agents du Trésor, à Nantes.

M. Brossier (Paul-Marie-Hippolyte), membre du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Nantes, à Nantes

M. Devy (Jean-Marie), président de la société de secours mutuels ouvrière de Doulon, à Pont-Rousseau.

M. Doceul (Francis), président d'honneur de la société de secours mutuels La Fraternelle des établissements Brissonneau et Lotz, à Nantes.

M. Gasnier (Eugène), administrateur de la caisse d'épargne d'Ancenis, à Ancenis.

M. Lemerdy (Henri), président de la société de secours mutuels Société nantaise des travailleurs, à Nantes.

LOIRET

M. Bellanger (Gaston-Achille), secrétaire du conseil d'administration de la caisse d'épargne et de prévoyance de l'arrondissement de Pithiviers, à Pithiviers.

M. Fouquin (Célestin), président de la caisse d'épargne de Montargis, à Montargis.

M. Gaboret (Armand-Georges), trésorier de la société mutualiste des anciens combattants et mobilisés des deux guerres, à Saint-Jean-le-Blanc.

M. Larchevêque (Camille-Henri-Joseph), président de section de la société nationale de secours mutuels entre les mutilés, anciens combattants, veuves, orphelins de guerre et anciens militaires, à Lorris.

M. Leguay (Marcel-Marie-Rodolphe), trésorier de section de la société nationale de secours mutuels entre mutilés, anciens combattants, veuves et orphelins de guerre et anciens militaires Aide et Protection, à Lorris.

M. Minon (Maurice-Marie), vice-président de l'association des employés de commerce, des offices et administrations d'Orléans, à Orléans.

M. Rouet Alexandre), trésorier de section de la société de secours mutuels Le Sanatorium des cheminots, à Orléans.

LOT

M. Chambon (François-Yves), président de l'union départementale des sociétés postales de mutualité du Lot, à Cahors.

LOT-ET-GARONNE

M. Daubas (Marius-Léopold), trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Agen.

LOZERE

M. Bonicel (Alcide), services rendus aux œuvres sociales, à Saint-Maurice de Ventalon.

M. Gachon (Marcel-Louis), président de la société de secours mutuels Le Secours immédiat, à Villefort.

M. Laget (Emile), président de la société de secours mutuels des ouvriers de la ville de Mende, à Mende.

MAINE-ET-LOIRE

M. Benoist (Charles), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne d'Angers, à Angers.

M. Creuzot (Maurice-Louis), trésorier de la société de secours mutuels L'Indivisible, à Angers.

M. Fromageau (Louis-Jules), président de la société mutuelle La Famille, à Saint-Aubin-de-Luigne.

M. Marchand (Olivier-Maurice), administrateur de la Caisse de l'orphelinat des sociétés de secours mutuels de Maine-et-Loire, à Angers.

M. Nau (Lucien-Jean), président de la société de secours mutuels de la compagnie générale de construction de locomotives, à Cholet.

M. Nicouleaud (Georges-Eugène-Louis-Léon), trésorier de la société de secours mutuels Les Métallurgistes, à Angers.

M. Rihal (Georges-Jules-Marie), président de la société de secours mutuels Les Amis réunis de Brain-sur-Longuenée, à Angers.

MANCHE

M. Chauvin (Hippolyte-Joseph-Marie), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Saint-Lô.

M. Favier (Léon-Joseph), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Cherbourg, à Cherbourg.

M. Feret (Jules), administrateur de la société de secours mutuels Les Distributeurs et la Cherbourgeoise réunis, à Equeurdreville.

M. Launey (François), contrôleur de la société de secours mutuels La Solidarité, à Tourlaville.

M. Picot (Alexandre-Frédéric), membre du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Cherbourg, à Cherbourg.

M. Pillu (Albert-Marie), directeur de la caisse d'épargne de Valognes, à Valognes.

M. Verdier (Albert-Edmond), président de la société nationale Les Médaillés militaires, à Cherbourg.

MARNE

M. Bergaut (Lucien-Gustave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Vitry-le-François, à Somsois.

M. Cazals (Louis-Ernest), président de la société de secours mutuels du Mesnil-sur-Oger, au Mesnil-sur-Oger.

M. Colin (Emile-Gaston), administrateur de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Châlons-sur-Marne.

M. Droulle (Eugène-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Châlons-sur-Marne, à Mourmelon-le-Grand.

M. Jobert (Charles-Maurice), ex-président de la société de secours mutuels Le Poilu de France de Mareuil-le-Port, à Mareuil-le-Port.

M. Jolicœur (Léon-Eugène-Paul), secrétaire général de la mutuelle générale de l'enseignement, à Châlons-sur-Marne.

M. Leclère (Edmond), vice-président de section de l'orphelinat des chemins de fer français, à Reims.

M. Pizard (André-Jean), trésorier de la société de secours mutuels Le Jardin du Cheminot, à Epernay.

Mlle Thévaux (Marthe-Julia), receveuse de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Châlons-sur-Marne.

M. Tresse (Charles-Elophe), administrateur de la caisse d'épargne de Sézanne, à Sézanne.

M. Vermonet (Maurice), receveur de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents des réseaux Est et Alsace-Lorraine, à Sainte-Menehould.

MARNE (HAUTE-)

M. Conrad (Ernest-Jean), vice-président de la société mutuelle de retraite des anciens combattants et victimes de guerre de la Haute-Marne, à Chaumont.

M. du Potet (Robert-Marie-Frédéric), administrateur de la caisse d'épargne de Wassy, à Wassy.

M. Guedin (Lucien-Nicolas), président de la société de secours mutuels de la ville de Nogent-en-Bassigny, à Nogent-en-Bassigny.

M. Marchal (Roger-Victor), président de section de la société de secours mutuels La Prévoyante des agents du réseau de l'Est, à Chaumont.

MAYENNE

M. Bapsolle (Léon-Pierre), vice-président de la société de secours mutuels de Mayenne, à Mayenne.

M. Béa (André-François), trésorier de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Laval.

M. Guilloux (Louis-Guy-Marie), président du conseil des directeurs de la succursale de la caisse d'épargne de Laval, à Meslay-du-Maine.

M. Hayet (Fernand-Louis-Joseph), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Laval, à Laval.

M. Macé (Louis-Georges-Victor), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Laval, à Laval.

M. Marcou (Joseph-Marie), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Laval, à Laval.

M. Pion (Clovis), vice-président de la société mutualiste des employés, voyageurs et représentants du département de la Mayenne, à Laval.

MEURTHE-ET-MOSELLE

M. Abresol (René-Jules-Antoine), président de la société Souci du lendemain, à Nancy.

M. Bernard (Henri-Auguste), président de la société mutuelle des anciens fantassins, groupe Blandan-Dombasle, à Lunéville.

M. Careme (René-Joseph-Albert), président de la société de secours mutuels de Malzéville, à Malzéville.

M. Homand (Marc-Jules-Marie), secrétaire trésorier de la mutuelle Assurance agricole, à Bardonville.

M. Laurent (Henri), trésorier de section de la société La Prévoyante de la Société nationale des chemins de fer français, à Pagny-sur-Moselle.

MEUSE

M. Beck (Victor-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels de Commercy, à Commercy.

M. Bon (Ernest-Victor), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Commercy, à Vaucouleurs.

M. de Chevillet (Hugue-Charles-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Commercy, à Vigneulles.

M. Hurlin (Alfred-Edmond), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Bar-le-Duc, à Condé-en-Barrois.

M. Margot (Victor), administrateur de la caisse d'épargne de Bar-le-Duc, à Cousances-aux-Forges.

M. Varnier (André-Ernest), receveur de la société de secours mutuels La Prévoyante des réseaux de l'Est, d'Alsace-Lorraine et des lignes secondaires, à Bar-le-Duc.

MORBIHAN

M. Bureau (Octave), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lorient, à Auray.

M. James (Emile-Pierre-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lorient, à Etel.

M. Le Goff (François-Joseph-Marie), président de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Auray.

M. Trouvat (Auguste-Paul), trésorier de la société de secours mutuels Le Soutien fraternel des postes, télégraphes et téléphones, à Vannes.

MOSELLE

M. Nilles (Louis), président du conseil d'administration de la caisse primaire de sécurité sociale, à Metz.

M. Strasser (Hubert), délégué de la société des Volontaires de 1914-19 et 1939-45, à Metz.

M. Tournaire (Albert), trésorier de section de l'œuvre de l'Orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Château-Salins.

NIEVRE

M. Gironde (Henri-Jean-Claude-Eugène), président de section de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Nevers.

M. Lagrue (Paul-Louis-Jean-Baptiste), président de la caisse d'épargne de la Charité-sur Loire, à la Charité-sur-Loire.

M. Tapin (Henri), directeur de la caisse d'épargne de Château-Chinon, à Château-Chinon.

NORD

M. Asbroucq (Robert-Henri-Joseph), trésorier général de la société mutualiste des voyageurs et employés de Lille et du Nord de la France, à Lille.

M. Bavière (Eugène-Benoît-Joseph-Augustin-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Douai, à Douai.

M. Boursette (Henri-Joseph), secrétaire adjoint de la société Union nationale des victimes civiles de la guerre, à Lomme.

M. Bruitte (Marius), vice-président d'honneur de la société Union nationale des victimes civiles de la guerre, à Marcq-en-Barœul.

M. Byster (Jean-Antoine), trésorier de la société mutualiste L'Espérance, à Roubaix.

M. Charlet (Julien-Joseph), vice-président de la caisse d'épargne de Merville, à Merville.

M. Consil (Gustave), président de l'Union des sociétés mutualistes de l'arrondissement de Douai, à Auberchicourt.

M. Debuyser (Gustave-Maurice-Arthur), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Haubourdin.

M. Declercq (Louis-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers, brigadiers et caporaux français, à Halluin.

M. Delannoy (Paul-Léon), délégué collecteur de la société de secours mutuels Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Roubaix.

M. Delambre (Charles-Louis-Jules-Joseph), secrétaire général de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Séclin.

M. Delay (Fernand-Léon-Albert), vice-président de la société de secours mutuels Les Médaillés du travail de Douai et de l'arrondissement, à Douai.

M. Delemar (Paul), vice-président d'honneur de la société Union nationale des victimes civiles de la guerre, à Lambersart.

Mlle Derain (Suzanne-Andrée-Madeleine), services rendus aux œuvres sociales, à Douai.

M. Dierne (Adolphe-Gustave-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels des anciens sous-officiers et militaires retraités ou décorés de l'arrondissement de Cambrai, à Cambrai.

M. Dubois (Ildephonse-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels Union ouvrière d'Anzin, à Anzin.

M. Duffet (André-Gaston), président de la société Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Lille.

M. Fontaine (Alfred), secrétaire adjoint de section de la fédération nationale des mutilés et invalides du travail, à Maubeuge.

M. Ghys (Georges-Edouard), président d'honneur de la société Union nationale des victimes civiles, à Lille.

M. Godefroy (Victor-Georges), administrateur de la société de secours mutuels des comptables et employés de l'arrondissement de Lille, à Lille.

M. Geau (Louis-Charles-Adolphe), vice-président de la société de secours mutuels des voyageurs et employés, à la Madeleine.

M. Hardeman (Léon), vice-président de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, à Tourcoing.

M. Hennon (Jean-Baptiste), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lille, à Cysoing.

Mme Hudert, née Debackère (Valentine), administratrice à la société Union nationale ds victimes civiles de la guerre, à Marcq-en-Baroeul.

M. Lecerf (Marcel), secrétaire de la société mutualiste La Prévoyance, à Thiant.

M. Lefort (César-Albert), président du sanatorium des cheminots, section de Valenciennes, à Somain.

M. Legros (Carlos-Adolphe), président de section de la société Le Franc au décès, à Croix.

M. Lemaitre (Edouard-Albert-Charles), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Dunkerque, à Saint-Pol-sur-Mer.

M. Lepoivre (Albert-Louis), secrétaire général de l'Union départementale des sociétés de secours mutuels du Nord, à Seclin.

M. Leschevin: services rendus aux œuvres sociales, à Anzin

M. Leveugle (Edmond-Joseph), trésorier de section de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail, à Tourcoing.

M. Martin (Philippe-Paul-Emile): services rendus aux œuvres sociales, à Lille.

M. Mennechet (Charles-Léon-Gambetta), vice-président de la section de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Cambrai.

M. Minet (Gustave-Félix-Marcel), directeur de la caisse d'épargne de Dunkerque, à Petite-Synthe.

M. Monier (Edouard): services rendus aux œuvres sociales, à Landrecies.

M. Paschal (Gustave), trésorier de la caisse de retraites de la société de secours mutuels du groupement des anciens combattants mobilisés d'Anzin, à Valenciennes.

M. Potel (Gustave-Edouard-Armand), administrateur de la société d'horticulture du Douaisis, à Auberchicourt.

M. Pourre (Louis-Eugène), ex-président de la société de secours mutuels La Retraite mutualiste, à Valenciennes.

M. Reisenthel, avocat conseil de la société l'Union nationale des victimes civiles de la guerre, à Douai.

M. Six (Edmond-Eugène), vice-président de l'association lilloise des anciens combattants d'Orient, à Lille.

M. Talier (Charles-Henri), vice-président de la société de secours mutuels La Jeunesse prévoyante, à Douai.

M. Vanbesien (Jules-Camille), président de l'Union nationale des prisonniers civils de guerre, à Roubaix.

OISE

M. Barton (Joseph), président de section de la société Le Sanatorium des cheminots, à Compiègne.

M. Chéron (Camille-Gaston), président de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de guerre, à Coye-la-Forêt.

M. Créteaux (Louis-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Compiègne, à Pierrefonds.

M. Dayde (Paul-Jules), membres du conseil d'administration de la caisse primaire de sécurité sociale de l'Oise, à Creil.

M. Delomez (Gustave-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Compiègne, à Pierrefonds.

M. Guillemont (Alphonse-Ernest-Paul), membres du conseil de direction de la caisse d'épargne de Compiègne, à Noyon.

M. d'Hardivillers (Alphonse-Marcel-Eugène), président de la caisse d'assurance sociale du département de l'Oise, à Beauvais.

M. Haas (Xavier-François), président de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de guerre de l'Oise, à Recz-Fossé-Martin.

M. Lateulière (Paul), secrétaire général de l'association La Protection mutuelle, à Chantilly.

M. Senez (Léon), administrateur adjoint de la caisse d'épargne de Compiègne, à Compiègne.

ORNE

M. Massart (Eugène), secrétaire général de l'Union ornaise des mutilés réformés et anciens combattants, à Flers-de-l'Orne.

PAS-DE-CALAIS

M. Ballois (Jules-Almable-François), administrateur de la caisse d'épargne de Lens, à Lens.

M. Bouchez (Henri), trésorier de la Société de secours des ouvriers et employés des mines de Courrières à Billy-Montigny, à Fouquières-les-Lens.

M. Caillieret (Pierre-Edouard-Constant), secrétaire-trésorier de section de la société de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Labuissière.

M. Debaisieux (Georges - Jean - Baptiste-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lens, à Hénin-Liétard.

M. Delaby (Martin-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lens, à Liévin.

M. Depret (Alfred), chef de section de la société de secours mutuels L'Espérance, à Saint-Nicolas-les-Arras.

M. Flanquart (Désiré - Charles), président d'honneur de la société de secours mutuels La Revanche du drapeau, à Harnes.

M. Hanon (Paul-Albert), contrôleur-adjoint de la société de secours mutuels L'Orphelinat des chemins de fer français, à Saint-Martin-les-Boulogne.

M. Hiele (Gaston-Georges-Léon), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lens, à Bruay-en-Artois.

M. Leriche (Charles - Paul), président de la société de secours mutuels La Fraternité, à Camblain-Chatelain.

M. Loiselle (Alfred-Alidor), président de la société de secours mutuels Les Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Boulogne-sur-Mer.

M. Merlot (Gaston), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Lens, à Liévin.

M. Parmentier (Alexandre-Léon), receveur de section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Beaurains.

M. Pruvost (Fernand-Charles-Louis), services rendus aux Œuvres sociales, à Arras.

M. Quiquempoix (Jean - Baptiste), administrateur de la caisse de secours mutuels La Prévoyante, à Fouquières-les-Lens.

M. Richir (Vital), vice-président de l'Union des familles nombreuses, à Auchel.

M. Toursel (Emile-Augustin), vice-président de la société de secours mutuels La Communale de Lens, à Lens.

M. Vannienwenhove (François), délégué collecteur de l'Orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Arras.

M. Weppe (Louis - Auguste - Joseph), président de la société de secours mutuels Sainte-Barbe, à Beuvry.

PUY-DE-DOME

M. Adam (Marcel), services rendus aux œuvres sociales, à Clermont-Ferrand.

M. Bertrandon (Jean-Pierre), services rendus aux œuvres sociales, à Aubière.

M. Celeyron (Gustave-André-Antoine), secrétaire de la caisse d'épargne d'Ambert, à Ambert.

M. Charbonnier (Annet), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Ambert à Cunlhat.

M. Pioux (Alexandre-Benoit-Pierre), services rendus aux œuvres sociales, à Clermont-Ferrand

M. Gerard (François-Léon-Marius), ex-président de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Clermont-Ferrand.

M. Gidon (Edouard-Antoine), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Ambert, à Cunlhat.

M. Gleye (Charles-Emile-Georges), services rendus aux œuvres sociales, à Clermont-Ferrand.

M. Lasserre (Auguste), trésorier de la société de secours mutuels, Philanthropique des ouvriers tailleurs de Clermont, à Clermont.

PYRENEES (BASSES-)

M. Ibert (Félix), président de section à l'orphelinat des chemins de fer français, à Pau.

M. Sahuc (Louis), trésorier de section de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Biarritz.

PYRENEES (HAUTES-)

M. Duprat (Léon), administrateur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Vic-Bigorre.

M. Pinaud (Jean), directeur de la caisse d'épargne de Tarbes, à Tarbes.

PYRENEES-ORIENTALES

M. Basso (Dominique), président de la société mutualiste L'Avenir cerdan, à Ur.

M. Cadène-Tisseyre (Henri-Vincent-Auguste), président de la société mutualiste La Fraternelle à Claira.

M. Laporte (Albert-Jean), directeur adjoint de la caisse d'épargne de Perpignan, à Perpignan.

M. Moulenat (Joseph), administrateur de la société L'Union amicale, à Sournia.

M. Vignals (Jean-Antoine), président de la société mutualiste L'Union de Saint-Genis-des-Fontaines, à Saint-Genis-des-Fontaines.

RHIN (BAS-)

M. Greil (Albert), directeur de la Société des amis des jardins ouvriers de Strasbourg, à Strasbourg.

M. Hoeltzel (Joseph), président de la caisse en cas de décès des employés des postes, télégraphes, téléphones, à Strasbourg.

M. Mill (Jean), président de la société de secours mutuels en cas de décès La Fraternelle, à Lingolsheim.

M. Reymund (Antoine), président de la société Fédération des amis des jardins ouvriers d'Alsace, à Strasbourg-Kœnigshoffen.

M. Ruh (François), membre du comité directeur de la caisse mortuaire Le Secours au prochain, à Strasbourg.

M. Ruhland (Frédéric-Jules), trésorier de la caisse d'assurance accidents des industries du bâtiment d'Alsace et de Lorraine, à Strasbourg.

RHIN (HAUT-)

M. Bonne (Joseph), président de la corporation des électriciens, installateurs et mécaniciens des arrondissements de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Breitwieser (Louis-Albert), président d'honneur du syndicat des maîtres ramoneurs de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Burel (Charles), administrateur de la caisse d'épargne de Mulhouse, à Mulhouse.

M. Pletiner (Edouard), président adjoint de l'office d'assurances sociales de la ville de Colmar, à Colmar.

M. Wentzo (Charles), président d'honneur de la Société pour le développement des jardins ouvriers de Colmar, à Colmar.

M. Zussy (Jules), président de la corporation des patrons selliers des arrondissements de Colmar, Guebwiller et Ribeauvillé, à Colmar.

RHONE

M. Baubier (Jules-Marius), président de la société de secours mutuels L'Assurance du Lendemain, à Lyon.

M. Calmel (Jean), trésorier général de l'Union fraternelle des sourds-muets du Rhône et départements voisins, à Lyon.

M. Chervet (Claude-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Villefranche-sur-Saône, à Fleurie.

M. Commarmot (Paul), trésorier adjoint de la société de secours mutuels des maîtres fabricants d'étoffes de soie et autres corps d'état, à Lyon.

M. Devenet (Henri), administrateur de la caisse autonome mutualiste de retraites, à Lyon.

M. Dumas (Jean-Marie dit Joanny), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de l'arrondissement de Villefranche-sur-Saône, à Jarnioux.

M. Durand (François-Louis), président administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Villefranche-sur-Saône, à Juliénas.

M. Faure (Marius), président de la société de secours mutuels diverses professions, à Lyon.

Mme Gidrol, née Combe (Marie-Philomène), administrateur de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Lyon.

M. Granjon (Marius-Mathieu), vice-président de section de société de secours mutuels La France prévoyante, à Lyon.

M. Huguenet (Emmanuel-Marius), président de la société de secours mutuels des ouvriers fondeurs, racheveurs, doreurs et argenteurs sur métaux et tous ouvriers sur cuivre de la ville de Lyon, à Lyon.

M. Larteau (Georges), président de section de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Lyon.

M. Laval (Louis-Claude-Régis), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Villefranche-sur-Saône, à Villefranche-sur-Saône.

M. Menu (Jean), trésorier général de la société Le Sou par jour, à Lyon.

M. Morison (Antoine-Marius), président de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Lyon.

M. Mulsant (Georges-Jean-François), président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Villefranche-sur-Saône, à Villefranche-sur-Saône.

M. Perroud (Jean), vice-président de la société philanthropique savoisienne, à Lyon.

Mme Thierry, née Génin (Antoinette-Angèle dite Louise), vice-présidente de section de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Lyon.

M. Vanet (Marius), administrateur de l'union nationale des sociétés de secours des instituteurs et institutrices de France, à Lyon.

M. Viard (Francisque-Humbert), président de la société philanthropique savoisienne de Lyon, à Lyon.

SAONE (HAUTE-)

M. Bruey (Paul-Eugène), vice-président de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Champagney.

M. Coupriaux (Armand), président de l'association amicale de secours mutuels des médaillés militaires de la Haute-Saône, à Bellevue-Navenne, par Vesoul.

M. Peroz (Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Champagney.

M. Simonin (Emile-Abel), vice-président de la société de secours mutuels La Mutualité scolaire de l'arrondissement de Lure, à Roye.

M. Taiclet (Edouard), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Belfort, à Champagney.

SAONE-ET-LOIRE

M. Besson (Jean-Marie), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Mâcon, à Matour.

M. Breuilh (Pierre-Lucien), administrateur de la société de secours mutuels des employés de la Société générale, à Autun.

M. Cubizolle (Lucien-Henri), receveur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Paray-le-Monial.

SARTHE

M. Bouttier (Constant-Louis), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à la Suze.

M. Brunet (Auguste), président de la société de secours mutuels des menuisiers ébénistes, au Mans.

M. Chartier (Edouard-Marie-Joseph), président de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Sillé-le-Guillaume.

M. Gendron (Armand-François), ex-administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Marcon.

M. Habert (Constant-Aimable-Alexandre), président de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Ballon.

M. Heurtault (Louis-Victor-Maximilien), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Saint-Jean-d'Asse.

M. Hullin (Georges-Louis), secrétaire de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Marigné-Laillé.

M. Ledeau (Alexandre), président de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Breil-sur-Merize.

M. Leroux (Bernard-Albert-Casimir), vice-président de la société amicale et de secours mutuels du personnel de la police municipale de la ville du Mans, au Mans.

M. Maillard (Louis-Henri), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Requeil.

M. Montarou (Maxime-Alexandre), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Montfort-le-Rotrou.

M. Rosais (Georges), secrétaire de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, au Mans.

M. Thibault (Jules-Louis-Hippolyte), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Montbizot.

M. Torche (Ernest-Alexandre), vice-président de la succursale de la caisse d'épargne du Mans, à Connerré.

M. Winkopp (Jean): services rendus aux œuvres sociales, à la Ferté-Bernard.

SAVOIE

M. Guérillot (Léon), secrétaire de la société de secours mutuels L'Humanité, à Alberville.

M. Hesse (Andéol-Louis), trésorier général de la société française de l'Union, à Chambéry.

M. Mugnier (Joseph), vice-prsident de la société de secours mutuels L'Humanité, à Alberville.

SAVOIE (HAUTE-)

M. Favrin (Marius-Frédéric), président d'honneur de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Annecy.

SEINE

M. Alexandre (Eugène-Louis), vice-président de la société de secours mutuels Saint-Louis, à Montreuil.

M. Armand (Roger-Lucien-Alphonse), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Audrain (Emile-Julien-Marie), chef de cours du centre de reclassement professionnel de l'école de rééducation professionnelle des mutilés et réformés de la guerre, à Charenton.

Mlle Barge, administrateur de l'œuvre La Protection des orphelins de guerre du personnel des P. T. T., à Neuilly-sur-Seine.

M. Bastien (Paul-René-Joseph), administrateur de l'union nationale des prisonniers civils de guerre, à Maisons-Alfort.

M. Bellavoine (Maurice-Eugène), administrateur de l'association des comptables de la Seine, à Paris.

M. Bellères (Léon-Alexandre), administrateur de l'association des comédiens combattants, à Paris.

M. Bernard (Roland-Jules-Léopold), administrateur de l'association des comptables de la Seine, à Paris.

M. Berthau (Joseph), délégué de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Paris.

M. Bivalski (Moritz), vice-président de la société de secours mutuels de Gargan-Livry et de Pavillons-sous-Bois, à Pavillons-sous-Bois.

M. Bizet (Louis-Paul-Marcel), président de la commission de contrôle de la société de secours mutuels La France prévoyante, au Perreux.

Mme Boinon (Elise-Juliette-Pauline-Rose), trésorière de section de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Paris.

M. Bottin (Georges-Léon), président honoraire de l'union de la charcuterie, à Châtillon-sur-Bagneux

M. Bourdin (Charles-Joseph-Anatole), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Paris, à Noisy-le-Sec.

M. Bretton (Paul-Adrien-Ludovic): services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Camus (Louis-Désiré), vice-président de l'association nationale de prévoyance et de secours des jardiniers de France, à Paris.

M. Carrelet Jules-Alexandre), vérificateur de la société de secours mutuels La Saint-Michel, à Paris.

M. Castaing (Amédée), vice-président de la société de secours mutuels L'Union de la charcuterie, à Paris.

M. Cédé (Louis), administrateur de la société de secours mutuels de la solidarité commerciale, à Vitry-sur-Seine.

M. Cénifas (René), président d'honneur de l'amicale du personnel de l'Illustration, à Paris.

M. Chazarenc (Louis-Maurice), président de la caisse primaire d'assurances sociales du personnel du comptoir d'escompte, à Paris.

M. Chaurat (Jean-Baptiste), délégué de l'orphelinat des polices de France et d'outre-mer, à Paris.

M. Coissac (Pierre-Jean-Baptiste), trésorier général de la société de secours mutuels La Protection mutuelle en cas de décès des agents de la S. N. C. F., à Paris.

M. Coussinet Louis-Charles), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris

M. Davoine (André-Edmond), administrateur fondateur de la mutuelle Gérants Nicolas, à Paris.

Mlle Delarasse (Suzanne), secrétaire administratif de l'union artésienne de Paris, à Paris.

M. Denis (Louis-Maurice), vice-président fondateur de la société de secours mutuels de la société Dunlop, à Paris.

M. Deratte (Louis-Robert): services rendus aux œuvres sociales, à Choisy-le-Roi.

M. Deschamps (Roger-Maurice), trésorier général de la société mutualiste du métropolitain, à Paris.

M. Deville de Periere (Charles-Antoine-Marie-Louis), services rendus aux œuvres sociales du ministère du travail, à Sèvres.

M. Dubarry (Louis-Anselme-Marcelin), administrateur de la société de secours mutuels La Saint-Michel, à Paris.

M. Duboz (Louis), délégué de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, le Perreux.

M. Dubreule (René-Jacques-Henri), secrétaire général de l'association des mutilés des yeux, à Asnières.

M. Dufay (Marcel), contrôleur de section de la société de prévoyance des employés du Crédit lyonnais, à Paris.

Mme Duhanot (Sophie-Marie), présidente de la mutualité maternelle de Paris, section Perreux, le Perreux.

Mme Dussaut, née Klein (Marie-Jeanne), secrétaire de l'union mutuelle de la parfumerie française, à Paris.

Mme Evano, née Carradec (Hélène-Marie), administratrice de la société mutualiste Hispano-Suiza, à Paris.

M. Falaize (Jean-Henri-Jacques), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Forget (Edouard-Henri-Benjamin), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Foucault (Henri-Alexis), secrétaire de la société de secours mutuels des contrôleurs de route de la société nationale des chemins de fer français, à Colombes.

M. Fourgon (Pierre), correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance de la compagnie des chemins de fer de Paris-Orléans-Midi, à Vitry-sur-Seine.

M. François (André-Hippolyte), président du jury des examens de la société de secours mutuels Association des comptables de la Seine, à Fontenay-sous-Bois.

M. Frey (Charles-Clovis-Albert), administrateur de la fédération professionnelle des mécaniciens C. E., à Paris.

M. Fusillier (Maurice-Jean-Baptiste), trésorier de section de la société de secours mutuels La France prévoyante, à Villemomble.

M. Gautherin (Paul-Louis), président de la commission des finances de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Paris.

M. Gascard (Albert-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Gaudry (Georges-Edouard), secrétaire général de la société de secours mutuels Protection mutuelle, à Paris.

M. Gavoret (Eugène-Maurice), services rendus aux œuvres sociales, à Drancy.

M. Gidon (Joseph-Lucien), président de la caisse de secours immédiat des agents secondaires et ouvriers des ministères de la marine de guerre et marchande, à Paris.

M. Girardot (Louis-François), président de la société Grand Prix humanitaire de France, à Paris.

M. Gueydon de Dives (Alfred-Marie-Joseph-Rostan), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Guiot (André-Etienne-Georges), président de la société de secours mutuels Union de la Charcuterie, à Paris.

M. Haillus (Raymond-Marcel), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels de la Société générale de fonderie, à Paris.

M. Hatton (Marcel), président fondateur du groupement horticole du chemin de fer métropolitain de Paris, à Paris.

M. Heydorff (Georges-Nicolas), vice-président de la société de secours mutuels Fraternité commerciale et industrielle, à Courbevoie.

M. Husson (Emile), président de la commission de contrôle de la fédération professionnelle des mécaniciens, chauffeurs, électriciens, à Paris.

M. Jacquart (Paul-Ernest), secrétaire de la société de secours mutuels La Fraternelle d'Aubervilliers, à Aubervilliers.

M. Jeannin (Louis), délégué collecteur de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Neuilly.

M. Julian (Louis-Marin), secrétaire de section de la mutuelle de coordination du personnel des services publics et services de santé, à Paris.

M. Julliard (Benjamin-Marie), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Kabelac (Pierre-Adrien-Joseph), délégué de la société mutualiste du personnel du métropolitain, à Pantin.

M. Labiche (Gabriel-Charles-Emile-Achille), administrateur de la société nationale des sauveteurs médaillés, à Paris.

M. Lagache (Georges-Auguste), administrateur de la santé de la famille des chemins de fer français, à Nanterre.

M. Lapierre (Jules-Jean-Baptiste), administrateur de la société nationale mutualiste entre officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Launay (Marcel-Louis), trésorier de la société La Solidarité gymnastique, à Saint-Maurice.

M. Laurent (Lucien-Frédéric), administrateur de l'association amicale des employés des compagnies françaises d'assurances du Phénix, à Paris.

M. Laurey (Emile-Pierre-Gabriel), secrétaire général adjoint de la fédération nationale des volontaires de guerre 1914-1918, à Fontenay-sous-Bois.

M. Leaud (Alexis), vice-président de l'orphelinat de l'enseignement primaire de France et des colonies, à Paris.

M. Le Jan (François-Marie), président honoraire de l'association des anciens sous-officiers, à Aubervilliers.

M. Le Noach (Henri-Fidèle-Jean), délégué collecteur de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Argenteuil.

M. Le Pavoux (Julien-Guillaume-Marie), administrateur de la Mutuelle des wagons-lits, à Pierrefitte.

M. Leroy (Raymond-Séraphin), président de la société mutuelle Les Normands de Levallois, à Levallois-Perret.

M. Lieti (Henri-Jean-Baptiste), délégué collecteur de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Paris.

M. Lobjois (Auguste-François-Julien-Joseph), président général de l'association des mutilés des yeux de France et des colonies, à Colombes.

M. Maassakker (Jacques-Pierre), administrateur de la société de secours mutuels Le Dévouement social, à Paris.

M. Mailhat (Henri-Louis-Augustin), vice-président de section de la société de secours mutuels des Vétérans des armées de terre, de mer, et de l'air, à Paris.

M. Manet (Paul), président de la 19e section de la solidarité des anciens combattants, à Paris.

M. Marengo (Charles-Georges-Lucien), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Martin (Louis), président d'honneur de la fédération nationale des sous-officiers, à Aubervilliers.

M. Merle (Albert-Marie-Victor-Adrien), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Midy (Pierre-Eugène-Denis), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Monnier (Salvador), secrétaire de section de la société de secours mutuels Le Sanatorium des cheminots, à Paris.

M. Morandeau (Abel-Jean), délégué de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, à Stains.

M. Morin (Georges-Maurice), administrateur de la société nationale des sauveteurs médaillés, à Paris.

M. Morin (Urbain-Jean-Batiste), administrateur de la société de secours mutuels Association des voyageurs, représentants et employés du commerce et de l'industrie, à Paris.

M. Morvan (Georges-Gaston), trésorier de l'Union mutuelle des sportifs, à Montrouge.

M. Namont (Paul-Armand-Marie), administrateur de l'association amicale de prévoyance des fonctionnaires des services actifs de la sureté nationale de France, à Paris.

M. Picard (Eugène-Théophile), président de la société de secours mutuels de la veuve des employés de l'octroi de Paris, à Paris.

M. Pierrat (Louis), président de section de la société de secours mutuels du sanatorium des cheminots, à Villemomble.

M. Prot, administrateur de la société de secours mutuels Assurance mutuelle des agents de chemin de fer de la région Est, à Rosny-sous-Bois.

M. Racine (Louis), services rendus à la société de secours mutuels et d'entr'aide du personnel du ministère du travail, à Paris.

M. Ragot (Jean-Marie-Eugène), vice-président de la société de secours mutuels Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Vitry-sur-Seine.

M. Remongin (Emile-Charles-Marie), président de la société de secours mutuels Les Prévoyants du Théâtre, à Paris.

M. Renaud (Albert-Jules-François), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

M. Rigaud (Prosper-Yves-Marie), administrateur de la société de secours mutuels Solidarité commerciale, à Champigny-sur-Marne.

M. Rispal (Jean-Baptiste), vice-président de la société L'Abri moderne, à Paris.

M. Rollin (Charles-Jean-Marie), vice-président de la société mutualiste du 9e arrondissement de Paris, à Issy-les-Moulineaux.

M. Salomon (Fernand-Joseph), président de la société des anciens combattants de la radiodiffusion française, à Paris.

M. Savri (Jules), administrateur de la société de secours mutuels La Prévoyance du personnel du gaz de Paris, à Paris.

M. Schnell (Jules), secrétaire général de la fédération des engagés volontaires alsaciens et lorrains, à Boulogne-Billancourt.

M. Sereni (Paul-François), trésorier de la société de secours mutuels La Mutuelle, à Paris.

M. Slavinsky (Abraham), président de la société de secours mutuels Paradis, à Paris.

M. Sur (Charles), administrateur de la société des volontaires de 1914-1918 et de 1939-1945, à Paris.

M. Templier (Roger-Eloi-Pierre-Marie), archiviste adjoint de la Mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Paris.

M. Thiébaud (Paul-Marie-Louis), services rendus aux œuvres sociales, à Paris.

M. Vignon (Henri-Emile), secrétaire de la commission permanente de l'office national des pupilles de la nation, à Paris.

M. Wagner (Jules-André-Clément), président de section de la société des vétérans des armées de terre, de mer et de l'air, à Paris.

M. Willemin (Henri-Stanislas), administrateur de la caisse d'épargne de Paris, à Paris.

SEINE-INFERIEURE

M. Adam (André-Jules-Eugène), services rendus aux œuvres sociales, à Sotteville-lès-Rouen.

M. Adeline (Georges), administrateur de la caisse d'épargne d'Elbeuf, à Elbeuf.

M. Adenet (Victor), délégué de l'orphelinat mutualiste des polices de France et d'outre-mer, au Havre-Graville.

M. Bourgeois (Lucien), président de la commission de contrôle de la société de secours mutuels Amicale des anciens des 74e, 274e R.I. et 22e R.I.T., à Rouen.

M. Colhoc (Henri-Charles), sénateur, administrateur de la caisse d'épargne du Havre, au Havre.

M. Colombel (Georges-Louis), vice-président de la société de secours mutuels de Sanvic, à Sanvic.

M. Couturier (Georges-Gaston), administrateur de la société de secours mutuels des ouvriers de la fabrique d'Elbeuf, à Elbeuf.

M. Delassise (Frédéric-Pierre), administrateur de la société de secours mutuels Union de Fécamp, à Fécamp.

M. Denis (Jules-Paul), vice-président de la société de secours mutuels entre les agents de la Société nationale des chemins de fer français région Nord-Ouest, à Rouen.

M. Delumcq (René-Phocas), directeur adjoint de la caisse d'épargne d'Elbeuf, à Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

M. Eliot (Fernand-Emile), trésorier général de l'Union rouennaise des anciens combattants prisonniers de guerre, victimes des deux guerres, à Petit-Quevilly.

M. Farge (René), président de la société de secours mutuels des établissements Lefebvre, à Darnetal.

M. Faulet (Charles-Albert), président de section de la société de secours mutuels La Protection mutuelle, à Dieppe.

M. Foitier (Albert-Emile), directeur de la caisse d'épargne de Saint-Saens, à Saint-Saens.

M. Goujon (Jean), administrateur de la caisse d'épargne d'Elbeuf, à Elbeuf.

M. Lecanu (Henri-André), membre de la société de secours mutuels La Flotte, à Sanvic.

M. Lefebvre (Georges-Gaston-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels L'Union de Fécamp, à Fécamp.

M. Lefèvre (Louis-Eugène), directeur de la caisse d'épargne de Fécamp, à Fécamp.

M. Lemoine (Henri-Emilien), directeur-adjoint de la caisse d'épargne d'Elbeuf, à Caudebec-lès-Elbeuf.

M. Marchand (Jules-Ernest), président de la société de secours mutuels L'Union des employés, à Elbeuf.

M. Mathi (Henri-René-Joseph), secrétaire général de la société de secours mutuels de Sainte-Adresse, à Sainte-Adresse.

M. Mulet (Charles-Albert-Lucien), secrétaire de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Dieppe.

M. Robert (Onésime-Marie), directeur adjoint de la caisse d'épargne et de prévoyance d'Elbeuf, à Caudebec-lès-Elbeuf.

M. Talbot (Henri-Emmanuel), président de la section départementale de l'Association des mutilés des yeux de France et des colonies, à Rouen.

M. Varlet (Fernand-Marcel-Cyrille), vice-président de la société de secours mutuels Saint-François-Xavier du Havre, au Havre.

M. Wehrle (Alfred-Oscar), membre de la commission de contrôle de la société mutualiste Rayon elbeuvien, à Caudebec-lès-Elbeuf.

SEINE-ET-MARNE

M. Benquet (Louis-Jean-Joseph), administrateur de la société de secours mutuels la Mutuelle des finances, à Melun.

M. Berlau (Henri-Joseph), trésorier de la société de secours mutuels de Saint-Simon, à Coulommiers.

M. Chavanne (Guy-René), président de la société de secours mutuels de Torcy, à Torcy.

M. Guyard (Jules-Amédé-Emile), directeur adjoint de la caisse d'épargne et de prévoyance de l'arrondissement de Melun, à Melun.

M. Hallouin (Léon-Alfred-Adrien), président de section de la société les Médaillés militaires, à Coulommiers.

M. Lefrère (Arsène), trésorier de la société de secours mutuels l'Union de la vallée du Loing, section de Recloses, à Recloses.

M. Leplaideur (Gaston-Louis), président de la société de secours mutuels de Crouy, à Crouy-sur-Ourcq.

M. Marais (Georges-Désiré), administrateur de la société de secours mutuels Mutuelle chirurgicale Seine-et-Marnaise, à Montereau-Jault-Yonne.

M. Parisot (Fernand-Odile), trésorier de section de la société de secours mutuels Mutuelle chirurgicale Seine-et-Marnaise, à Nemours.

M. Pelletier (Camille-Gaston), administrateur de la société de secours mutuels Mutuelle chirurgicale Seine-et-Marnaise, à Egreville.

M. Ragot (Charles-Léon-Marie), vice-président de la société de secours mutuels Mutuelle chirurgicale Seine-et-Marnaise, à la Rochette.

M. Rossignol (Paul-Joseph), vice-président de la caisse d'épargne et de prévoyance de l'arrondissement de Melun, à Melun.

SEINE-ET-OISE

M. Andne (Maurice-Pierre-Jean-Jacques), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne, à Saint-Germain-en-Laye.

M. Biron (Jean-Paul), receveur de la société de secours mutuels la Prévoyante des agents des réseaux de l'Est, d'Alsace et Lorraine et des lignes secondaires, à Livry-Gargan.

M. Breuiller (Camille-Alphonse), administrateur de la caisse interdépartementale des assurances sociales de Seine et Seine-et-Oise, à Essonnes.

M. Delieu (Robert-Auguste-Antoine), administrateur de la société de secours mutuels, à Montgeron.

M. Delespine (René-Raoul), secrétaire adjoint de la société de secours mutuels le Jardin du cheminot, à Eaubonne.

M. Devaux (Bernard-Maurice-Robert), vice-président de la société de secours mutuels des établissements A. Oller, à Argenteuil.

M. Gelée (Paul-Eugène), trésorier de la société de secours mutuels des membres de l'Association des anciens combattants et mobilisés des cantons de Montmorency et Taverny, à Deuil.

M. Jourdain (Jules-Marie-Louis), administrateur de l'Association des retraités de la préfecture de police, à Savigny-sur-Orge.

M. Lamat (Eugène-Jean), délégué de la société de secours mutuels Union du commerce, à Corneilles-en-Parisis.

M. Leclercq (Henri-Nicolas), président de l'Assurance mutuelle des agents de chemins de fer français, à Gagny.

M. Leroyer (Félix-Paul-René), secrétaire général adjoint de la France prévoyante, à Houilles.

M. Lévêque (Albert-Georges), contrôleur de la société de secours mutuels L'Union fraternelle, au Raincy.

M. Mast (Henri-François-Alexandre), vice-président de l'Association chirurgicale de secours mutuels et de retraites des sapeurs pompiers de Groslay, à Groslay.

M. Noël (Léon-Edouard-Georges), vice-président de la société de prévoyance et caisse de secours aux veuves et orphelins des armuriers brevetés de l'armée, à Versailles.

M. Poulet (Louis), président d'honneur de la caisse des écoles publiques, à Montmagny.

M. Raynaud (René-Louis), secrétaire général de la société de secours mutuels des employés du Crédit lyonnais, à Athis-Mons.

M. Ronce (Arthur), président d'honneur de la société de secours mutuels de Soisy-sur-Seine, à Soisy-sur-Seine.

M. Sénéchal (Eugène-Victor), vice-président de la société de secours mutuels La Prévoyance du personnel du gaz de Paris, à Taverny.

M. Thugnot (Célestin), administrateur de la caisse d'épargne et de prévoyance de Saint-Germain-en-Laye, à Saint-Germain-en-Laye.

M. Yger (Léon), directeur de la caisse d'épargne de Versailles, à Versailles.

SEVRES (DEUX-)

M. Cardinal (Hippolyte-Antoine), directeur administrateur de la caisse d'épargne et de prévoyance de Bressuire, à Bressuire.

M. Boulanger (Charles-Marie-Auguste), trésorier de section de la société des employés de commerce de la ville de Niort et des Deux-Sèvres, à Thouars.

M. Gazeau (Joseph), secrétaire de la société de secours mutuels de Bressuire, à Bressuire.

SOMME

M. Beauvisage (Albert), collecteur de la société scolaire de secours mutuels et retraites de la 2e circonscription d'Abbeville, à Huppy.

M. Dacheux (Eugène-Edmond-Lucien-Robert), vice-président du conseil des directeurs de la caisse d'épargne d'Amiens, à Amiens.

M. Dingeon (Albert-Jean-Maurice-Edmond), trésorier adjoint de la société scolaire de secours mutuels et de retraites de la 3e circonscription d'Abbeville, à Hallencourt.

M. Dupuis (Gilbert), trésorier central de la société scolaire de secours mutuels et de retraites de la 2e circonscription d'Abbeville, à Saint-Valéry.

M. Fuiret (Charles-Alphonse-Désiré-Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Domart-en-Ponthieu.

Mme Galland, née Langlet, (Laurence), administrateur de la société de secours mutuels de la ville d'Airaines, à Airaines.

Mme veuve Langlet, née Mille, administrateur de la société de secours mutuels de la ville d'Airaines, à Airaines.

M. Mas (André-Marcel), administrateur de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Abbeville.

M. Nattiez (André-Marie-Gaston), trésorier adjoint de la société mutuelle des voyageurs et employés de la Somme, à Amiens.

M. Quéret (Charles-Marie-Louis-Hippolyte), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Albert.

M. Ricaut (Oscar-Maurice), vice-président de la société de secours mutuels de la ville d'Airaines, à Airaines.

M. Roger (Marius), trésorier de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Abbeville.

M. Schuster (Jules-Auguste-David), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Conty.

M. Thocquenne (Gaston-Marie-Eugène), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne d'Amiens, à Corbie.

TARN

M. Chartron (Albert-Emile), président trésorier de section de la société de secours mutuels La Tutélaire des employés et ouvriers des postes, télégraphes et téléphones, à Castres.

M. Moulis (Baptiste), secrétaire trésorier de section de la société de secours mutuels La Solidarité militaire, à Albi.

TARN-ET-GARONNE

M. Allamelle (Jules-Marius-Désiré), vice-président de la commission administrative de la société de secours mutuels des Travailleurs républicains, à Montauban.

M. Caors (Gaston-Henri-Roger), trésorier de section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Montauban.

M. Maisonneuve (Joseph-Arnaud), secrétaire de la société de secours mutuels Saint-Vincent-de-Paul, à Valence-d'Agen.

M. Plantade (Raoul-Marcel-Urbain), trésorier de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Montauban.

VAR

M. Barbier (Charles-Alphonse), président d'honneur de la société de secours mutuels Les Médaillés militaires, à Sanary-sur-Mer;

M. Ballandras (Georges-Lucien), secrétaire général de la société mixte de secours mutuels L'Humanité, à Carces;

M. Deville (Victor), vice-président de la caisse d'épargne de Toulon, à Toulon.

M. Plattot (Claude), vice-président de la succursale de la caisse d'épargne de Toulon, à Hyères.

M. Hermitte (Joseph-Louis), président de la section de Toulon de la Mutuelle de la marine, à Ollioules.

M. Joly (Joseph-François-Marius), administrateur de l'Union mutuelle des deux sexes, à Toulon.

VAUCLUSE

M. Albert (Dominique), président du syndicat des maîtres artisans charrons, forgerons, à Saint-Saturnin-les-Avignon.

Mme Aymard, née Dupay (Andrete), vice-présidente de la Société mutualiste familiale des corps d'état réunis d'Avignon, à Avignon.

M. Faye (Gustave), vice-président de la société de secours mutuels, à Courthezon.

M. Fauchet (Jean-François), président de la société de secours mutuels, à Courthezon.

M. Pichat (Auguste-Antoine), directeur titulaire de la caisse d'épargne et de prévoyance d'Avignon, à Avignon.

VENDEE

M. Charron (Emile-Maurice-Joseph), trésorier de la mutuelle des postes, télégraphes et téléphones, à la Roche-sur-Yon.

M. Garnier (Eugène-Marie-Ferdinand), secrétaire du conseil des directeurs de la caisse d'épargne de Fontenay-le-Comte, à Fontenay-le-Comte.

M. Pilastre (Gustave), président de la société de secours mutuels de Bessay, à Bessay.

VIENNE

M. Cailleau (Edouard), administrateur de la caisse d'épargne de Loudun, à Loudun.

M. Genty (Pierre), administrateur de la société de secours mutuels de Smarves et Ligugé, à Smarves.

M. Guerin (Louis-Joseph), administrateur de la caisse d'épargne de Loudun, à Loudun.

M. Olive (Antoine-Zéphirin), administrateur de la caisse d'épargne de Loudun, à Loudun.

VIENNE (HAUTE-)

M. Arnoux (René-Louis-Pierre), président de section de la société de secours mutuels Les Prévoyants de l'Avenir, à Limoges.

M. Desvaux (Henri), président de section de la société de secours mutuels Orphelinat des chemins de fer français, à Limoges.

M. Dinard (Gustave), membre correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies P. O. Midi, à Limoges.

M. Erard (Félix), membre correspondant de la société de secours mutuels et de prévoyance des ouvriers et employés des compagnies P. O. et Midi, à Limoges.

M. Loubet (Jean-Roger-Maurice), trésorier adjoint de la société de secours mutuels du sanatorium des cheminots, à Limoges.

VOSGES

M. Evrat (Pierre), vice-président du conseil d'administration de la caisse d'épargne de l'arrondissement de Saint-Dié, à Saint-Dié.

M. Haton (Joseph), administrateur de la succursale de la caisse d'épargne de Saint-Dié, à Moyenmoutier.

M. Lambert (Alphonse-Marie-Marcel), secrétaire trésorier de l'Union mutuelle de Romont, à Romont.

M. Multon (Paul), président de section de la société de secours mutuels du sanatorium des cheminots, à Noncourt.

M. Trimbach (Charles), administrateur de la caisse d'épargne de l'arrondissement de Saint-Dié, à Saint-Dié.

YONNE

M. Calusse (Edouard-Jules-René), administrateur de la caisse primaire mutualiste des assurances sociales de l'Yonne, à Auxerre.

M. Cerceau (Maurice-Charles-Henri), administrateur fondateur de la Société de construction et crédit immobilier tonnerroise, à Tonnerre.

M. Charles (Gaston-Auguste), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

M. Courtis (Maxime), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

M. Dechambre (Paul), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

M. Finon (Henri-Adrien-Honoré), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

M. Joudrier (Jean-Armand-Jules-Basile), président de la société de secours mutuels de Seignelay, à Athié.

M. Poncet (Marcel-Jean-Robert), trésorier de la société de l'entr'aide des membres de la Légion d'honneur, à Auxerre.

M. Roy (Gaston), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

M. Servais (Lucien-Abel), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

M. Simon (Henri-Germain), administrateur de la caisse d'épargne de Sens, à Sens.

ALGER

M. Guidi Kontani (Yvan-Alfred), receveur de section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Alger.

M. Meyer (Joseph), trésorier de la société de secours mutuels La Famille, à Alger.

M. Mirabella (Louis-Joseph), contrôleur de section de l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Saint-Eugènee.

M. Tichane (Albert-François), receveur de l'Association des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Alger.

ORAN

M. Benkalifa (Azar), trésorier adjoint de la société mutualiste des médaillés militaires d'Oran et de sa banlieue, à Oran.

M. Gimenez (Francisco), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des ouvriers et employés de chemins de fer français, à Oran.

M. Irles (Francisco), receveur de la société de secours mutuels Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Oran.

M. Valleur (Albert), président du comité des amitiés africaines de Tlemcen, à Tlemcen.

M. Verde (Vincent), président de la société mutualiste des médaillés militaires d'Oran et de sa banlieue, à Oran.

M. Visirossi (Blaise-Noël), trésorier de la mutuelle générale des postes, télégraphes et téléphones, à Oran.

CONSTANTINE

M. Benavente (Antoine-Augustin), secrétaire général de l'Association des anciens combattants et victimes de la guerre, à Philippeville.

M. Cavallero (Barthélémy-Jean), administrateur de l'Association des anciens combattants et victimes de la guerre, à Philippeville.

M. Debono (Salvator-Joseph), secrétaire adjoint de l'Association des anciens combattants et victimes de la guerre, à Philippeville.

M. Fabris (Charles-Alexandre-Joseph), président de la section de l'Union française des combattants de M'Sila, à M'Sila.

M. Thouvenin (Marcel-Eugène), trésorier de section de l'Association des anciens combattants et victimes de la guerre de Constantine, à Constantine.

PAYS ETRANGERS

BELGIQUE

M. Legrand (Georges), services rendus aux œuvres sociales, 134, boulevard du Jubilé, à Bruxelles.

SUISSE

M. Pachon (Jean-Ernest), président de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la région parisienne, à Genève.

M. Hugon (Henri-Louis-Joseph), trésorier général de section de la Société mutuelle de retraites des anciens combattants et victimes de la guerre de l'union fédérale de la région parisienne, à Genève.

PAYS DE PROTECTORAT

MAROC

M. Conte (Marius-Emile), président de la société de secours mutuels Les Vétérans et les militaires des armées de terre, de mer et de l'air, à Casablanca.

M. Destarac, vice-président de la société de secours mutuels de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Casablanca.

M. Jaussaud (Jules-César), trésorier de la société de secours mutuels de l'Orphelinat des chemins de fer français, à Rabat.

M. Manzamares (Albert), président de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Casablanca.

M. Richer (André Maurice-Louis), délégué général de la société de secours mutuels de la Fédération nationale des sous-officiers des armées de terre, de mer et de l'air, à Casablanca.

M. Rubietto (Georges), président de la société de secours mutuels Protection mutuelle, à Oudjda.

TUNISIE

M. Bérenger, trésorier adjoint de la compagnie fermière des chemins de fer tunisiens, à Tunis.

M. Borgel (Albert), receveur secrétaire de la compagnie fermière des chemins de fer tunisiens, à Tunis.

M. Champariny (Georges-Charles), trésorier de la société d'habitation à bon marché, groupe Liberté, à Sfax.

M. Gendot (Maurice), trésorier de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Tunis.

M. Lepore (Louis), délégué de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Tunis.

M. Renard (Gervais), délégué de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Tunis.

M. Scavarda (Joseph), président du comité local des amitiés africaines de Bizerte, à Bizerte.

M. Staiti (Joseph), receveur de l'association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, à Bellevue.

Art. 3. — Le ministre du travail et de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 octobre 1947.

PAUL RAMADIER.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre du travail
et de la sécurité sociale,
DANIEL MAYER.

Délégation de signature.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu le décret du 31 décembre 1944 nommant M. Pierre Laroque, directeur général des assurances sociales et de la mutualité;

Vu le décret du 5 novembre 1945 portant institution de la direction générale de la sécurité sociale;

Vu le décret du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à M. Pierre Laroque, maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, à l'effet de signer:

1° Tous arrêtés ou décisions de caractère individuels relatifs à la détermination des droits, à la définition ou l'exécution des obligations résultant des législations de sécurité sociale, notamment les autorisations de poursuites, les autorisations de remboursement des sommes indûment perçues, les arrêtés rétablissant au compte des assurés sociaux des retraites ouvrières et paysannes la valeur des timbres apposés sur les cartes perdus ou détruites;

2° Tous arrêtés et décisions concernant le recouvrement des cotisations de sécurité sociale, notamment la fixation de la valeur des vignettes utilisées pour le payement des cotisations;

3° Tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant des juridictions de tous ordres relatives à l'application des législations de sécurité sociale;

4° Tous arrêtés ou décisions de caractère individuel concernant la gestion administrative et financière de la caisse nationale de sécurité sociale, des caisses régionales et primaires de sécurité sociale, des caisses d'allocations familiales, à l'exclusion de la nomination des membres des conseils d'administration de ces organismes;

5° Tous arrêtés et décisions concernant l'imputation de dépenses sur les crédits ouverts au ministère des affaires sociales et des anciens combattants dont la gestion relève de la direction générale de la sécurité sociale;

6° Tous arrêtés et décisions de caractère individuel relatifs à la constitution et à la gestion des sociétés et unions de sociétés mutualistes et des caisses autonomes mutualistes, notamment à l'approbation des statuts, des modifications de statuts ou des fusions; à l'attribution de subventions ou d'avances; au remboursement aux caisses autonomes des majorations de rentes; à l'approbation des taux d'intérêts servant de base aux tarifs des caisses autonomes;

7° Tous arrêtés et décisions relatifs à la gestion des régimes et institutions d'assurances prévus par les articles 17 et 18 de l'ordonnance du 4 octobre 1945, notamment à l'autorisation des institutions patronales, à l'approbation des règlements de retraites, à l'approbation des statuts des sociétés de secours des ouvriers et employés des mines;

8° Tous arrêtés, décisions et actes concernant la gestion du fonds de prévoyance des blessés de la guerre, victimes d'accidents du travail et du fonds de solidarité des employeurs pour la réparation des accidents du travail, pour risques de guerre, notamment tous recours, mémoires en demande ou en défense et actes de toute nature se rattachant à des instances devant des juridictions de tous ordres; tous ordres de payement délivrés à la caisse des dépôts et consignations;

9° Tous arrêtés portant agrément ou retrait d'agrément des contrôleurs, chargés conformément aux dispositions des articles 44 et 45 de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale de veiller à l'application, par les employeurs et les travailleurs indépendants, des législations de sécurité sociale; tous arrêtés portant agrément ou retrait d'agrément des agents assermentés, chargés de procéder aux enquêtes prévues par l'article 26 de la loi du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Art. 2. — Dans le cas d'absence ou d'empêchement de M. Pierre Laroque, M. Lucien Guibert, directeur adjoint, est autorisé à signer tous actes et décisions énumérés à l'article 1er ci-dessus. Dans le même cas, la même autorisation est donnée à M. Francis Netter, directeur adjoint, pour les attributions de la direction dont il a la charge.

Art. 3. — M. Pierre Laroque est autorisé à déléguer à un fonctionnaire du service des accidents du travail la signature des décisions et actes de caractère individuel prévus au paragraphe 8 de l'article 1er ci-dessus, à l'exclusion des arrêtés.

Fait à Paris, le 28 octobre 1947.

Pour le ministre et par autorisation;
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Caisses régionales d'assurance-vieillesse.

Par arrêté en date du 31 octobre 1947, ont été approuvés et enregistrés les statuts de la caisse régionale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés Rhône-Alpes, sous le n° 69 V.

Par arrêté en date du 5 novembre 1947, ont été approuvés et enregistrés les statuts de la caisse régionale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés de Montpellier sous le n° 34 V.

Indemnité allouée aux praticiens membres de la commission de prothèse dentaire.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu l'article 22, dernier alinéa, de l'ordonnance du 19 octobre 1945, fixant le régime des assurances sociales applicables aux assurés des professions non agricoles;

Vu l'article 27 du décret portant règlement d'administration publique du 29 décembre 1945,

Arrête:

Art 1er. — Il est alloué aux praticiens, membres des commissions de prothèse dentaire prévues par l'article 22 de l'ordonnance du 19 octobre 1945 susvisée, une indemnité horaire fixée à 275 F pour le temps passé à l'examen des dossiers.

Art. 2. — En sus de l'indemnité ci-dessus visée, les praticiens membres des commissions de prothèse dentaire peuvent prétendre, sur justifications, au remboursement de leurs frais de déplacement, aller et retour, sur la base du prix d'un billet de 2e classe.

Art. 3. — Les dépenses résultant du versement des indemnités prévues aux articles 1er et 2 ci-dessus sont à la charge de la caisse primaire et doivent être imputées sur le compte « risques ».

Art. 4. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 4 novembre 1947.

Pour le ministre et par autorisation;
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Mutualité.

Par arrêté du ministre des affaires sociales et des anciens combattants en date du 4 novembre 1947, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après:

Société mutualiste du personnel du siège social et des chantiers de la compagnie générale de construction de fours, n° 75-4439, 8, place des Etats-Unis, à Montrouge (Seine).

Salaires du personnel des établissements d'hospitalisation privés.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu le décret du 10 novembre 1939 relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités;

Vu le décret du 1er juin 1940 relatif au régime des salaires;

Vu la loi du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités;

Vu la loi du 26 octobre 1946 prorogeant la réglementation des salaires et conditions de travail;

Vu la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail;

Vu l'arrêté du 20 août 1945 fixant les salaires du personnel des établissements d'hospitalisation privés modifié par les arrêtés des 30 juillet et 21 décembre 1946;

Vu l'avis des organisations patronales et ouvrières intéressées;

Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives de travail,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 9 de l'arrêté du 20 août 1945 fixant les salaires du personnel des établissements d'hospitalisation privés modifié par les arrêtés des 30 juillet et 21 décembre 1946 est modifié comme suit:

« *Art.* 9. — Dans le cas où la nourriture est fournie par l'employeur au personnel, cet avantage est évalué sur la base journalière à deux fois le salaire minimum légal du manœuvre de la métallurgie classé au coefficient 100.

« Dans les établissements prévoyant le logement pour tout ou partie du personnel, cet avantage en nature est évalué aux taux mensuels ci-après:

« *a*) Logement comportant le confort (une fenêtre donnant directement sur l'extérieur — éclairage électrique, eau courante, chauffage).

« Chambre individuelle de 30 m³: 300 F.

« Salle commune: 225 F.

« *b*) Logement ne comportant pas le confort (sans éclairage électrique, sans eau couranie, sans chauffage).

« Chambre individuelle: 200 F;

« Salle commune: 150 F.

« Les tarifs ci-dessus seront majorés de 10 p. 100 pour les ménages.

« Dans le cas où plusieurs pièces sont mises à la disposition du personnel, ces barèmes sont majorés de la manière suivante:

« 50 p. 100 pour la seconde pièce principale et

« 25 p. 100 par pièce principale à partir de la troisième pièce.

« Ces modalités comportent l'ensemble des prestations fixées pour les retenues prévues ci-dessus.

« Lorsque l'une ou plusieurs de ces prestations ne sera pas fournie par l'établissement, la retenue sera réduite proportionnellement selon la valeur de ces prestations.

« La réduction opérée pour la nourriture et le logement subira l'abattement prévu par la réglementation relative aux zones territoriales pour la détermination des salaires. »

Art. 2. — Le directeur du travail est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5 novembre 1947.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Appointements des agents de maîtrise et des cadres des établissements d'hospitalisation privés.

Le ministre des affaires sociales et des anciens combattants,

Vu le décret du 10 novembre 1939 relatif au régime du travail pendant la durée des hostilités;

Vu le décret du 1er juin 1940 relatif au régime des salaires;

Vu la loi du 10 mai 1946 portant fixation de la date légale de cessation des hostilités;

Vu la loi du 26 octobre 1946 prorogeant la réglementation des salaires et conditions de travail;

Vu la loi du 23 décembre 1946 relative aux conventions collectives de travail;

Vu l'arrêté du 1er avril 1946 relatif aux appointements des agents de maîtrise et des cadres des établissements d'hospitalisation privés;

Vu l'avis des organisations patronales et ouvrières intéressées;

Vu l'avis de la commission supérieure des conventions collectives de travail,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 9 de l'arrêté du 1er avril 1946 relatif aux appointements des agents de maîtrise et des cadres des établissements d'hospitalisation privés est modifié comme suit:

« *Art.* 9. — Lorsque le personnel est nourri, il subit sur son salaire des retenues évaluées, sur la base journalière, à deux fois le salaire horaire minimum légal du manœuvre de la métallurgie, classé au coefficient 100.

« Lorsque la famille d'un agent de maîtrise ou d'un agent des cadres n'a pas la possibilité matérielle de préparer sa nourriture, les retenues pour les repas fournis seront les mêmes que ci-dessus pour chacune des personnes nourries.

« Dans le cas où ces agents préparent leur nourriture, les retenues pour les denrées fournies n'excéderont pas le prix coûtant des denrées délivrées par l'économat dans l'établissement.

« Dans les établissements prévoyant le logement pour tout ou partie du personnel, cet avantage en nature est évalué aux taux mensuels ci-après:

« *a*) Logement comportant le confort (une fenêtre donnant directement sur l'extérieur, éclairage électrique, eau courante, chauffage):

« Chambre individuelle de 30 mètres cubes: 300 F.

« Salle commune: 225 F.

« *b*) Logement ne comportant pas le confort (sans éclairage électrique, sans eau courante, sans chauffage):

« Chambre individuelle: 200 F.

« Salle commune: 150 F.

« Les tarifs ci-dessus seront majorés de 10 p. 100 pour les ménages.

« Dans le cas où plusieurs pièces sont mises à la disposition du personnel, ces barèmes seront majorés de la façon suivante:

« 50 p. 100 pour la seconde pièce principale et 25 p. 100 par pièce principale à partir de la troisième pièce.

« Ces modalités comportent l'ensemble des prestations fixées pour les retenues prévues ci-dessus. Lorsque l'une ou plusieurs de ces prestations ne sera pas fournie par l'établissement, la retenue sera réduite proportionnellement selon la valeur de ces prestations.

« La réduction opérée pour la nourriture et pour le logement subira l'abattement prévu par la réglementation relative aux zones territoriales pour la détermination des salaires.

« Les cuisiniers et cuisinières seront nourris sans subir de ce fait de retenue sur leur salaire ».

Art. 2. — Le directeur du travail est chargé de l'application du présent arrêté.

Fait à Paris, le 5 novembre 1947.

Pour le ministre et par autorisation:
Le directeur du cabinet,
FERNAND SAMSON.

Fonctionnement de caisses de prévoyance et de retraites.

Par arrêté du 5 novembre 1947, la caisse de prévoyance et de retraites des industries et commerces du Papier, 7, rue Tronchet, Paris (8e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 6 novembre 1947, la caisse de retraites des employés de la caisse d'épargne de Vienne (Isère), 51, rue Victor-Hugo, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 6 novembre 1947, la caisse de prévoyance et de retraites du personnel sédentaire de la Compagnie de navigation mixte et annexes, 1, la Canebière, Marseille, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 6 novembre 1947, la caisse de prévoyance des cadres des établissements Cogery, 17 *bis*, rue Joseph-de-Maistre, à Paris (18e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 6 novembre 1947, l'institution de prévoyance de l'union commerciale indochinoise et africaine, 25 *bis*, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris (8e), a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 6 novembre 1947, le centre de prévoyance sociale « Sovanor », 10-12, rue Valentin, à Levallois-Perret, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Par arrêté du 7 novembre 1947, la caisse de retraite des cadres de la profession pharmaceutique, 27, rue du Cherche-Midi, à Paris, a été autorisée à fonctionner dans les conditions prévues aux articles 43 à 58 du décret modifié du 8 juin 1946.

Composition et fonctionnement de la commission nationale prévue à l'article 52 de l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 octobre 1947: page 10571, 3e colonne, article 4, alinéa 2, 1re ligne, au lieu de: « Le recours doit être assuré... », lire: « Le recours doit être adressé... ».

Règlement intérieur modèle provisoire des caisses régionales de sécurité sociale pour l'assurance-invalidité.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 juillet 1947: page 6408, 1re colonne, article 40, paragraphe 1er, supprimer le dernier alinéa ainsi conçu:

« Il peut obtenir, à ce titre, une participation à ses frais de séjour dans un établissement de rééducation agréé ».

Règlement intérieur modèle provisoire des caisses primaires pour le service des prestations.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 juillet 1947: page 6411, 2e colonne, article 24, 2e alinéa, 3e ligne, au lieu de: « sans déduction », lire: « sous déduction ».

Services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre.

Par arrêté en date du 28 octobre 1947, M. Doidic, inspecteur divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre, en retraite, a été nommé inspecteur divisionnaire honoraire du travail et de la main-d'œuvre.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, Mlle Racine (Marguerite), administrateur civil de 3e classe au ministère du travail et de la sécurité sociale, est détachée au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, en qualité de sous-chef de bureau de 1re classe, pour une période d'un an, à compter du 1er juillet 1947.

L'intéressée conservera dans cette position ses droits à l'avancement et à la retraite à l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale et subira sur le traitement afférent à ses grade et classe à l'administration centrale du ministère du travail et de la sécurité sociale les retenues légales pour le service des pensions.

Par arrêté du 8 novembre 1947, ont été nommés:

Administrateurs civils de classe exceptionnelle.

(A compter du 1er janvier 1947.)

Mlle Lafouge, administrateur civil de 1re classe.

M. Salmon, administrateur civil de 1re classe (en service détaché).

(A compter du 1er octobre 1947.)

Mme Moureau, administrateur civil de 1re classe.

Administrateurs civils de 1re classe

(A compter du 1er janvier 1947.)

Mme Datain, administrateur civil de 2e classe.

Mlle Rivallain, administrateur civil de 2e classe.

Administrateurs civils de 2e classe,

(A compter du 1er janvier 1947.)

Mme Porchez, administrateur civil de 3e classe.

M. Arger, administrateur civil de 3e classe (en service détaché).

(A compter du 1er février 1947.)

Mlle Taratte, administrateur civil de 3e classe.

(A compter du 1er avril 1947.)

Mme Segand, administrateur civil de 3e classe.

(A compter du 10 mai 1947.)

M. Lévy, administrateur civil de 3e classe.

(A compter du 3 juillet 1947.)

M. Versini, administrateur civil de 3e classe.

(A compter du 28 juillet 1947.)

M. Rustant, administrateur civil de 3e classe (en service détaché).

(A compter du 21 août 1947.)

M. Moosmann, administrateur civil de 3e classe (en service détaché).

Administrateurs civils de 3e classe.

(A compter du 1er janvier 1947.)

Mlle Duplessis-Flandre, administrateur civil adjoint.

Mlle Gindreau, administrateur civil adjoint.

Mlle Jumel, administrateur civil adjoint.

Mme Robert, administrateur civil adjoint.

M. Furst, administrateur civil adjoint (en service détaché).

(A compter du 16 janvier 1947.)

Mlle Carpentier, administrateur civil adjoint.

Mlle Prévost, administrateur civil adjoint.

Mlle Volay, administrateur civil adjoint.

Administrateurs civils adjoints.

(A compter du 1er février 1947.)

M. Bing, assistant administrateur.

Mlle Haquet, assistant administrateur.

Mlle Neyrolles, assistant administrateur.

Mlle Simon, assistant administrateur.

M. Robert-Duvilliers, assistant administrateur (en service détaché).

Agent supérieur de 1re classe.

(A compter du 1er janvier 1947.)

Mlle Garnier, agent supérieur de 2e classe.

Agents supérieurs de 2e classe.

(A compter du 1er janvier 1947.)

M. Beauge, agent supérieur de 3e classe.

Mme Lonjaret, agent supérieur de 3e classe.

(A compter du 16 janvier 1947.)

Mlle Savel, agent supérieur de 3e classe.

Mlle Thomann, agent supérieur de 3e classe.

Secrétaire d'administration de classe exceptionnelle.

(A compter du 15 novembre 1947.)

Mme Ficheux, secrétaire d'administration principal.

Secrétaires d'administration de 1re classe.

(A compter du 15 mars 1947.)

Mme Albert, secrétaire d'administration de 2e classe.

(A compter du 8 septembre 1947.)

Mlle Goetz, secrétaire d'administration de 2e classe.

(A compter du 16 novembre 1947.)

M. Goyat, secrétaire d'administration de 2e classe.

(A compter du 29 mai 1947.)

M. Memet, secrétaire d'administration de 2e classe.

(A compter du 1er mars 1947.)

Mme Planel, secrétaire d'administration de 2e classe.

M. Vyt, secrétaire d'administration de 2e classe.

Par arrêté du 8 novembre 1947, MM. Marchal, Sonnelite et Titelelon, secrétaires d'administration de 2e classe, ont été nommés secrétaires d'administration de 1re classe, à compter du 1er janvier 1946.

SANTÉ PUBLIQUE ET POPULATION

Liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics.

Par arrêté en date du 22 octobre 1947, ont été inscrits sur la première liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics, les agents dont les noms suivent:

MM.

Baillet, directeur économe de l'hôpital-hospice de Mugron (Landes).

Balbi, directeur économe de l'hôpital-hospice de Bastia (Corse).

Bertonneau, directeur économe de l'hôpital-hospice de Lavelanet (Ariège).

Bois, directeur économe de l'hôpital-hospice de Mortagne (Orne).

Brun, directeur économe de l'hôpital-hospice de Courbevoie (Seine).

Brunot, directeur économe de l'hôpital-hospice de Jouarre (Seine-et-Marne).

Carrara, ancien directeur économe de l'hôpital-hospice d'Allauch (Bouches-du-Rhône), remplissant actuellement les fonctions de directeur intérimaire de l'hôpital de la Conception, à Marseille.

Crozat, directeur économe de l'hôpital-hospice de Monségur (Gironde).

Mme veuve Goupil, directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche).

Guillet, directeur économe de l'hôpital-hospice de Guérande (Loire-Inférieure).

Hattenville, directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-James (Manche).

His, directeur économe de l'hôpital-hospice de Domfront (Orne).

Jacquet, directeur économe de l'hôpital-hospice du Blanc (Indre).

Jayne, directeur économe de l'hôpital-hospice de Manosque (Basses-Alpes).

Jougla, directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Girons (Ariège).

Lacaze, directeur économe de l'hôpital-hospice de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne).

Lejeune, directeur économe de l'hôpital-hospice d'Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais).

Lemasson, directeur économe de l'hôpital-hospice de Machecoul (Loire-Inférieure).

Lévy, directeur économe de l'hôpital-hospice d'Argentan (Orne).

Marlot, directeur économe de l'hôpital-hospice de Chagny (Saône-et-Loire).

Martin, directeur économe de l'hôpital-hospice de Cluny (Saône-et-Loire).

Meunier, directeur économe de l'hôpital-hospice d'Allauch (Bouches-du-Rhône).

Moittay, directeur économe de l'hôpital-hospice de Mihinic-sur-Rance (Ille-et-Vilaine).

Pascot, directeur économe de l'hôpital-hospice de Flers (Orne).

Paris, directeur économe de l'hôpital-hospice de Bonneville (Haute-Savoie).

Pittorin, directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime).

Raynaud, directeur économe de l'hôpital-hospice de Périers (Manche).

Réal, directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie).

Riegert, directeur économe de l'hôpital-hospice d'Annemasse (Haute-Savoie).

Rousselet, directeur économe de l'hôpital-hospice de la Ferté-Macé (Orne).

Roy, directeur économe de l'hôpital-hospice de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime).

Mlle Savoie, directeur économe de l'hôpital-hospice du Coteau (Loire).

Sevrain, directeur économe de l'hôpital-hospice de Senones (Vosges).

Staklin, directeur économe de l'hôpital-hospice de Bar-sur-Aube (Aube).

Torchy, directeur économe de l'hôpital-hospice de Bourg-Achard (Eure).

Vieban, directeur économe de l'hôpital-hospice de Paimbœuf (Loire-Inférieure).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la vérification des pouvoirs: Territoire de Saint-Pierre et Miquelon (Mme Poinso-Chapuis, rapporteur).

2. — Nomination de deux vice-présidents suppléants de la Haute Cour de justice instituée par l'ordonnance du 18 novembre 1944.

3. — Fixation de l'ordre du jour.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 13 novembre 1947.

N° 2354. — Projet de loi portant modification des lois du 14 janvier 1933 et du 19 février 1908 sur les élections consulaires et suppressions des chambres consultatives des arts et manufactures (renvoyé à la commission des affaires économiques).

N° 2479. — Rapport, par M. Deixonne, au nom de la commission de l'éducation nationale, sur la proposition de loi relative à l'exploitation des œuvres littéraires.

N° 2543. — Proposition de résolution de M. Meck tendant à donner des facilités de circulation aux aveugles (renvoyée à la commission de la famille).

N° 2554. — Proposition de loi, formulée par M. Dulin et transmise par M. le président du Conseil de la République, visant à l'octroi de semences aux cultivateurs victimes des gelées (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2557. — Proposition de loi, formulée par M. Dulin et transmise par M. le président du Conseil de la République, relative à l'octroi d'une prime supplémentaire par hectare ensemencé en sus des emblavements de l'an dernier (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2573. — Proposition de loi de MM. July et Maurice Frédet tendant à relever le niveau de vie des personnes économiquement faibles (renvoyée à la commission du travail).

N° 2575. — Proposition de loi de M. Emile-Louis Lambert relative aux conditions d'attribution de la médaille de la Famille française (renvoyée à la commission de la famille).

N° 2576. — Proposition de résolution de M. Crouzier relative au statut de la gendarmerie nationale (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 2577. — Proposition de loi de M. Laniel relative au salaire de la femme mariée travaillant avec son conjoint (renvoyée à la commission des finances).

N° 2578. — Proposition de loi de M. Eugène Rigal relative au calcul de l'impôt sur le revenu de deux associés commandités (renvoyée à la commission des finances).

N° 2579. — Proposition de loi de M. Joseph Denais tendant à ajourner l'application de l'article 21 de la loi de finances du 4 août 1947 (renvoyée à la commission des finances).

N° 2580. — Proposition de résolution de M. Temple relative au développement de l'éducation physique (renvoyée à la commission de l'éducation nationale).

N° 2588. — Proposition de loi de M. Palewski relative aux brevets d'invention intéressant la défense nationale (renvoyée à la commission de la justice).

N° 2593. — Projet de loi concernant l'épuration des officiers de réserve des armées de terre, de mer et de l'air (renvoyé à la commission de la défense nationale).

N° 2594. — Proposition de loi de M. Ruffe relative au statut du fermage et du métayage (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2595. — Proposition de loi de M. Castera relative à la prime d'encouragement à l'hectare pour le blé et le seigle (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2596. — Proposition de loi de M. Waldeck Rochet tendant à la stabilisation des prix des baux à ferme (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2597. — Proposition de loi de M. Anxionnaz tendant à augmenter les distances de plantation dans l'aire de la Champagne viticole (renvoyée à la commission de la justice).

N° 2598. — Lettre rectificative au projet de loi portant organisation de la marine marchande (renvoyée à la commission de la marine marchande).

N° 2599. — Proposition de loi de M. Waldeck Rochet relative aux prestations familiales agricoles (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 2600. — Proposition de loi de M. Louis Marin relative au payement de la retraite des fonctionnaires (renvoyée à la commission des pensions).

N° 2601. — Proposition de résolution de M. Louis Marin relative à la publication des séances en comité secret à la Chambre des députés (renvoyée à la commission des affaires étrangères).

N° 2602. — Proposition de résolution de M. André Mutter tendant à dissoudre le parti communiste (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 2606. — Proposition de loi de M. Pierre Montel relative aux nominations et promotions à titre temporaire dans les trois armées, antérieures au 1er septembre 1940 (renvoyée à la commission de la défense nationale).

N° 2607. — Proposition de loi de M. Gabelle tendant à modifier les modalités de détermination des pensions d'invalidité des assurances sociales (renvoyée à la commission du travail).

N° 2609. — Rapport par M. Pierre André, au nom de la commission du travail, sur la proposition de loi relative au cumul des rentes accidents du travail avec les traitements et les salaires.

N° 2610. — Rapport par Mlle Weber, au nom de la commission des pensions, sur la proposition de loi tendant à permettre à toutes les femmes divorcées à leur profit de bénéficier de la retraite de leur mari décédé.

N° 2612. — Proposition de résolution de Mme Poinso-Chapuis tendant à venir en aide aux marins pêcheurs et plaisanciers de la Ciotat (renvoyée à la commission des finances).

N° 2616. — Avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux droits de plaidoirie des avocats (renvoyé à la commission de la justice).

N° 2619. — Rapport par M. Demusois, au nom de la commission du suffrage universel, tendant à déterminer la procédure d'élection par les membres de l'Assemblée nationale représentant la métropole de cinquante membres de l'Assemblée de l'Union française.

N° 2623. — Projet de loi modifiant la loi n° 46-2385 du 27 octobre 1946 sur la composition et l'élection de l'Assemblée de l'Union française (renvoyé à la commission de l'intérieur).

Convocation de commission.

La commission du ravitaillement se réunira le vendredi 14 novembre 1947, à dix heures (local de la commission n° 232) :

I. — Examen pour avis de la proposition de résolution (n° 2519) tendant à désigner une commission spéciale d'enquête parlementaire pour examiner la gestion et les comptes de la Société des éleveurs du Bourbonnais et, en particulier, de l'abattoir de Villefranche-d'Allier (Allier).

II. — Nomination de rapporteurs.

Commission des affaires étrangères.

Séance du mercredi 12 novembre 1947.

Présents. — MM. Aumeran (général), Bonnefous (Edouard), Bonte (Florimond), Bouhey (Jean), Boysson (de), Mme Madeleine Braun, MM. Cachin (Marcel), Chambrun (de), Pierre Cot, Devinat, Dhers, Lapie (Pierre-Olivier), Le Ball, Marin (Louis), Mutter (André), Pourtalet, Raymond-Laurent, Rosenblatt, Scherer, Teitgen (Henri) (Gironde).

Excusé. — M. de Chevigné.

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

ANNÉE 1947

Ordre du jour du jeudi 13 novembre 1947.

A seize heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination de deux membres du conseil supérieur des transports.

2. — Discussion de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à faire bénéficier les apiculteurs du statut du fermage. (Nos 446 et 789, année 1947. — M. Charles Brune, rapporteur.)

Les billets portant la date dudit jour et valables pour la journée comprennent :

1er étage. — Depuis M. Faustin Merle, jusques et y compris M. Charles Okala.

Tribunes. — Depuis M. Ott, jusques et y compris M. Rochette.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le jeudi 13 novembre 1947.

N° 789. — Rapport de M. Charles Brune sur la proposition de loi tendant à faire bénéficier les apiculteurs du statut du fermage.

(1) NOTA. — Ce document a été mis à la disposition de Mmes et MM. les conseillers de la République le 12 novembre 1947.

Commission de l'agriculture.

Séance du mercredi 12 novembre 1947.

Présents. — MM. Brune (Charles), Cardin (René), Coudé du Foresto, Dulin, Félice (de), Gravier (Robert), Montalembert (de), Roudel (Baptiste), Sempé.

Excusés. — MM. Bellon, Bène (Jean), Brettes, Champeix, Chochoy, Dadu, David (Léon), Henry, Jayr, Laurenti, Le Coent, Le Goff, Lemoine, Le Terrier, Morel (Charles), Prévost, Primet, Saint-Cyr, Simard (René), Tognard, Mme Vigier.

Réunions du jeudi 13 novembre 1947.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à neuf heures. — Local n° 274.

Commission de l'intérieur (administration générale, départementale et communale), à dix heures. — Local n° 221.

Commission de la marine et des pêches, à quinze heures quinze. — Local n° 215.

AVIS & COMMUNICATIONS

Ministère des affaires économiques, des travaux publics et des transports, de la reconstruction et de l'urbanisme et ministères de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, des affaires sociales et des anciens combattants (santé publique et population) et secrétariat général au ravitaillement.

Avis aux importateurs de produits en provenance de Suède.

Le régime d'importation de produits en provenance de Suède, relevant de la compétence des ministères de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, des affaires sociales, et du secrétariat au ravitaillement est fixé comme suit, conformément à l'accord applicable du 1er novembre 1947 au 31 octobre 1948.

A. — *Produits importés par groupements.*

Numéro du poste.

1 Lait en poudre. — Groupement national des produits laitiers, 7, rue Scribe, à Paris.

22 Chevaux ardennais. — Union des importateurs et exportateurs de chevaux et Union centrale des coopératives agricoles.

27 Bois sciés. — Fédération des importateurs des bois du Nord, 6, rue Pierre-Sémard, Paris.

28 Pâtes viscoses. — Groupement d'importation de la papeterie, section textile, 55, rue de la Boétie, Paris.

29 Pâtes à papiers chimiques. — Groupement d'importation de la papeterie, boulevard Haussmann, 151, Paris.

30 Pâtes mécaniques. — Groupement d'importation de la papeterie, 151, boulevard Haussmann, Paris.

31 b Papier Natron. — Groupement d'importation des fibres diverses pour corderie, 56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

32 Papier autre, y compris papier d'impression, papier sulfite, papier support-tenture et papier support héliographique. — Groupement d'importation de la papeterie, 151, boulevard Haussmann, à Paris.

34 Déchets de papier. — Groupement d'importation de la papeterie, 151, boulevard Haussmann, à Paris.

113 Ficelle lieuse. — Groupement d'importation des fibres diverses pour corderies, 56, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.

B. — *Produits importés sous licences individuelles.*

Des licences individuelles seront délivrées pour les produits ci-dessous; les demandes d'autorisation d'importation devront être adressées à l'office des changes (sous-direction des licences et autorisations commerciales), 8, rue de la Tour-des-Dames, à Paris (9e), en se conformant aux modalités suivantes:

Numéro du poste.

6 Lactose. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

9 Poissons frais ou salés et conserves de poissons. — Un avis ultérieur publié au *Journal officiel* précisera les dates et modalités d'importations. Aucune demande de licence ne devra être déposée avant cette publication.

10 Boyaux. — date limite de dépôt: 9 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

Numéro du poste.

11 Pyrite de fer enrichi. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

12 Feldspath. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

14 Pavés et bords de trottoirs de granit. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

15 Blocs de granit. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

16 Briques et coulis réfractaires. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

17 Sélénium. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

18 Produits dérivés de la cellulose. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

19 Diluants cellulosiques. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

20 Goudron végétal. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

21 Poudre pour électrodes. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

22 Furfurol. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

23 Matières premières pour parfumerie. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

24 Produits pharmaceutiques. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

26 Produits chimiques divers, y compris produits chimiques dentaires et pour laboratoire. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

31 a Papier Kraft. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

35 Panneaux isolants « Wallboard », y compris plaques émaillées. — Date limite de dépôt: 10 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

Numéro du poste.

36 Contreplaqué — Date limite de dépôt: 12 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

37 Fonte au bois. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

38 Fers ébauchés. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

39 Eponges de fer et poudre de fer. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

40 Laine d'avier. — Date limite de dépôt: 10 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

41 Acier au carbone faiblement allié pour roulements et fils pour roulements. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

42 Acier au carbone faiblement allié pour barres à mines, outillages, construction et lames de scies. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

43 Feuillard laminé à froid, de plus de 500 mm de largeur ou coupé en longueur acier pour scies et bandes transporteuses. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

44 Feuillard laminé à chaud. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

45 Fil machine. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

46 Acier au nickel laminé à froid pour scie à ruban à bois. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

47 Tôles et feuillard en acier au nickel pour scies diverses, fraises, etc. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

48 Feuillard laminé à froid trempé. — Date limite de dépôt: 5 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

49 Feuillard laminé à froid non trempé. — Date limite de dépôt: 5 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

50 Fils d'acier étiré ou laminé à froid, trempé ou non (y compris les câbles d'extraction de mines) et fil d'acier pour métiers de bonneterie. — Date limite de dépôt: 8 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

51 Acier pour résistances électriques. — Les demandes de licences, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

52 Plaquettes pour lames de rasoirs, y compris plaquettes en acier inoxydable. — Date limite de dépôt: 16 décembre 1947, à douze heures trente.

Numéro du poste

53 *a* et *b*. — Acier inoxydable, y compris tôles, tubes, bandes et fils. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

54 Tubes sans soudure pour roulements. — Date limite de dépôt: 27 novembre 1947, à dix-sept heures trente.

55 Tubes d'acier de haute qualité, laminés à chaud ou étirés à froid. — Date limite de dépôt: 19 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

56 Métal dur. — Date limite de dépôt: 11 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

57 Aciers rapides pour outils. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

58 Outils de métal dur. — Date limite de dépôt: 5 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

59 Fleurets de mines. — Matériels réservés à des services publics prioritaires. — Les licences d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

61 Aciers divers. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

62 Outils. — Date limite de dépôt: 17 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

63 Lames de rasoirs et rasoirs. — Date limite de dépôt: 19 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

64 Matériel de sondage, couronnes de sondage et matériel de pompages. — Matériels reservés à des services publics prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

65 Colliets, crapaudines à rouleaux. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

66 Roulements à billes, à rouleaux et pièces détachées. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

67 Joints d'étanchéité. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

68 Réchauds à pétrole, lampes à pétrole et pièces détachées. — Date limite de dépôt: 5 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

69 Lampes à souder, lampes-tempête et pièces de rechange. — Date limite de dépôt: 8 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

70 *a* et *b* Moteurs à combustion, y compris les moteurs marins, et pièces de rechange. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

71 Machines pour la fabrication des roulements. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

72 Machines-outils, y compris machines à rectifier sans centre. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

Numéro du poste

73 Machines à bois. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis

74 Machines à coudre, y compris machines à coudre industrielles, et pièces détachées. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

75 Hache-viande, moulins à café et pièces détachées — Date limite de dépôt: 15 décembre 1947, à dix-sept heures trente

76 Coutellerie. — Date limite de dépôt: 15 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

77 Machines agricoles. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation. — Les licences seront délivrées suivant le programme établi par la direction du machinisme agricole (ministère de l'agriculture).

78 Séparateurs industriels et pièces de rechange, matériel de laiterie et pièces de rechange. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

79 Tracteurs agricoles avec pneus. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation. — Les licences seront délivrées suivant le programme établi par la direction du machinisme agricole (ministère de l'agriculture).

80 Pièces de rechange pour tracteurs et matériel agricole. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

81 Segments de pistons, joints de tiges de piston. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

82 Matériel pour l'industrie de la pâte à papier et pour la fabrication des panneaux isolants. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation — Les licences seront délivrées suivant le programme établi par la direction du bois et industries diverses du ministère de l'industrie et du commerce.

83 Machines pour la fabrication des allumettes. — Matériels réservés à des services publics prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

84 Machines à cigares et à cigarettes, machines à empaqueter les cigarettes. — Matériels réservés à des services publics prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

85 Turbines hydrauliques, turbines électriques et pièces de rechange. — Matériels réservés à des services publics prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

86 *a* Matériel frigorifique. — Date limite de dépôt: 18 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

Numéro du poste

86 *b* Pièces de rechange pour matériel frigorifique. — Les demandes d'autorisation d'importation, qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation, pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

87 Compresseurs, outils, pneumatiques et pompes. — Matériels réservés à des services prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

88 Machines pour la fabrication de levure et amidon. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation. Les licences seront délivrées suivant le programme établi par la direction des industries et du commerce de l'alimentation du ministère de l'agriculture.

89 Machines automatiques à capsuler et machines à remplir les tubes. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

90 Machines pour l'industrie de la chaussure et du cuir et machines de tannerie. — Date limite de dépôt: 16 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

91 Machines de comptabilité. — Date limite de dépôt: 16 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

92 Machines, transformateurs, alternateurs et matériel électrique industriel. — Matériels réservés à des services prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation.

93 Aspirateurs et cireuses électriques et pièces détachées. — Date limite de dépôt: 17 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

94 Appareillage téléphonique et matériel de signalisation et centralographe. — Date limite de dépôt: 17 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

95 Matériel de radiologie, y compris grilles antidiffusantes. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation. — Les licences seront délivrées suivant le programme établi par le ministère des affaires sociales.

96 *a* Appareils de T. S. F.. — Date limite de dépôt: 12 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

96 *b* Pièces de rechange. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

97 Machines à souder. — Matériels réservés à des services publics prioritaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et mesure de leur présentation.

98 Four électriques. — Date limite de dépôt: 19 décembre 1947, à dix-sept heures trente. — Il est précisé que ce poste vise les fours électriques pour aciéries.

99 Machines de bureau. — Date limite de dépôt : 9 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

100 Porte-mines. — Date limite de dépôt: 12 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

101 Caisses enregistreuses. — Date limite de dépôt: 15 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

102 Instruments chirurgicaux, médicaux et dentaires. — Les demandes d'autorisation d'importation seront examinées au fur et à mesure de leur présentation. — Les licences seront délivrées suivant le programme établi par le ministère des affaires sociales.

Numéro du poste.

103 Eléments d'appareils de projection de films sonores. — Date limite de dépôt: 17 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

104 Calibres et comparateurs. — Date limite de dépôt: 22 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

105 Changeurs de disques. — Date limite de dépôt: 4 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

106 Meules à aiguiser. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

107 Pièces de rechange pour automobiles. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

108 Matériel pour la fabrication d'ébauches de lampes. — Les demandes d'autorisation d'importation qui seront examinées au fur et à mesure de leur présentation pourront être déposées sept jours après la publication du présent avis.

111 Pelleteries brutes. — Date limite de dépôt: 8 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

112 Fibre vulcanisée. — Date limite de dépôt : 16 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

114 Papier peint. — Date limite de dépôt: 18 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

117 Films. — L'importation sera réalisée sous forme de déclaration autorisation d'importation établie dans les conditions réglementaires.

118 Livres et publications de toutes sortes. — L'importation sera réalisée sous forme de déclaration autorisation d'importation établie dans les conditions réglementaires.

Ministère des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs de pois de semence en provenance des Pays-Bas.

Le contingent d'importation de pois de semence en provenance des Pays-Bas (poste 28 de l'accord) sera réparti entre les importateurs dans les conditions suivantes:

1° *Contingent de pois destinés à la casserie.* — Ce contingent est réservé aux importateurs résidant et s'engageant à livrer les pois à des cultivateurs résidant dans les départements suivants:

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne, Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Eure, Calvados, Cantal.

Seuls pourront obtenir une autorisation d'importation les grossistes ou coopératives justifiant avoir bénéficié d'une attribution au cours de la campagne 1946-1947.

Les demandes d'autorisation d'importation, modèle AG, devront, à titre exceptionnel, être déposées pour le 20 novembre 1947, dernier délai, au groupement national d'achat des légumes secs (G. N. A. L. S.), 3, rue de la Chaussée d'Antin, à Paris (9e), qui est chargé de les centraliser et de les transmettre à l'office des changes.

2° *Contingent de pois de semence « Grande culture » réservé aux ressortissants du G. N. I. S., 3e section.* — Les ressortissants du groupement national interprofessionnel de production et d'utilisation des semences, graines et plants (3e section) désireux d'importer des pois de semence « Grande culture » en provenance de Hollande, devront, à titre exceptionnel, adresser pour le 20 novembre 1947, dernier délai, leurs demandes d'autorisation d'importation audit groupement, 2, rue du Louvre, à Paris (1er), qui est chargé de les centraliser et de les transmettre à l'office des changes.

Avis aux importateurs de conserves en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'importation des conserves diverses (poste 23 de l'accord franco-belge), primitivement fixée au 5 novembre 1947, est reportée au 20 novembre 1947, à dix-sept heures trente.

Avis aux importateurs de produits en provenance de l'Union économique belgo-luxembourgeoise.

L'avis aux importateurs publié au *Journal officiel* du 23 octobre 1947 est modifié comme suit:

Les demandes d'autorisation d'importation des produits ci-après devront être déposées à l'office des changes (sous-direction des licences), 8, rue de la Tour-des-Dames, Paris (9e), en se conformant aux modalités suivantes:

Poste 52. — Bulbes et oignons à fleurs. — Date limite de départ: 15 décembre 1947, à dix-sept heures trente.

Poste 58. — Plantes de pépinières en mottes (à l'exclusion des hortensias). — Date limite de dépôt: 1er décembre 1947, à dix-sept heures trente.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de vacance d'un poste de bibliothécaire à la bibliothèque centrale de prêt de Seine-Inférieure (Rouen).

Un poste de bibliothécaire à la bibliothèque centrale de prêt de Seine-Inférieure à Rouen est déclaré vacant.

Il est accordé aux candidats un délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au *Journal officiel* pour adresser leurs déclarations de candidature, accompagnée de l'exposé de leurs titres et travaux, au ministère de l'éducation nationale, direction des bibliothèques, 55, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

Avis de vacance d'emplois de conservateur dans les musées contrôlés.

Conformément aux dispositions de l'article 25 du décret du 31 août 1945, publié au *Journal officiel* du 12 septembre, les postes de conservateurs des musées ci-après désignés sont déclarés vacants:

Musées contrôlés:

Aix-les-Bains (musée municipal).
Lyon (musée Guimet).
Saint-Lô (musée municipal).
Toulon (musée municipal).

Les candidats à ces emplois qui ne seraient pas déjà régulièrement inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de conservateur de musée contrôlé, publiés au *Journal officiel* du 14 septembre 1947, devront dans le délai d'un mois franc à dater de la publication du présent avis faire acte de candidature auprès du ministère de l'éducation nationale (direction des musées de France, palais du Louvre, pavillon Mollien, Paris, 1er), en lui adressant leur dossier établi ainsi qu'il suit:

1° Une demande sur papier timbré;

2° Un extrait d'acte de naissance sur papier timbré;

3° Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois de date;

4° Un certificat de bonne vie et mœurs;

5° Un certificat de position militaire (pour les candidats hommes);

6° Une note sur leurs titres et travaux;

7° Des expéditions ou copies certifiées conformes des diplômes allégués à l'appui de la demande.

Ministère de l'agriculture.

Avis de concours à la caisse nationale de crédit agricole.

Par arrêté interministériel du 22 octobre 1947, des concours sont ouverts à la caisse nationale de crédit agricole pour sept emplois de rédacteur, quatre emplois d'inspecteur adjoint, deux emplois de commis d'ordre et de comptabilité et cinq emplois de sténodactylographe.

Les épreuves seront subies à la caisse nationale de crédit agricole, 30, rue Las-Cases, Paris (7e).

A. — Concours de rédacteur et d'inspecteur adjoint.

Les épreuves auront lieu le 15 décembre 1947 et les inscriptions seront reçues jusqu'au 9 décembre 1947.

B. — Concours de commis d'ordre et de comptabilité.

Les épreuves auront lieu le 22 décembre 1947 et les inscriptions seront reçues jusqu'au 16 décembre 1947.

C. — Concours de sténodactylographe.

Les épreuves auront lieu le 8 décembre 1947 et les inscriptions seront reçues jusqu'au 3 décembre 1947.

Les notices relatives aux conditions et aux programmes de ces concours sont tenues à la disposition de toute personne qui en fera la demande à la caisse nationale de crédit agricole.

Avis de concours pour le recrutement de quatre élèves de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (section de la protection des végétaux)

Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement de quatre élèves de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées (section de la protection des végétaux).

Conditions d'admission.

En application de l'article 6 du décret du 21 novembre 1946 portant création de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées, quatre places sont, à titre transitoire, réservées, pour l'année scolaire 1947-1948, à des ingénieurs agronomes ou agricoles admis dans leurs écoles respectives sous un régime antérieur à l'acte dit loi du 12 juin 1943.

Les candidats devront avoir satisfait aux obligations des lois relatives au recrutement de l'armée et ne pas être âgés de plus de trente ans dans l'année du concours; cette limite d'âge pourra être reculée d'une durée égale à celle des services militaires ou des services civils validables pour la retraite, accomplis par les candidats.

Le jury classera les candidats d'après:

1° Leurs notes de sortie de l'institut national agronomique ou des écoles nationales d'agriculture;

2° Les notes de pathologie végétale et d'entomologie obtenue par eux dans ces mêmes écoles;

3° Les travaux effectués par eux depuis leur sortie de l'école;

4° Les services qu'ils auront éventuellement rendus dans une administration publique.

A leur sortie de l'école nationale supérieure des sciences agronomiques appliquées, les quatre élèves ayant fait l'objet du recrutement issu du présent concours seront nommés contrôleurs de la protection des végétaux dans la limite des postes vacants, compte tenu de l'effectif budgétaire des contrôleurs du service. Leur nomination interviendra au fur et à mesure des vacances, dans l'ordre de leur rang de sortie de l'école; en attendant cette nomination, ils seront affectés au service de la protection des végétaux au titre de contrôleurs auxiliaires.

Pièces à produire par les candidats.

1° Une demande d'inscription;

2° Un extrait de l'acte de naissance;

3° Un état signalétique et des services militaires, ou un certificat de position militaires

4° Une copie certifiée conforme des diplômes;

5° Un *curriculum vitæ* détaillé et une copie des travaux et publications éventuellement effectués par les candidats.

Ces pièces devront parvenir le 2 novembre 1947 au plus tard au ministère de l'agriculture (service de la protection des végétaux), 78, rue de Varenne, Paris (7e).

Rémunération et avantages divers attachés à la fonction.

Les contrôleurs stagiaires sont titularisés après un stage d'une durée minimum d'un an. La titularisation se fait à la dernière classe, mais il peut être tenu compte des services militaires antérieurs pour classer l'intéressé à un échelon supérieur. Le passage à l'échelon supérieur ne peut s'effectuer qu'après un minimum de deux années de service dans l'échelon précédent.

Les contrôleurs de la protection des végétaux reçoivent un traitement soumis à la retenue de 6 p. 100 pour pension civile fixé ainsi qu'il suit:

Stagiaires	60.000 F.
5e classe	72.000
4e classe	84.000
3e classe	96.000
2e classe	111.000
1re classe	126.000

A ce traitement s'ajoutent les indemnités suivantes:

1° L'indemnité de résidence, variable suivant la résidence et la situation de famille (de 7.000 F à 48.000 F);

2° L'indemnité forfaitaire de cherté de vie, égale au quart du traitement augmenté de l'indemnité de résidence (minimum: 21.600 F);

3° L'allocation provisionnelle, variable suivant la classe et la résidence (de 31.200 F à 54.000 F);

4° Eventuellement, les allocations familiales prévues par la loi du 22 août 1946.

D'autre part, les contrôleurs sont remboursés des frais engagés à l'occasion des déplacements qu'ils effectuent pour le compte du service, suivant le barème prévu pour les fonctionnaires du groupe III.

Ministère de l'industrie et du commerce.

Décision I. 152, du 24 octobre 1947, du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries de l'office central de répartition des produits industriels relative à la vente au détail des articles chaussants.

Le répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries de l'office central de répartition des produits industriels,

Vu la loi du 26 avril 1946 portant dissolution d'organismes professionnels et organisation pour la période transitoire de la répartition des produits industriels, modifiée par les lois des 7 octobre 1946, 9 avril 1947 et 5 septembre 1947;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1946 nommant le répartiteur;

Vu la décision I. 67 du 7 mars 1944, dite « Code du cuir », du répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, complétée et modifiée par les décisions subséquentes,

Décide:

Art. 1er. — A dater du 1er novembre 1947, pourront être acquis librement par les consommateurs, dans le cadre de la réglementation des prix en vigueur, et sans remise des titres d'achat exigés précédemment, tous les articles chaussants, à l'exception de ceux énumérés à l'article 2 ci-après.

Art. 2. — Restent soumises au rationnement dans les conditions antérieures et doivent en conséquence continuer à être vendues contre remise des coupons d'achat en vigueur:

1° Les chaussures pour hommes et femmes, catégorie « usage travail »;

2° Les chaussures destinées à la pratique des sports prévus à l'article 23 (9°) du « Code du cuir »;

3° Les chaussures orthopédiques.

Art. 3. — Une décision ultérieure déterminera les conditions de réapprovisionnement des fabricants, grossistes et détaillants en articles finis et matières premières.

Art. 4. — Les dispositions qui précèdent abrogent et remplacent, à compter du 1er novembre 1947, toutes dispositions antérieures qui leur seraient contraires.

Art. 5. — Toute infraction à la présente décision exposera son auteur aux sanctions prévues par les lois en vigueur.

Le répartiteur chef de la section du cuir et des pelleteries, directeur des industries textiles et des cuirs,
JEAN-PIERRE LÉVY.

Décision n° XXVII, du 12 novembre 1947, relative à la consommation de l'électricité.

Le directeur répartiteur de l'électricité,

Vu la loi provisoirement applicable du 18 décembre 1940, modifiée par la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1942;

Vu la loi provisoirement applicable du 1er juillet 1943;

Vu la loi provisoirement applicable du 29 juillant 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels, modifiée par l'ordonnance du 2 novembre 1945;

Vu la décison n° XXV du 19 septembre 1947,

Décide:

Art. 1er. — Les consommations effectuées en heures creuses, et les dimanches et jours fériés, par les usagers domestiques, administratifs ou commerciaux, publics ou privés, disposant d'un compteur spécial permettant d'enregistrer les consommations effectuées pendant les heures et jours visés ci-dessus, sont limitées à l'utilisation mensuelle de 150 (cent cinquante) heures de la puissance mise à leur disposition par l'arrêté du 5 octobre 1944.

Art. 2. — Les consommations effectuées en heures creuses, et les dimanches et jours fériés, par les usagers industriels et artisanaux de puissance souscrite inférieure ou égale à 10 kW seront comprises dans les allocations mensuelles fixées à 120 (cent vingt) heures d'utilisation de la puissance souscrite, par l'article 3 de la décision n° XXV du 19 septembre 1947.

Art. 3. — Les consommations effectuées en heures creuses, et les dimanches et jours fériés, par les usagers industriels et artisanaux de puissance souscrite supérieure à 10 kW et inférieure à 100 kW, à l'exception de ceux dont la consommation autorisée est fixée par répartition d'un contingent attribué aux organismes sous-répartiteurs par l'ingénieur en chef de la circonscription électrique, seront comprises dans les allocations mensuelles fixées à 140 (cent quarante) heures d'utilisation de la puissance souscrite, par l'article 4 de la décision n° XXV du 19 septembre 1947.

Art. 4. — Les dispositions de la décision n° XXV du 19 septembre 1947, relative à la réduction de la consommation de l'électricité, qui ne sont pas modifiées par la présente décision, restent en vigueur.

Art. 5. — La présente décision aura effet à dater du 15 novembre 1947.

Le directeur répartiteur de l'électricité,
H. VARLET.

Décision n° XXVIII, du 12 novembre 1947, relative à la réduction de la consommation de l'électricité.

Le directeur répartiteur de l'électricité,

Vu la loi provisoirement applicable du 18 décembre 1940, modifiée par la loi provisoirement applicable du 31 décembre 1942;

Vu la loi provisoirement applicable du 1er juillet 1943;

Vu la loi provisoirement applicable du 29 juillet 1943 réglant le contrôle et la répression des infractions en matière de répartition des produits industriels, modifiée par l'ordonnance du 2 novembre 1945;

Vu les arrêtés du ministre de l'industrie et du commerce en date des 19 septembre et 31 octobre 1947 relatifs à la consommation de l'énergie électrique;

Vu la décision n° XXV du 19 septembre 1947,

Décide:

Art. 1er. — L'utilisation de l'énergie électrique est interdite, à toute heure de jour et de nuit, pour l'éclairage des enseignes et motifs lumineux placés à l'extérieur des locaux, sauf en ce qui concerne les croix de Genève des pharmacies.

La même interdiction est faite pour les enseignes, motifs et ensembles lumineux, à caractère publicitaire, placés soit dans les halls d'entrée des salles de spectacles et de cinémas, soit à l'intérieur des locaux accessibles au public.

Art. 2. — L'utilisation de l'énergie électrique est interdite à toute heure pour l'éclairage des vitrines de tous les magasins, y compris les magasins d'alimentation et les pharmacies, des cafés, restaurants, cinémas, établissements de spectacles, etc.

Art. 3. — Chaque jour, entre seize et vingt heures, sauf les samedis, dimanches et jours fériés, les restaurants, cafés, bars et établissements assimilés ne devront utiliser pour leurs locaux et terrasses qu'un éclairage réduit, dont la puissance ne pourra excéder ni la moitié de la puissance des moyens d'éclairage en place à la date du 1er novembre 1947, ni la moitié de la puissance mise à la disposition de ces usagers, puissance qui a été fixée par l'arrêté ministériel du 5 octobre 1944 à 4 W par mètre carré de local, dans la limite de 50 p. 100 de la puissance souscrite, avec minimum de 500 W.

Art. 4. — Les infractions à la présente décision seront sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur.

Art. 5. — La présente décision aura effet à dater du 15 novembre 1947.

Le directeur répartiteur de l'électricité,
H. VARLET.

Ministère des finances.

Avis n° 283 de l'Office des changes relatif aux relations financières entre le Danemark, la république Argentine, l'Italie, et la Turquie, d'une part, la Syrie et le Liban, d'autre part.

Les intermédiaires agréés sont informés que les règles régissant les relations financières entre le Danemark, la République argentine, l'Italie et la Turquie, d'une part, la zone franc, d'autre part (ces règles font l'objet des avis de l'Office des changes nos 237, 238, 241 et 255), cessent désormais de s'appliquer aux relations financières entre les quatre pays énumérés d'une part, la Syrie et le Liban, d'autre part.

Les intermédiaires agréés sont, en conséquence, priés de ne plus effectuer aucun transfert entre le Danemark, la République argentine, l'Italie et la Turquie, d'une part, la Syrie et le Liban, d'autre part. Il leur est interdit notamment de créditer ou de débiter aucun compte étranger, danois, argentin, italien ou turc, par le débit ou le crédit d'un compte étranger syro-libanais.

Sociétés étrangères d'assurances.

La société étrangère d'assurances The Sea Insurance Company Limited, ayant son siège à Liverpool, a fait agréer par l'administration de l'enregistrement (décision du 3 octobre 1947) un représentant responsable des taxes et pénalités susceptibles d'être dues en Algérie, à raison des agences qui sont ou seront établies en France métropolitaine, pour la branche « Risques de transports maritimes, terrestres et aériens », et notamment de l'agence exploitée à Paris, 48, rue Notre-Dame-des-Victoires, pour de telles assurances et dont les opérations s'étendent à la France continentale et à l'Algérie.

MINISTÈRE DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — BUREAU D'ÉTUDES ET D'ORGANISATION

STATISTIQUE MENSUELLE DES VINS

Relevé par département

MOIS DE SEPTEMBRE 1947

NUMÉROS d'ordre	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS sorties des chais des récoltants.			QUANTITÉS DE VINS soumises au droit de circulation.			STOCK commercial.
		Vins à appellation d'origine contrôlée.	Vins de consommation courante.	Total.	Vins à appellation d'origine contrôlée.	Vins de consommation courante.	Total.	
1	Ain	6	1.464	1.470	138	13.926	14.064	26.112
2	Aisne	5.904	309	6.213	135	19.669	19.804	23.022
3	Allier	»	694	694	158	19.892	20.050	28.231
4	Alpes (Basses-)	»	512	512	10	4.054	4.064	5.453
5	Alpes (Hautes-)	»	569	569	23	4.518	4.541	8.000
6	Alpes-Maritimes	8	39	47	202	20.038	20.240	61.287
7	Ardèche	336	7.766	8.102	87	13.405	13.492	30.975
8	Ardennes	»	»	»	88	8.345	8.433	8.582
9	Ariège	»	55	55	68	12.943	13.011	5.526
10	Aube	36	43	79	253	11.511	11.764	24.769
11	Aude	19	286.501	286.520	179	38.011	38.190	125.446
12	Aveyron	»	235	235	50	21.809	21.859	20.785
13	Bouches-du-Rhône	108	79.081	79.189	347	63.679	64.026	108.244
14	Calvados	»	»	»	1.224	10.213	11.437	16.838
15	Cantal	»	2	2	12	11.589	11.601	14.678
16	Charente	»	921	921	33	14.981	15.014	18.506
17	Charente-Maritime	»	9.023	9.023	87	23.805	23.892	18.570
18	Cher	427	212	639	269	12.301	12.570	16.501
19	Corrèze	»	61	61	81	13.013	13.094	13.426
20	Corse	»	»	»	»	»	»	»
21	Côte-d'Or	4.058	2.103	6.161	2.533	20.025	22.558	313.410
22	Côtes-du-Nord	»	»	»	98	10.422	10.520	15.500
23	Creuse	»	»	»	34	14.978	15.012	8.686
24	Dordogne	6.917	16.607	23.524	2.714	2.716	5.430	45.239
25	Doubs	»	»	»	57	20.971	21.028	21.535
26	Drôme	4.372	3.716	8.088	140	6.055	6.195	30.002
27	Eure	»	»	»	258	9.685	9.943	9.861
28	Eure-et-Loir	»	»	»	168	9.356	9.524	20.690
29	Finistère	»	»	»	1.092	29.046	30.138	40.151
30	Gard	3.450	255.073	258.523	111	42.872	42.986	70.336
31	Garonne (Haute-)	»	4.479	4.479	158	23.948	24.106	21.145
32	Gers	»	32.533	32.533	17	4.705	4.722	24.245
33	Gironde	38.047	101.230	139.277	5.626	58.832	64.458	940.652
34	Hérault	146	263.357	263.503	424	48.651	49.075	418.458
35	Ille-et-Vilaine	»	»	»	368	13.376	13.744	17.569
36	Indre	»	884	884	30	7.516	7.546	8.931
37	Indre-et-Loire	1.859	5.615	7.474	968	15.216	26.184	40.610
38	Isère	»	4.542	4.542	117	26.783	26.900	29.900
39	Jura	689	460	1.149	356	12.033	12.389	24.511
40	Landes	»	6.176	6.176	51	10.994	11.045	15.299
41	Loir-et-Cher	837	11.745	12.582	189	11.122	11.311	25.278
42	Loire	3	1.216	1.219	244	58.790	59.034	78.812
43	Loire (Haute-)	»	19	19	43	17.445	17.488	17.608
44	Loire-Inférieure	970	13.898	14.868	976	36.634	37.610	48.672
45	Loiret	»	506	506	129	19.482	19.611	21.926
46	Lot	»	1.139	1.139	223	3.766	3.989	3.630
47	Lot-et-Garonne	1.182	10.181	11.363	207	10.134	10.341	16.715
48	Lozère	»	1	1	5	4.964	4.969	7.204
49	Maine-et-Loire	3.073	10.544	13.617	1.515	13.727	15.242	115.178

NUMÉROS d'ordre.	DÉPARTEMENTS	QUANTITÉS DE VINS sorties des chais des récoltants.			QUANTITÉS DE VINS soumises au droit de circulation.			STOCK commercial.
		Vins à appellation d'origine contrôlée.	Vins de consommation courante.	Total.	Vins à appellation d'origine contrôlée.	Vins de consommation courante.	Total.	
50	Manche	»	»	»	207	7.249	7.456	16.059
51	Marne	102.616	330	102.946	2.631	20.487	23.118	903.173
52	Marne (Haute-)	»	»	»	68	8.415	8.483	9.628
53	Mayenne	»	»	»	166	4.442	4.608	4.937
54	Meurthe-et-Moselle	»	73	73	759	33.318	34.077	33.973
55	Meuse	»	96	96	138	10.639	10.777	6.968
56	Morbihan	»	»	»	170	11.722	11.892	11.046
57	Moselle	»	»	»	226	34.734	34.960	29.391
58	Nièvre	83	26	109	258	18.723	18.981	18.848
59	Nord	»	»	»	3.786	77.597	80.383	178.019
60	Oise	»	»	»	228	16.215	16.443	16.724
61	Orne	»	»	»	297	3.525	3.822	7.379
62	Pas-de-Calais	»	»	»	1.729	55.799	57.528	76.508
63	Puy-de-Dôme	»	686	686	229	36.199	36.428	37.667
64	Pyrénées (Basses-)	914	2.043	2.957	746	24.473	25.219	30.545
65	Pyrénées (Hautes-)	»	38	38	68	11.288	11.356	11.846
66	Pyrénées-Orientales	18.580	149.414	167.994	2.484	26.695	29.179	129.168
67	Rhin (Bas-)	5.632	932	6.464	54	17.272	17.323	70.345
68	Rhin (Haut-)	16.065	76	16.141	42	35.080	35.122	108.834
69	Rhône	7.946	15.117	23.063	2.588	85.989	88.577	174.548
70	Saône (Haute-)	»	»	»	113	14.673	14.786	17.369
71	Saône-et-Loire	9.106	17.900	27.006	1.512	30.224	31.736	128.706
72	Sarthe	3	313	316	337	10.366	10.703	9.435
73	Savoie	»	2.121	2.121	67	12.657	12.724	30.913
74	Savoie (Haute-)	2	748	750	146	14.986	15.132	23.107
75	Seine (direction)	»	»	»	9.771	406.678	416.449	876.617
76	Seine-Inférieure	»	»	»	1.912	30.571	32.383	80.818
77	Seine-et-Marne	»	»	»	314	25.265	25.579	33.304
78	Seine-et-Oise	»	»	»	963	56.732	57.695	81.678
79	Sèvres (Deux-)	464	702	1.166	92	11.478	11.570	14.092
80	Somme	»	»	»	738	16.761	17.499	15.425
81	Tarn	2.515	32.501	35.016	177	10.611	10.788	57.890
82	Tarn-et-Garonne	»	3.837	3.837	27	4.288	4.315	5.886
83	Var	136	60.538	60.673	77	34.185	34.262	25.037
84	Vaucluse	14.001	34.850	48.851	419	8.860	9.279	71.226
85	Vendée	»	2.144	2.144	40	9.874	9.914	10.450
86	Vienne	90	4.510	4.600	58	12.175	12.233	11.734
87	Vienne (Haute-)	»	»	»	145	20.714	20.859	27.197
88	Vosges	»	»	»	247	15.355	15.602	21.689
89	Yonne	1.446	269	1.715	309	9.587	9.947	18.281
	Total pour la France...	252.045	1.462.775	1.714.820	55.613	2.197.818	2.253.431	6.476.431
	Alger	»	410.049	410.049	»	64.826	64.826	595.940
	Constantine	»	80.124	80.124	»	27.447	27.447	47.622
	Oran	»	966.557	966.557	»	64.934	64.934	1.543.228
	Total pour l'Algérie....	»	1.456.730	1.456.730	»	157.207	157.207	2.186.790
	Résultat général	252.045	2.919.505	3.171.550	55.613	2.355.025	2.410.638	8.663.221

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels:* PIERRE CASSAGNEAU.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

Tirages financiers

SOCIETE L. GEORGE & Cie

CAPITAL : 3 MILLIONS DE FRANCS
24, CHEMIN DE CHOULANS, LYON
R. C. : Lyon B 1329.

Liste numérique des obligations 6 1/2 0/0 émises en 1929 sorties au tirage du 28 octobre 1947.

16 21 37 44 85 86 109 118
151 155 161 164 168 184 188 200
202 217 218 229 234 258 244 255
260 261 283 289 303 314 321 329
340 353 383 399 401 403 413 430
434 435 440 443 471 499 517 523
534 538 544 550 553 558 572 576
579 581 594 595 605 632 633 686
704 705 710 716 722 736 749 750
757 759 770 781 782 784 789 795
796 797 801 815 817 822 836 849
853 877 894 899 900 908 950 959
964 965 998 1.002 1.015 1.037 1.045 1.050
1.056 1.072 1.074 1.075 1.085 1.088 1.097 1.099
1.100 1.110 1.119 1.131 1.142 1.146 1.150 1.169
1.201 1.213 1.219 1.234 1.240 1.252 1.253 1.273
1.284 1.308 1.327 1.333 1.345 1.349 1.355 1.357
1.371 1.373 1.395 1.401 1.425 1.428 1.458 1.460
1.486 1.498 1.513 1.529 1.532 1.533 1.558 1.572
1.579 1.610 1.620 1.636 1.617 1.654 1.661 1.672
1.674 1.685 1.686 1.687 1.692 1.715 1.733 1.747
1.760 1.766 1.778 1.785 1.795 1.809 1.821 1.826
1.832 1.838 1.854 1.868 1.876 1.888 1.902 1.922
1.951 1.952 1.953 1.954 1.962 1.968 1.970 1.974
1.981 1.986 1.998 1.999 2.053 2.066 2.098 2.111
2.115 2.142 2.143 2.152 2.153 2.154 2.166 2.168
2.197 2.200 2.231 2.240 2.252 2.254 2.258 2.261
2.271 2.296 2.307 2.321 2.323 2.330 2.344 2.362
2.382 2.383 2.389 2.399 2.424 2.425 2.426 2.434
2.441 2.445 2.462 2.499 2.502 2.507 2.509 2.530
2.542 2.555 2.556 2.580 2.597 2.598 2.601 2.611
2.631 2.637 2.657 2.716 2.717 2.733 2.738 2.740
2.741 2.746 2.752 2.757 2.758 2.764 2.773 2.784
2.786 2.792 2.793 2.806 2.831 2.834 2.851 2.872
2.885 2.888 2.915 2.926 2.957 2.963 2.966 2.967
2.984 2.997

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore remboursées.

Tirage du 23 septembre 1937.

275

Tirage du 15 septembre 1938.

274 2.909

Tirage du 10 octobre 1939.

2.744

Tirage du 29 octobre 1940.

363 2.745

Tirage du 24 octobre 1941.

278 280 364 1.340 2.944

Tirage du 15 octobre 1942.

480 482 1.282 1.336 2.145 2.629 2.755 2.756

Tirage du 19 octobre 1943.

283 478 1.339 1.341 1.390 1.746 1.779
2.144 2.496 2.497 2.897.

Tirage du 3 octobre 1944.

277 279 841 1.281 1.300 1.360 1.412 2.749
2.750 2.754 2.846 2.847 2.893 2.894 2.896 2.903
2.912 2.945

Tirage du 26 octobre 1945.

289 276 288 365 368 476 477 601
842 1.218 1.261 1.319 1.338 1.397 1.459 1.495
1.557 1.570 1.594 1.736 1.807 2.149 2.163 2.508
2.523 2.537 2.553 2.558 2.570 2.591 2.615 2.617
2.669 2.673 2.729 2.768 2.787 2.840 2.887 2.902
2.908 2.911

Tirage du 25 octobre 1946.

38 80 83 99 100 163 284 315
348 345 347 349 350 354 362 463
465 515 742 756 768 769 821 823
837 856 878 882 891 896 907 909
914 924 1.009 1.016 1.048 1.116 1.216 1.225
1.230 1.298 1.299 1.334 1.368 1.417 1.494 1.511
1.537 1.540 1.578 1.597 1.681 1.763 1.776 1.921
1.923 1.925 1.961 2.097 2.147 2.199 2.259 2.279
2.293 2.314 2.384 2.402 2.405 2.406 2.421 2.433
2.466 2.467 2.473 2.483 2.487 2.515 2.535 2.546
2.548 2.568 2.575 2.585 2.592 2.593 2.595 2.596
2.608 2.625 2.654 2.658 2.671 2.674 2.686 2.691
2.696 2.697 2.712 2.735 2.743 2.747 2.748 2.751
2.769 2.781 2.818 2.848 2.866 2.904 2.910 2.916
2.923 2.940 2.946 2.960

Société anonyme française " ETERNIT "

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 192.960.000 F
SIÈGE SOCIAL : A PARIS, 33, RUE D'ARTOIS
R. C. : Seine 286313 B.

Obligations 4 0/0 1944.

Troisième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité de l'amortissement prévu pour l'année 1947.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Obligations restant à rembourser sur tirage du 4 octobre 1945.

704 719 921 1.029 1.106 1.237 1.240 1.559
1.597 1.908 2.170 2.753

Les remboursements seront effectués à :

Banque L. Dupont et Ce, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris;
Crédit lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;
Société Générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris;
Banque nationale pour le commerce et l'industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris,

et à leurs succursales et agences.

SUD-EST AUTOMOBILE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 24 A 30, RUE GOUNOD, NICE

OBLIGATIONS 5 0/0 1930

MM. les porteurs d'obligations de 1.000 F, 5 0/0 1930, sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a procédé au rachat de 252 obligations qui constituent l'amortissement prévu pour le 1er novembre 1947.

Liste des 252 obligations rachetées.

836 837 838 1.198 1.199 1.200 1.201 1.202
1.203 1.204 1.205 1.213 1.214 1.215 1.216 1.218
1.219 1.634 1.635 1.636 1.637 1.638 1.639 1.640
1.641 2.018 2.019 2.020 2.021 2.022 2.023 2.024
2.025 2.026 2.027 2.028 2.029 2.030 2.031 2.032
2.033 2.034 2.036 2.037 2.038 2.039 2.040 2.041
2.042 2.066 2.071 2.072 2.073 2.074 2.075 2.077
2.078 2.079 2.080 2.081 2.084 2.085 2.086 2.087
2.088 2.089 2.090 2.091 2.092 2.093 2.094 2.095
2.096 2.097 2.098 2.099 2.100 2.101 2.102 2.103
2.104 2.105 2.106 2.107 2.108 2.109 2.110 2.111
2.116 2.117 2.118 2.119 2.120 2.121 2.122 2.123
2.124 2.125 2.126 2.127 2.128 2.129 2.133 2.140
2.141 2.142 2.143 2.444 2.843 2.844 2.845 2.846
2.847 2.848 2.849 2.851 2.852 2.853 2.854 2.855
2.856 2.857 2.858 2.859 2.860 2.861 2.862 2.863
2.864 2.865 2.869 2.870 2.871 2.872 2.873 2.875
2.876 2.877 2.878 2.879 2.880 2.881 3.037 3.042
3.043 3.044 3.045 3.046 3.047 3.048 3.049 3.050
3.051 3.052 3.053 3.054 3.055 3.056 3.057 3.058
3.059 3.060 3.061 3.062 3.063 3.064 3.065 3.066
3.067 3.068 3.069 3.070 3.071 3.072 3.073 3.074
3.075 3.076 3.077 3.078 3.079 3.080 3.081 3.082
3.083 3.084 3.085 3.086 3.087 3.088 3.089 3.090
3.091 3.092 3.093 3.094 3.095 3.096 3.097 3.098
3.099 3.100 3.101 3.102 3.103 3.104 3.105 3.106
3.110 3.111 3.112 3.113 3.114 3.115 3.116 3.117
3.119 3.120 3.121 3.125 3.126 3.127 3.128 3.129
3.130 3.131 3.132 3.133 4.561 4.562 4.565 4.569
4.570 4.571 4.572 4.573 4.574 4.575 4.576 4.580
4.581 4.582 4.584 4.585 4.764 4.765 4.766 4.767
4.768 4.772 4.773 4.774

Liste des obligations sorties au tirage du 1er novembre 1942 et non présentées à ce jour.

926 927 949 2.205

Liste des obligations sorties au tirage du 1er novembre 1943 et non présentées à ce jour.

610 660 936 937 985 1.050 2.201 2.202
2.204 2.206 2.214 2.215 2.224 2.225 4.895 4.906
4.907 4.917 4.918 4.921 2.203

Liste des obligations sorties au tirage du 1er novembre 1944 et non présentées à ce jour.

751 752 753 754 755 816 817 911
912 913 914 915 916 917 918 1.535
1.536 1.537 1.538 1.539 1.540 1.541 1.542 2.239
2.240 2.241 2.242 4.458 4.916

Liste des obligations sorties au tirage du 1er novembre 1945 et non présentées à ce jour.

612 626 627 628 630 1.078 1.079 1.080
1.081 1.315 1.320 2.188 2.189 2.190 2.217 2.218
2.219 2.220 2.221 2.222 2.223 2.226 2.227 2.228
2.229 2.230 2.231 2.232 2.233 2.234 2.235 2.236
2.237 4.655 4.656 4.657 4.658 4.659 4.660 4.919

Société des Houillères de Ronchamp

SOCIÉTÉ ANONYME

AU CAPITAL DE 94.000.000 DE FRANCS

En liquidation par suite de sa nationalisation (loi du 8 avril 1946 et décret d'application du 21 mai 1946).

SIÈGE SOCIAL: A RONCHAMP (HAUTE-SAONE)

R. C.: Lure 3560.

Liste des 302 obligations 4 1/2 0/0 1930 sorties au tirage du 30 septembre 1947.

87	141	296	302	304	312	413
496	497	548	734	990	1.272	1.455
1.517	1.616	1.630	1.676	1.770	1.851	1.861
1.889	1.912	1.980	2.099	2.194	2.271	2.288
2.307	2.309	2.364	2.382	2.448	2.585	2.622
2.680	3.037	3.161	3.362	3.724	3.811	3.819
3.822	3.915	4.191	4.321	4.366	4.388	4.412
4.809	4.892	4.917	4.942	5.006	5.250	5.396
5.425	5.426	5.490	5.542	5.609	5.817	5.923
6.095	6.184	6.554	6.645	6.646	6.674	6.769
6.881	6.924	6.926	7.265	7.349	7.407	7.498
7.568	7.574	7.590	7.662	7.779	8.050	8.124
8.125	8.126	8.127	8.194	8.209	8.537	8.549
8.551	8.652	8.657	8.773	8.812	9.116	9.236
9.316	9.654	9.675	9.728	9.730	9.739	9.794
9.904	9.943	10.060	10.157	10.165	10.175	10.282
10.354	10.375	10.440	10.517	10.531	10.540	10.623
10.646	10.706	10.726	10.734	10.740	10.905	10.993
10.995	11.168	11.214	11.347	11.526	12.001	12.077
12.109	12.266	12.365	12.370	12.440	12.441	12.442
12.465	12.547	12.713	12.720	12.732	12.791	12.839
12.886	13.021	13.025	13.032	13.037	13.144	13.147
13.153	13.157	13.159	13.160	13.175	13.179	13.197
13.198	13.199	13.200	13.201	13.207	13.213	13.220
13.227	13.455	13.456	13.655	13.671	13.735	13.736
13.766	13.776	13.825	13.918	15.213	15.247	15.362
15.814	15.889	16.057	16.098	16.118	16.212	16.213
16.214	16.215	16.225	16.244	16.324	16.338	16.484
16.575	16.603	16.626	16.692	16.838	16.979	17.099
17.120	17.264	17.265	17.344	17.365	17.408	17.421
17.422	17.488	17.626	17.790	17.836	17.951	18.029
18.113	18.172	18.215	18.268	18.318	18.339	18.355
18.361	18.703	18.733	18.878	18.895	18.924	19.018
19.085	19.086	19.143	19.167	19.352	19.446	19.472
19.582	19.630	19.659	20.156	20.177	20.374	20.687
20.847	20.848	20.866	20.879	20.906	20.965	21.074
21.094	21.134	21.237	21.259	21.299	21.314	21.442
21.458	21.525	21.528	21.847	21.832	21.861	21.897
21.904	21.942	22.127	22.260	22.298	22.383	22.407
22.480	22.599	22.634	22.651	22.655	22.710	22.714
22.989	23.045	23.213	23.286	23.354	23.410	23.495
23.573	23.712	23.728	23.764	23.827	23.927	23.989
24.411	24.825	24.887	24.951	24.970	24.975	24.977
24.998						

Ces obligations seront remboursables à partir du 8 novembre 1947, coupon au 8 mai 1948 attaché, à raison de 1.000 F net pour les obligations nominatives et au porteur aux guichets des établissements suivants:

Crédit Commercial de France, 103, avenue des Champs-Elysées, Paris;
Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, 16, boulevard des Italiens, à Paris;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, à Paris;
Comptoir National d'Escompte de Paris, rue Bergère, 14, à Paris;
Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, à Paris;
Crédit du Nord, 59, boulevard Haussmann, à Paris;
Sté Gle de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris;
Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial, 4, rue Auber, à Paris;
Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, rue de la Nuée-Bleue, 14, à Strasbourg;

ainsi que dans leurs succursales et agences de Paris, de province et de l'étranger;

A l'Electro-Crédit, 12, rue de La Baume, à Paris;
A l'Union des Mines, 9, rue Louis-Murat, à Paris;
A la Banque de l'Union Parisienne, 6, boulevard Haussmann, à Paris.

Liste des obligations restant à rembourser sur tirages antérieurs.

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
138	1942	1.841	1942	3.217	1946	4.744	1945	5.320	1946	6.641	1946
142	»	1.842	»	3.218	»	4.745	»	5.324	»	6.650	»
221	1943	1.851	1943	3.246	»	4.759	»	5.342	»	6.651	1942
230	»	1.881	1944	3.253	»	4.760	»	5.363	»	6.652	1946
231	»	1.893	1946	3.282	»	4.765	1946	5.370	1944	6.654	1944
313	1946	1.911	»	3.307	»	4.774	»	5.390	1946	6.657	1943
505	1945	1.929	»	3.309	»	4.775	»	5.420	1945	6.659	1946
506	»	1.962	»	3.324	1943	4.777	1945	5.422	1946	6.660	1942
507	1946	1.976	1944	3.327	1946	4.778	»	5.428	»	6.682	»
510	1945	2.007	1946	3.349	»	4.780	»	5.433	1945	6.688	1946
511	1946	2.027	»	3.457	1945	4.782	»	5.437	»	6.694	1945
513	1945	2.048	»	3.493	1946	4.784	»	5.438	»	6.697	»
515	»	2.054	»	3.496	»	4.787	»	5.446	»	6.698	1943
540	»	2.074	1945	3.498	1941	4.790	»	5.479	1942	6.699	1945
551	»	2.086	1942	3.499	1946	4.792	»	5.504	1945	6.722	1944
575	»	2.107	1946	3.513	»	4.795	»	5.515	»	6.723	1946
579	»	2.113	1942	3.515	1945	4.796	»	5.523	»	6.746	»
583	»	2.130	1946	3.517	1944	4.800	»	5.540	»	6.748	1945
718	1946	2.154	»	3.518	1945	4.803	»	5.541	»	6.750	1942
765	1944	2.157	»	3.539	1946	4.804	»	5.551	1946	6.781	1945
766	1946	2.174	1945	3.544	1945	4.813	»	5.573	»	6.798	1946
776	1945	2.179	1946	3.607	1944	4.816	»	5.589	»	6.804	1945
778	1946	2.258	»	3.624	1946	4.819	»	5.600	1945	6.809	1942
835	»	2.269	1942	3.660	»	4.821	»	5.601	»	6.851	1946
866	1945	2.304	1946	3.728	»	4.822	1944	5.605	1946	6.879	1945
869	»	2.305	1945	3.732	»	4.823	1945	5.625	»	6.883	1946
870	1944	2.316	1946	3.735	1945	4.827	1946	5.753	1945	6.922	1945
873	»	2.333	»	3.740	»	4.861	1945	5.787	»	6.940	»
875	»	2.336	1942	3.756	1944	4.870	»	5.820	»	6.967	1946
877	»	2.336	1946	3.757	»	4.876	»	5.821	»	6.971	1945
893	1942	2.401	1945	3.781	1943	4.890	»	5.822	1946	6.975	1946
894	»	2.402	»	3.797	1945	4.891	1946	5.823	»	6.980	1945
908	1945	2.435	1946	3.821	1946	4.916	1945	5.829	»	7.001	1946
913	1946	2.436	»	3.843	1944	4.918	1944	5.857	»	7.037	1945
916	1945	2.456	»	3.860	1943	4.921	1946	5.880	»	7.041	1946
919	»	2.458	1945	3.865	1946	4.922	1945	5.908	»	7.068	1945
926	»	2.461	1943	3.880	»	4.937	»	5.918	1945	7.142	1946
932	»	2.500	1945	3.912	»	4.948	»	5.919	1946	7.143	»
970	1946	2.506	»	3.951	»	5.009	1946	5.935	»	7.182	»
992	»	2.581	1946	4.177	1942	5.084	1945	5.968	»	7.212	»
1.085	1942	2.697	1945	4.249	1945	5.102	1946	5.969	1945	7.284	»
1.120	1944	2.699	»	4.353	1946	5.125	»	5.970	1946	7.322	»
1.148	»	2.702	1946	4.361	»	5.141	»	6.006	»	7.330	1943
1.167	»	2.841	1945	4.420	1945	5.174	»	6.155	»	7.336	1946
1.312	»	2.910	1946	4.426	1946	5.214	1945	6.281	»	7.353	1945
1.382	1943	2.919	1942	4.473	1945	5.217	»	6.338	1945	7.457	»
1.400	1944	2.968	1945	4.492	»	5.227	»	6.346	1946	7.516	1946
1.453	1945	2.972	»	4.512	1946	5.228	»	6.459	»	7.611	1945
1.515	1943	2.984	»	4.610	1945	5.229	1946	6.470	»	7.612	»
1.540	1945	2.985	»	4.650	1946	5.233	»	6.505	»	7.613	1946
1.543	»	2.990	»	4.683	1945	5.234	»	6.506	»	7.611	1945
1.614	»	3.059	1946	4.687	»	5.240	»	6.518	1945	7.695	1943
1.615	»	3.068	»	4.691	1946	5.275	»	6.556	1946	7.747	»
1.704	»	3.128	1944	4.727	»	5.277	1945	6.588	»	7.830	1942
1.772	1942	3.140	1946	4.729	1945	5.278	»	6.602	1942	7.892	1946
1.823	1944	3.141	»	4.741	»	5.281	1946	6.603	1946	7.921	1944
1.831	1943	3.201	»	4.742	»	5.288	1945	6.613	1945	7.923	»
1.832	1944	3.216	»	4.743	»	5.309	1942	6.631	»	7.927	»

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
7.939	1944
7.940	»
7.941	»
7.951	1945
7.965	1946
8.039	»
8.457	1945
8.496	1946
8.205	1944
8.415	1945
8.433	1946
8.438	»
8.466	1945
8.534	1946
8.576	»
8.583	»
8.606	1945
8.766	1946
8.771	»
8.772	»
8.811	1942
8.819	1945
8.952	1943
9.042	1946
9.110	»
9.237	»
9.238	1945
9.239	»
9.273	1946
9.310	»
9.311	»
9.322	1945
9.314	1946
9.426	»
9.492	»
9.530	1945
9.531	»
9.558	»
9.560	»
9.563	1946
9.564	»
9.567	1945
9.569	»
9.571	1946
9.572	»
9.573	1945
9.615	»
9.623	1946
9.637	»
9.775	1942
9.900	1945
9.947	1946
9.956	»
9.983	»
10.063	1942
10.065	»
10.068	»
10.074	1946
10.110	»
10.121	1945
10.179	1946
10.184	1943
10.190	1944
10.202	1946
10.214	1943
10.216	1945
10.223	1944
10.228	1946
10.229	1945
10.287	1946
10.288	1945
10.290	»
10.300	»
10.303	»
10.304	1946
10.305	»
10.318	»
10.319	1944
10.326	1946
10.337	»
10.338	»
10.339	»
10.340	»
10.341	»
10.362	1942
10.364	1945
10.397	1942
10.433	»
10.434	1944
10.441	1945
10.482	1946
10.563	»
10.566	1946
10.595	1945
10.644	»
10.651	1946
10.655	»
10.658	»
10.664	1944
10.678	1945
10.691	1944
10.727	1946
10.823	»
10.828	»
10.831	»
10.871	1944
10.975	1946
10.978	1945
10.992	1946
11.005	1946
11.008	1946
11.009	1945
11.011	1946
11.035	1945
11.039	1946
11.075	1945
11.077	»
11.165	1946
11.167	»
11.171	»
11.184	»
11.186	»
11.193	»
11.197	»
11.199	»
11.240	»
11.245	»
11.246	»
11.228	»
11.238	1945
11.240	»
11.250	1946
11.273	»
11.316	1942
11.351	1946
11.355	1945
11.363	»
11.385	»
11.472	»
11.473	1946
11.474	1945
11.476	1946
11.485	1945
11.489	1946
11.492	»
11.533	»
11.551	1945
11.747	»
11.754	»
11.782	1946
11.788	»
11.789	»
11.792	»
11.895	»
11.966	1945
12.092	»
12.100	»
12.101	1946
12.143	1945
12.163	»
12.165	»
12.197	»
12.206	1946
12.214	1945
12.210	1946
12.251	»
12.258	»
12.259	1944
12.264	1946
12.283	1945
12.327	1946
12.330	1945
12.354	»
12.356	»
12.371	»
12.379	»
12.396	1944
12.421	1943
12.422	»
12.426	1945
12.427	1944
12.430	»
12.437	»
12.438	1943
12.444	1945
12.459	1944
12.480	1946
12.516	»
12.548	»
12.549	1945
12.526	1946
12.558	1945
12.565	1946
12.624	»
12.689	1945
12.691	1943
12.692	1944
12.694	»
12.697	»
12.712	»
12.840	1945
12.844	1943
12.852	1946
12.850	1945
12.859	1946
12.860	1945
12.883	1946
12.885	»
12.896	1945
12.901	»
12.922	1944
12.949	»
12.982	»
12.993	1946
12.994	1945
13.001	1946
13.139	»
13.237	»
13.338	»
13.422	»
13.618	»
13.821	1945
13.876	1946
13.915	»
15.165	1945
15.240	1946
15.245	»
15.255	1945
15.256	»
15.259	1946
15.264	1944
15.266	1946
15.274	1945
15.318	»
15.338	1944
15.375	»
15.388	1946
15.390	1944
15.403	»
15.446	»
15.465	1946
15.479	»
15.481	»
15.497	1943
15.499	»
15.501	1946
15.505	»
15.509	1943
15.511	»
15.529	1945
15.530	»
15.543	1944
15.548	1945
15.564	1946
15.572	1944
15.573	»
15.580	»
15.582	1945
15.609	»
15.612	»
15.618	»
15.621	1946
15.631	»
15.638	»
15.650	1944
15.666	1946
15.682	1944
15.684	»
15.690	»
15.761	1942
15.763	1943
15.764	1944
15.766	»
15.767	»
15.768	»
15.804	1944
15.806	»
15.827	»
15.828	1946
15.829	1945
15.846	1944
15.943	1945
15.965	1944
15.966	1943
15.969	»
15.981	1944
15.988	»
16.006	1942
16.028	1945
16.051	1946
16.060	1944
16.069	1945
16.080	1944
16.085	1946
16.087	1945
16.092	1944
16.122	1944
16.127	1946
16.132	1942
16.185	1946
16.201	1942
16.357	1945
16.367	1946
16.368	1942
16.404	1946
16.414	1944
16.415	1943
16.418	1945
16.423	1946
16.426	1945
16.430	1946
16.431	»
16.432	1942
16.446	1945
16.447	1943
16.451	1944
16.460	1943
16.461	»
16.505	1946
16.507	1945
16.508	1944
16.512	1946
16.524	1943
16.525	1945
16.528	»
16.530	»
16.531	1944
16.555	1946
16.609	1944
16.631	»
16.635	»
16.660	1946
16.664	1943
16.665	1946
16.667	1945
16.693	1946
16.698	»
16.705	»
16.714	»
16.718	1945
16.729	»
16.735	1946
16.736	»
16.737	»
16.749	1942
16.750	1946
16.768	1945
16.800	»
16.803	1942
16.804	1945
16.814	1946
16.845	»
16.821	1945
16.840	»
16.845	1946
16.859	1945
16.888	1946
16.893	»
16.897	1943
16.899	1946
16.905	»
16.915	1945
16.920	1946
16.925	1945
16.970	1946
17.077	»
17.096	»
17.098	1946
17.108	»
17.109	1945
17.126	1943
17.135	1944
17.161	»
17.245	»
17.246	»
17.253	1945
17.254	1944
17.290	1946
17.306	1944
17.410	1946
17.432	1944
17.467	1942
17.560	1944
17.566	1942
17.574	»
17.609	1945
17.664	»
17.665	1944
17.674	1944
17.680	»
17.686	»
17.688	1945
17.691	»
17.692	1946
17.695	1944
17.696	»
17.714	1946
17.717	»
17.724	1945
17.730	»
17.894	»
17.903	1944
17.937	1945
17.938	1946
17.939	»
17.942	1943
17.946	1946
17.949	1943
17.960	»
17.965	1942
17.966	1943
18.008	1942
18.073	1946
18.098	1942
18.099	1946
18.109	1945
18.114	»
18.185	»
18.203	1946
18.234	»
18.240	»
18.241	1944
18.258	1945
18.284	»
18.285	1946
18.292	1945
18.297	»
18.300	»
18.302	»
18.312	»
18.313	»
18.317	»
18.328	1946
18.360	1945
18.433	1945
18.427	»
18.449	»
18.452	»
18.460	1946
18.480	1945
18.505	»
18.513	»
18.540	»
18.541	»
18.556	»
18.559	1946
18.561	1945
18.565	»
18.597	»
18.609	»
18.612	1946
18.624	»
18.631	»
18.635	1945
18.637	1946
18.644	1945
18.645	1943
18.651	1945
18.704	»
18.705	1944
18.713	»
18.721	1943
18.735	1946
18.753	1944
18.787	»
18.789	»
18.791	1943
18.805	1944
18.826	»
18.829	»
18.830	»
18.831	1946
18.872	1944
18.833	1945
18.838	1944
18.840	»
18.841	1943
18.889	1944
18.889	»
18.891	»
18.893	1944
18.934	1946
18.947	1944
18.974	1943
18.979	»
18.990	1944
19.005	1945
19.019	»
19.076	1944
19.077	1945
19.079	1946
19.082	1945
19.091	1946
19.093	»
19.112	1944
19.115	1945
19.116	1944
19.117	»
19.132	1946
19.145	1943
19.153	1946
19.159	»
19.165	»
19.176	»
19.181	»
19.192	1945
19.225	1944
19.232	1945
19.289	1944
19.322	»
19.323	»
19.327	»
19.336	1946
19.339	1945
19.342	»
19.375	1946
19.423	»
19.424	»
19.471	»
19.476	»
19.487	»
19.490	»
19.491	»
19.509	»
19.527	1945
19.532	1946
19.577	1946
19.581	»
19.584	1944
19.589	»
19.609	1945
19.612	1944
19.702	1945
19.710	»
19.714	»
19.734	»
19.759	1944
19.784	1946
19.806	»
19.814	1945
19.818	»
19.921	1946
19.933	1944
19.952	»
19.953	1945
19.956	1944
19.957	1943
19.959	1946
19.974	1944
20.005	1946
20.006	1945

NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.	NUMÉROS	ANNÉES d'amortissement.
20.007	1944	22.466	1945
20.019	»	22.487	1944
20.025	1945	22.490	»
20.028	1944	22.522	»
20.029	1946	22.524	»
20.045	»	22.525	»
20.047	1943	22.528	»
20.135	1946	22.534	1946
20.139	»	22.557	»
20.146	»	22.563	1944
20.153	»	22.602	1946
20.158	»	22.603	1944
20.175	1943	22.604	1942
20.228	1944	22.665	1944
20.229	1946	22.671	»
20.241	1941	22.672	1943
20.254	1943	22.774	1942
20.366	1945	22.815	1946
20.371	1943	22.819	»
20.483	1945	22.869	»
20.486	»	22.924	»
20.517	1943	22.988	»
20.522	1942	23.009	1942
20.570	1943	23.014	1946
20.581	1946	23.022	»
20.641	1943	23.023	»
20.649	1946	23.060	1945
20.650	1944	23.078	1946
20.653	»	23.080	1945
20.656	1946	23.086	1946
20.661	1943	23.122	»
20.665	1946	23.136	1942
20.684	1944	23.137	»
20.685	»	23.147	1946
20.774	»	23.175	1942
20.775	1945	23.188	»
20.781	1944	23.222	1945
20.783	1943	23.286	1946
20.785	»	23.287	1945
20.798	1946	23.289	»
20.800	»	23.293	1946
20.809	»	23.345	»
20.828	1943	23.360	»
20.875	1946	23.361	»
20.885	1943	23.396	»
20.921	1946	23.401	1945
20.926	1943	23.496	1946
21.016	1946	23.502	1944
21.059	»	23.525	1945
21.085	1945	23.562	»
21.089	1946	23.564	1946
21.100	»	23.567	1945
21.159	1945	23.619	1946
21.244	1946	23.683	1941
21.246	1945	23.694	1946
21.283	1944	23.700	1944
21.330	1943	23.704	1946
21.372	1945	23.706	1944
21.386	1946	23.719	1942
21.425	»	23.723	1946
21.427	1942	23.724	»
21.518	1945	23.727	1942
21.594	1946	23.729	»
21.622	1945	23.736	»
21.695	1946	23.796	»
21.805	»	23.797	1943
21.809	1944	23.798	1944
21.816	1945	23.807	1943
21.879	1946	23.812	1944
21.928	»	23.818	»
21.944	»	23.832	»
21.975	»	23.908	1946
21.978	1945	23.910	1944
22.071	1944	25.915	1945
22.115	1945	23.929	1943
22.162	1946	23.940	1942
22.184	1945	23.942	1944
22.220	1944	23.943	1942
22.290	»	23.951	»
22.300	1946	23.953	»
22.319	1945	23.955	»
22.323	1946	23.957	»
22.328	»	23.960	1945
22.353	»	23.972	1944
22.380	1944	23.983	»
22.382	1946	24.243	1945
22.386	1942	24.940	1942
22.387	1946	24.941	1943
22.406	1946	24.944	»
22.408	1944	24.947	1944
22.449	»	24.969	1945
22.457	1946	24.978	»

COMPAGNIE FERMIÈRE
DE
L'ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 25.600.000 F
SIÈGE SOCIAL:
24, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS
R. C.: Seine 30051.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 92 obligations 4 0/0 1945, dont le deuxième amortissement est prévu pour le 1er décembre 1947.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en novembre 1947.

L'amortissement précédent a été réalisé par rachats en Bourse.

UNION DES COOPERATEURS DE LORRAINE

Rectificatif au *Journal officiel* du 1er novembre 1947: page 10886, 3e colonne, Obligations 3,75 0/0 1945 sorties au premier tirage et non remboursées, 5e ligne, au lieu de: « 5.668 », lire: « 5.688 ».

AVIS D'ADJUDICATIONS

Marine nationale.

ADJUDICATION

A TOULON le 28 novembre 1947.

Fourniture de 17.000 hectolitres de vin rouge à 10 degrés, entreposés non logés, à effectuer à divers ports en lots de 1.000 hectolitres.

Le cahier des charges pourra être consulté auprès du directeur du commissariat de la marine, service des subsistances, chemin de la Colette, Toulon, et auprès des chambres de commerce de Montpellier, Nîmes, Carcassonne, Perpignan et Toulon.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

SEQUESTRES

D'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de première instance de Marseille, en date du 24 septembre 1947, enregistrée, il appert qu'il a été ordonné la mise sous séquestre des biens, droits et intérêts appartenant, directement, indirectement, ou par personne interposée, aux personnes ci-après indiquées qui doivent être réputées ennemies:

Salatrino (Domenico), 7, rue de Madagascar;
Giordano (Modesto), 78, rue Bernard-du-Bois;
Grosjean (Emilio), chemin du Lasset, maison Delargue, à Saint-Henri;
Bianchi (Adélaïde), femme Joseph Gardella, rue Moreau, Vallon-des-Auffes;
Piaga (Lœtizia), 27, rue Gaillard;
Ferro (Maria), 33, avenue Roger-Salengro;
Bazzoli (Ottone), butte des Moulins, Allauch;
Gazellone (Fortuné), Chat-Colmante, à Sainte-Marguerite;
Botto (Césarine), femme Ortone (Luigi), 199, avenue du Prado;
Mamir (Caroline), 62, chemin Littoral, Estaque;
Meloni (Remonda), femme Fiorenzo Mol, hôtel de la Falaise, Estaque;
Domini (Louis-Jean), 98, rue Saint-Savournin;
Gossa (Marguerite), 18, avenue d'Arenc;
Bagnoli (Neide), 53, boulevard Burel;
Gudovinpvich (Guglielmo), la Gimelle, chemin de Cassis, la Penne;
Fina (Antonio), camp Melchior, Saint-Antoine;
Bitchacho (Lis), 7, rue Lulli;
Lussano (Stephanos), 22, rue des Trois-Rois;
Rosso (Joséphine), femme Charles Imbrochiarie, 10, rue des Vertus;
Bertorello (Rose), veuve Joseph Boero, traverse Valbarelle, Saint-Loup,
et que l'administration séquestre desdits biens, a été confiée à l'administration des domaines, en la personne du directeur départemental des Bouches-du-Rhône.

D'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de première instance de Marseille, en date du 24 septembre 1947, enregistrée, il appert qu'il a été ordonné la mise sous séquestre des biens, droits et intérêts appartenant, directement, indirectement, ou par personne interposée, aux personnes ci-après indiquées, qui doivent être réputées ennemies:

Giccobe (Allain-Claude), 1, chemin do Borelli, Saint-Antoine;
Ambru (Adeline), veuve Edouard Melis 12, traverse Gibraltar, Chutes-Lavies;
Moïse (Domenica), femme Matteo Maccario, rue Saint-Tronc;
Maccario (Matteo), Saint-Tronc, carrière Perasso;
Sanfilipo (Giuseppe), 23, rue Horto;
Vannelli (Giovantini), née Françoise Morone, 75, impasse de Faron, Saint-André;
Lucchi (Maria), femme Vincenzo Stogiu, 25, boulevard Pardigon;
Chiri (Jacques), 44, boulevard Juramy;
Mainardis (Leono), 32, boulevard Michel;
Moiso (Michel), 74, rue Saint-Lambert;
Lotito (Luigi), 77, cours Gouffe;
Dantigny (Ynes), femme Eugène Brun, 79, rue de Rome;
Beldi (Maria), 35, rue d'Anvers;
Pellicia (Maria), femme Jean Di Mondo, 2, rue de la prison;
Pulina (Pietro), 11, rue Daumas;
Mangieri (Madeleine), femme Guido Ermenzo, 4, impasse Gavelière;
Stotnello (Anna), boulevard Rosette, le Redon;
Felicle (Amabile), veuve Bonicelli, 25, rue Village;
Picaglio (Joséphine), veuve Joseph Bagnis, 10, boulevard Ricom;
Giani (Caroline), veuve Arthur Pozzolini, 2, Grand'Rue,
et que l'administration séquestre desdits biens a été confiée à l'administration des domaines, en la personne du directeur départemental des Bouches-du-Rhône.

D'une ordonnance rendue par le président du tribunal civil de première instance de Marseille, en date du 24 septembre 1947, enregistrée, il appert qu'il a été ordonné la mise sous séquestre des biens, droits et intérêts appartenant, directement, indirectement, ou par personne interposée aux personnes ci-après désignées, qui doivent être réputées ennemies:

Martina (Giovanni), campagne Picon, Chutes Lavies;
Calissano (Regina), 16, rue d'Aubagne;
Castagna (Catherine), 64, rue Sainte;
Grimaldi (Luigui), 3, rue de la Dorade;
Ciompi (Enrico), 8, rue Curiol);
Barberi (Niella), Pierette;
Bd (Rocca), Saint-Marcel;
Maximese (Agostino), campagne Marlin val Tuves;
Leone (Giovana), 403, rue Paradis;
Audisio (Arthur), rue Ct Rolland;
Lisa (François), 1, rue Regis Estaque Gare;
Balangero (Pietro), boulevard Cauvet, Saint-André;
Fabriciani (Rosa), 11, rue Curie;
Attardo (Giuseppe), 5, trav Venise;
Valsaimis (Micheto), 15, prom Plage;
Pieragnoli (Cesare), 27, rue Milly;

Alberto (Maria), veuve Joseph Brangu, 5, cité Verminck;
Museo (Luivi), maison Sacoman Estaqua Riaux;
Querci (Ugo), quartier Etang Saint-Mitre;
Dalia (Vinvenzo), Pietrina, 66, Grande-Rue;
Bennata (Emilie), femme Jacques Miretti, 18, boulevard Amayen;
Selusao (Nicolas), 4, rue du Refuge;
Pribitzer (Antoine), 31, place des Moulins;
Mendelevici (Alban), 5, traverse Saint-Bazile;
Trabalza (Franco), 11, campagne Ripert Sainte-Marguerite;
Ricca (Leopoldo), route de la Saint-Antoine;
Naminni (Zaira), femme Giovani Azzini;
Maison Turbine, estaque Riaux;
Arditi (Agathe), femme Ernest del Rosso, 15, rue du Jet-d'Eau;
Di Marco (Erasmo), 21 A, rue de la Mure;
Turco (Angelo), trav Arnavaux, 16, le Canet;
Raco (Joseph), 66, rue Borde;
Sarti (Iva), femme Giovannibendinelli, 32, rue Danton;
Ferrari (Josephine), vallon des Tuves, Saint-*Antoine;*
Schultz (Enrich), 31, rue Baignoir;
Bernasconi (François), 115, route Nationale, Saint-Marcel;
Gribaudo (Claire), 98, rue Aubert;
Karamanolis (Kokio), femme Jean Manoussos, 20, rue Reynard,

et que l'administration desdits biens a été confiée à l'administration des domaines, en la personne du directeur départemental des Bouches-du-Rhône.

Demandes de changement de nom

M. Jacques Goldenberg, commerçant, demeurant à Nice, 9 *bis*, avenue Désambrois, né le 9 mars 1911 à Paris, se propose d'adresser au garde des sceaux, tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Colette, née à Paris le 29 décembre 1934; Monique, née à Paris le 28 février 1937, une demande afin d'être autorisé à substituer à leur nom patronymique de Goldenberg celui de Laffont.

M. Abramovici (Israël), né le 10 septembre 1892 à Falticieni (Roumanie), naturalisé français (décret du 15 octobre 1917), demeurant à Deauville, 52, rue Désiré-le-Hoc, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet le substituer à son nom patronymique celui de Marcellin (Jean-Israël).

M. Fred Lichtenstein, industriel, demeurant à Paris, 28, rue Jean-Giroudoux, né à Fribourg-en-Brisgau (Allemagne), le 7 février 1911, présente une requête au garde des sceaux, tant en son nom personnel qu'au nom de sa femme, née Micheline Bloch, le 23 octobre 1917, à Paris, et de ses enfants, mineurs : Annick, née le 21 avril 1940 à Anglet (Basses-Pyrénées); Peggy, née le 18 juillet 1940 à Paris, à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Leduc.

M. Henri Koekoek, employé de commerce, né le 14 octobre 1912 à Paris (9e), y demeurant 83, rue des Saints-Pères, agissant tant en son nom personnel, qu'en celui de ses enfants mineurs: Philippe-Charles, né le 22 juillet 1938 à Paris (8e) et Janine-Suzanne-Sylvie, née le 10 mars 1946 à Paris (9e), dépose une requête auprès du garde des sceaux pour changer son nom en celui de Couque.

M. Salomon Costylewski, né à Paris le 13 septembre 1910, négociant, demeurant à Saint-Etienne, 22, rue Brossard, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Costil, nom sous lequel il est connu.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 novembre 1947: page 11034, 1re colonne, 7e insertion. M. Marcel-André Levy, à la dernière ligne, au lieu de: « Levy », lire: « Leroy ».

PUBLICITÉ

CONCERNANT LES DÉPARTEMENTS

du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

SIGNIFICATION PUBLIQUE

La demoiselle Klos (Geneviève), femme de ménage, à Metz (Moselle), 13, en Vincentrue, à laquelle l'assistance judiciaire a été accordée par décision du bureau d'assistance judiciaire près le tribunal de première instance, à Sarreguemines (Moselle), en date du 28 août 1947, actionne le sieur Zahar (François), ouvrier agricole, autrefois à Metz, en dernier lieu à la Capelle (Aisne), pour payement d'une rente alimentaire à son fils Emile Klos, né le 20 octobre 1941, à Vigy (Moselle), *exequatur*,

Attendu que Zahar (François) a reconnu être le père de l'enfant et qu'il a payé jusqu'à la libération la rente au payement de laquelle il fut condamné par jugement du tribunal cantonal de Sarralbe (Moselle) du 11 mai 1944, C 5/44,

Attendu que la demanderesse requiert l'*exequatur* du jugement et que le défendeur Zahar (François) est actuellement sans domicile ni résidence connus,

Cite le défendeur Zahar (François) à comparaître pour le débat oral, soit le 16 janvier 1948, à quatorze heures, devant le tribunal cantonal de Sarralbe.

La présente publication vaut signification publique.

Sarralbe, le 6 novembre 1947.

Le greffier du tribunal cantonal.

AVIS DIVERS

Société anonyme pour l'industrie chimique
MULHOUSE-DORNACH

Avis aux actionnaires.

MM. les actionnaires de la Société anonyme pour l'industrie chimique sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le vendredi 5 décembre 1947, à onze heures, dans les bureaux du siège de la société à Mulhouse-Dornach, à l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant:

1° Rapports du président directeur général et du commissaire aux comptes;
2° Décision d'augmenter le capital social de 16 à 24 millions de francs par la création de 6.400 actions nouvelles de 1.250 F chacune, jouissance 1er janvier 1947; ces nouvelles actions seront libérées par un prélèvement de 8 millions de francs sur les réserves; les nouvelles actions seront attribuées aux actionnaires actuels dans la proportion d'une action nouvelle entièrement libérée contre deux actions anciennes, sur présentation du coupon n° 40;
3° Modification correspondante des statuts.

Les actionnaires désireux d'assister à l'assemblée devront déposer leurs actions au plus tard six jours à l'avance dans l'une des banques ci-après:

Banque nationale pour le commerce et l'industrie;
Crédit commercial de France;
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine;
Société générale alsacienne de banque,

ou à la caisse de la société, à Mulhouse-Dornach, contre récépissé de dépôt.

Le conseil d'administration.

SOCIETE ANONYME DES Forges et Aciéries du Nord et de l'Est

CAPITAL: 1.222.500.000 F

SIÈGE SOCIAL: 25, RUE DE CLICHY, A PARIS (9e)

R. C.: Seine n° 50641.

AVIS

MM. les porteurs d'obligations de l'emprunt 4 1/2 0/0 1930, de 1.000 F nominal de la Société des hauts fourneaux et laminoirs de Montataire et de la Sambre, sont informés qu'il sera procédé le vendredi 5 décembre 1947, à quatorze heures trente, à l'Union des mines, 9, rue Louis-Murat, à Paris, au tirage au sort des obligations de cet emprunt devant être remboursées à partir du 1er avril 1948.

Société industrielle pour la Rayonne
(S. I. P. R. A.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 9.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 23, RUE CHEVERT, A PARIS

MM. les porteurs de parts bénéficiaires de la Société industrielle pour la rayonne (anciennement Soie de Valence) sont informés que, conformément aux décisions prises par l'assemblée générale des porteurs de parts, en date du 28 mai 1947, et à celle de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 27 juin 1947, les parts bénéficiaires de la S. I. P. R. A. seront annulées à partir du 1er décembre 1947, contre versement de la somme de 25 F par part, dont à déduire le montant des impôts et taxes exigibles.

MM. les porteurs de parts sont avisés qu'ils devront déposer leurs titres au siège de la société, 23, rue Chevert, Paris (7e), dans un délai de six mois à partir du 1er décembre 1947. Il ne sera pas publié d'autre avis relatif à cette opération.

Le conseil d'administration.

Compagnie générale de Réassurances
Société anonyme d'Assurances et de Réassurances

CAPITAL SOCIAL: 60.000.000 DE FRANCS
DONT 15.000.000 DE FRANCS VERSÉS

Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938.
(Etablissement nationalisé. — Loi du 25 avril 1946.)

SIÈGE SOCIAL: 44, RUE DE CHATEAUDUN, PARIS

R. C.: Seine 56304.

Avis de tirage des obligations de 500 F 6 0/0 1928.

Il sera procédé le vendredi 12 décembre 1947, à dix heures, au siège social à Paris (9e), 44, rue de Chateaudun, en la salle du conseil d'administration, au dixième tirage d'amortissement de 4.000 obligations de 500 F 6 0/0.

Le numéro désignant la série des 200 obligations amorties sera extrait du coffret, conformément au tableau d'amortissement publié au *Journal officiel* du 13 janvier 1928.

Le président du conseil d'administration, directeur général.

OBLIGATIONS TUNISIENNES 3 °/₀ 1892

Les porteurs d'obligations tunisiennes 3 0/0 1892 sont informés qu'il sera procédé le 1er décembre 1947, à quatorze heures trente, en séance publique, au Comptoir national d'escompte de Paris, 14, rue Bergère, à Paris, au tirage au sort de 1.860 numéros d'obligations qui devront être extraits de la roue, conformément au tableau d'amortissement inscrit au dos de chaque titre.

BILANS DE SOCIÉTÉS

CREDIT FONCIER DE FRANCE

19, RUE DES CAPUCINES, PARIS (1er)

Situation au 30 septembre 1947.

ACTIF

Espèces en caisse et à la Banque de France		50.661.617 66
Effets et valeurs diverses		1.131.589.763 26
Effets divers du Sous-Comptoir des Entrepreneurs		101.410.812 05
Avances sur dépôts de titres		6.478.388 70
Correspondants		12.387.778.744 »
Prêts fonciers:		
Sur fonds d'obligations	8.198.713.352 67	
Sur avance de l'Etat	378.939.490 87	8.577.652.823 54
Prêts maritimes		53.031.551 03
Prêts communaux:		
Sur fonds d'obligations	26.938.427.290 17	
Sur avance de l'Etat	2.003.149.289 64	28.941.576.579 81
Prêts sur fonds du capital social et des réserves		1.447.665.935 91
Prêts. Réparation de dommages de guerre. (Lois du 12 juillet 1941.)		320.446.112 04
Divers débiteurs		471.073.058 34
Comptes d'ordre et divers		1.537.591.562 67
Immeubles sociaux et immeubles acquis		70.102.791 45
Résultats		»
		55.399.765.740 46

PASSIF

Dépôts en comptes courants		2.102.262.222 49
Correspondants		385.450.999 79
Fonds national d'amélioration de l'habitat (ordonnance du 28 juin 1945)		407.333.865 87
Versements différés sur prêts		4.175.010.342 90
Trésor public. Son compte avance de 3 milliards (convention du 3 décembre 1936)		2.441.800.946 95
Obligations foncières:		
Montant au pair en circulation	9.730.382.100 »	
A déduire: Primes à amortir	220.488.394 20	9.459.863.805 80
Obligations communales:		
Montant au pair en circulation	30.311.[illegible].750 »	
A déduire: Primes à amortir	311.041.671 63	29.997.373.078 37
Bons à lots en circulation		122.169.200 61
Obligations à rembourser et intérêts échus à payer		876.176.260 52
Créditeurs divers		962.090.498 47
Comptes d'ordre et divers		1.765.408.215 35
Provisions pour l'amortissement des emprunts		661.296.069 36
Réserves et provisions diverses		840.500.293 98
Capital social		1.200.000.000 »
Résultats		»
		55.399.765.740 46

Certifié conforme aux écritures:

Le gouverneur,
HENRI DEROY.

DÉCLARATIONS D'ASSOCIATIONS

Prix des insertions des déclarations d'associations: 50 fr. la ligne
(Décret du 20 novembre 1935, article 1er.)

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

3 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. LES AMIS DES ARTS POPULAIRES transfèrent leur siège social du 21, rue du Pavillon, à Boulogne-sur-Seine, au 11, rue Larrey, Paris.

14 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. Les Oiseaux de Feu changent leur titre qui devient LES OISEAUX ALLIÉS. Modification aux statuts, à la composition du bureau et transfert du siège social de l'avenue d'Antibes, à Cannes, au 31, avenue Général-Sarrail, à Paris.

14 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Somme. LA COMÉDIE PICARDE. But: concours aux sociétés locales et voisines. Siège social: 16, rue de la République, à Saint-Ouen.

15 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE BASKET DU PAS-DE-CALAIS. But: grouper et diriger les efforts de toutes les sociétés de basket-ball du département. Siège social: 21, rue du 14-Juillet, Lens.

17 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Céret. RACING-CLUB CÉRÉTAN. But: pratique de tous les sports. Siège social: café de l'Union ouvrière, à Céret.

18 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE DE SAINT-PIERRE-DE-MAILLOC. But: éducation populaire et organisation des loisirs de la population de Saint-Pierre-de-Mailloc. Siège social: école publique de Saint-Pierre-de-Mailloc.

18 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. CAISSE DES ÉCOLES DE FRESNOY-EN-THELLE. But: faciliter la fréquentation scolaire en donnant des récompenses scolaires gratuites aux élèves indigents ou méritants. Siège social: mairie-école de Fresnoy-en-Thelle.

21 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Chinon. ASSOCIATION SPORTIVE DES ÉCOLES DE GARÇONS DE CHATEAU-CHINON. But: organiser et favoriser la pratique des sports. Siège social: cours complémentaire de garçons de Château-Chinon.

22 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Besançon. ETOILE SPORTIVE PUESSANS-ROGNON. But: pratique du sport, resserrer les liens d'amitié entre tous ses membres. Siège social: chez M. Floquet, secrétaire de la société, à Puessans.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Quentin. AMICALE DES ANCIENS ET ANCIENNES DE L'ÉCOLE DE DOUCHY. But: éducation sportive, intellectuelle et morale. Siège social: école de Douchy.

23 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE DE SIOUVILLE. But: exploitation et amélioration de la chasse, répression du braconnage. Siège social: mairie de Siouville.

23 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. UNION SPORTIVE DE PARELOUP. But: pratique du football. Siège social: cantine Bailly, chantier de Pareloup, par Arvieu.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. UNION DÉPARTEMENTALE DES DÉLÉGUÉS CANTONAUX DE SEINE-ET-OISE. But: développement et défense de l'école laïque. Siège social: inspection académique, Versailles.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de Cahors. COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES ŒUVRES LAÏQUES DE VACANCES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DU LOT. But: coordonner et faciliter l'action des œuvres laïques de vacances d'enfants et d'adolescents du Lot. Siège social: inspection académique, Cahors.

24 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. SPORTING-CLUB DE LA BARRE-DE-VEYRAC. But: pratique des sports. Siège social: école de garçons de la Barre-de-Veyrac.

25 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. ECOLE SUPÉRIEURE D'ORGANISATION PROFESSIONNELLE. But: donner un haut enseignement économique et comptable. Siège social: 8, rue de l'Université, Paris.

27 octobre 1947. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. Fanfare AVENIR DE MONTREUIL. But: enseignement de la musique. Siège social: mairie de Montreuil.

27 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de la Châtre. SOCIÉTÉ DES CHASSEURS DE CLUIS. But: favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage, la destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Cluis.

28 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Montmorillon. ASSOCIATION FAMILIALE DE L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES DE GENÇAY. But: défendre les intérêts de toutes les familles. Siège social: mairie de Gençay.

28 octobre 1947. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. CLUB EDMOND-ARMAND-MARTEL. But: alpinisme, camping, spéléologie. Siège social: 2, avenue Félix-Faure, lycée de Nice.

29 octobre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Clamecy. ART ET JOIE, association de jeunesse et d'éducation populaire de Corbigny. But: émancipation intellectuelle de ses membres. Siège social: école de garçons, Corbigny.

30 octobre 1947. Déclaration à la préfecture de police. CENTRE NATIONAL POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITATION. But: susciter et aider toutes les initiatives susceptibles de contribuer à l'amélioration et au développement de l'habitation. Siège social: 8, rue Lamennais, Paris.

4 novembre 1947. Déclaration à la préfecture de l'Aude. AMICALE SPORTIVE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE DE L'AUDE. But: pratique des sports. Siège social: 18, rue de l'Aigle-d'Or, Carcassonne.

4 novembre 1947. Déclaration à la préfecture des Vosges. AMICALE DE LA CLASSE 1918 DE CHANTRAINE. But: grouper et resserrer les liens de camaraderie existant entre les conscrits de la classe 1918; venir en aide, dans la mesure du possible, aux camarades nécessiteux et à leurs familles. Siège social: chez le vice-président, M. Euge (Jean), 36, Grande-Rue, Chantraine.

4 novembre 1947. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. UNION DE LA JEUNESSE RÉPUBLICAINE FRANÇAISE. But: favoriser le rassemblement de la jeunesse française en vue de former son éducation, défendre la laïcité de l'école et l'intérêt des jeunes, développer la pratique du sport, de l'éducation physique, du camping, du plein air, perpétuer les traditions artistiques et culturelles, participer à la préparation militaire. Siège social: café Courtois-Theriez, rue de Pernes, Calonne-Ricouart.

5 novembre 1947. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. CLUB ACCORDÉONISTE NIVERNAIS. But: faire de la musique d'ensemble et divulguer l'accordéon d'une façon agréable à tous; organiser des concerts et sorties. Siège social: chez M. Normand, 7, rue du Commerce, Nevers.

Paris. — Imp. des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.